

LE GENOCIDE

DES TAMOULS



JEAN-MARIE JULIA

Le génocide des Tamouls à Sri-Lanka

Jean-Marie Julia

Les partis politiques

<i>U.N.P.</i>	United National Party Conservateur	<i>J.V.P.</i>	Jatika Vimukti Peramuna Ext-gauche
<i>S.L.F.P.</i>	Sri Lanka Freedom Party Parti de "gauche"	<i>C.N.C.</i>	Ceylon National Congress Federal Party
<i>L.S.S.P.</i>	Lanka Sama Samaja Party Trotskiste	<i>C.W.C.</i>	Ceylon Workers Congress Tamil United Liberation Front
<i>C.P.S.L.</i>	Communist Party of Sri Lanka		

Les leaders

<i>U.N.P.</i>	D.S. Senanayake Dudley Senanayake Julius Richard Jayawardene (J.R.) Rana Singhe Premadasa Cyril Mathew Gamini Dissanayake Lalith Athulathmudali Ananda Dissa Di Alvis	<i>L.S.S.P.</i>	Docteur Pereira
		<i>C.P.S.L.</i>	Peter Keuneman
		<i>Ext-gauche</i>	Rohana Wijeweera
		<i>C.N.C.</i>	G.G. Ponnambalam
		<i>F.P.</i>	S.J.V. Chelvanayagam (CHELVA)
<i>S.L.F.P.</i>	Felix Dias Bandaranaike (BANDA) Srimao Bandaranaike Hector Kobbekaduwa	<i>C.W.C.</i>	Thondaman
		<i>T.U.L.F.</i>	Amirthalingam Siva Sithambaram

Le représentant personnel de Mme Gandhi

G. Parthasarathy (G.P.)

Sigles

<i>A.F.Q.T.</i>	Antoinette Forget : La Question Tamoule	<i>L.C.</i>	La Croix
<i>A.I.</i>	Amnesty International	<i>L.Ma</i>	Le Matin
<i>A.I.S.F.</i>	Amnesty International Section Française	<i>L.M.</i>	Le Monde
<i>C.I.C.R.</i>	Comité International de la Croix-Rouge	<i>L.M.dim.</i>	Le Monde dimanche
<i>C.I.J.</i>	Commission Internationale de Juristes	<i>L.M.dip.</i>	Le Monde diplomatique
<i>E.M.S.L.</i>	Eric Meyer : Sri-Lanka	<i>LIB.</i>	Libération
<i>E.E.M.</i>	Elisabeth et Eric Meyer :	<i>P.C.</i>	Pax Christi
<i>S.L.P.</i>	Sri-Lanka et ses Populations	<i>T.H.</i>	The Hindu
<i>I.E.</i>	Indian Express	<i>T.H.I.E.</i>	The Hindu International Edition
		<i>T.R.</i>	Témoignage Recueilli
		<i>T.S.</i>	The Statesman
		<i>Th.</i>	Thuglak

Avant-propos

La première fois que j'ai rencontré Jean-Marie Julia, il m'a regardé droit dans les yeux et m'a dit : "Tu sais, Jacques, c'est terrible. Les événements de Sri-Lanka me tourmentent. Je ne trouve plus le sommeil. Il nous faut absolument faire quelque chose. On ne peut pas rester comme cela".

Je ne me doutais pas alors que l'homme de cœur qui s'adressait à moi était un véritable historien de la question tamoule. Jour après jour, année après année, il a suivi l'histoire politique de l'île et collecté l'ensemble des articles de la presse internationale qui la relate.

Je sais par mon expérience qu'il n'est jamais trop tard pour s'attaquer aux génocides. A force de parler de certains peuples, on finit bien par les faire connaître. Je pense ici à la Bolivie, à l'Afghanistan ou au Salvador. Ainsi qu'au terrible défi de la Révolution Sandiniste au Nicaragua. Or, dans le cas du peuple tamoul de Sri-Lanka, l'ignorance du monde occidental est choquante si l'on se réfère à la grandeur et à la richesse de la civilisation tamoule en général.

Jean-Marie Julia, par ce livre, nous signale l'urgence de sensibiliser l'opinion publique française à l'ethnocide actuellement en cours à Sri-Lanka. Il nous amène à reconsidérer notre attitude vis-à-vis des réfugiés tamouls en Europe, traités le plus souvent comme des parias. Enfin, il recèle peut-être un dessein plus caché mais tout aussi important que les deux premiers : éviter que l'Etat cinghalais ne sombre progressivement dans une dictature militaire.

Jacques Perrier

Responsable des réfugiés au centre Pierre Valdo
Rue Pierre Valdo - 69005 Lyon

Introduction

Depuis mes dix sept ans (1956), je suis le problème des Tamouls de Ceylan. Les événements douloureux de 1958 et de 1961 m'ont peiné profondément.

Optimiste, j'ai toujours pensé que ce problème finirait par être résolu. Malheureusement, l'existence des Tamouls est devenue intolérable dans l'île depuis l'arrivée au pouvoir de l'actuelle majorité en 1977. La présence d'une dizaine de milliers de réfugiés tamouls de Sri Lanka en France - pays différent par la langue et l'histoire - en est la meilleure preuve.

J'ai passé dix jours terribles au moment des massacres de Tamouls dans l'île en juillet 1983.

Depuis, j'ai pensé que le gouvernement trouverait des solutions. Il n'en est rien. Chaque jour qui passe apporte des nouvelles dramatiques et atroces.

Au lieu de donner des garanties à l'importante minorité tamoule, au lieu de l'aider à oublier tous les torts qui lui ont été faits depuis 37 ans, le gouvernement du Président Jayawardene emploie des méthodes de plus en plus dures contre elle : des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards innocents sont massacrés quotidiennement, selon le caprice des soldats ; des femmes sont violées impunément.

Le Président qui dit lutter contre le terrorisme, vient de porter le budget de la défense de 40 millions de dollars américains à 200 millions.

Après avoir longtemps attendu qu'une autre plume plus autorisée écrive ce livre et ne voyant rien venir, je l'écris. C'est l'histoire d'un peuple malheureux. Je raconte dans un style simple les différentes étapes de ses misères.

Ce livre est ma contribution à la protection d'une minorité horriblement persécutée.

Lyon, le 15 février 1985

Je tiens à remercier chaleureusement ma femme qui m'a aidé constamment, les amis réfugiés qui m'ont raconté leurs misères et les amis européens qui ont bien voulu lire le manuscrit et suggérer des corrections et des modifications. Sans eux, ce livre n'aurait pas vu le jour.

Paradis pour les touristes Enfer pour les Tamouls



Un Tamoul torturé avant d'être brûlé vif par les Cinghalais en train de danser

Le génocide de juillet 1983

L'histoire indique le jeudi 24 octobre 1929 comme le jeudi noir aux États-Unis.

Les Tamouls de Sri Lanka et les gens au courant des événements de ce pays qualifient le lundi 25 juillet 1983 comme une journée terrifiante.

Que s'est-il passé ce jour-là ?

“La féerie cinghalaise s'est transformée dans les rues de Colombo et de Jaffna en véritable furie”, selon le correspondant du “Monde”.

La capitale Colombo a commencé à être le théâtre d'incendies de maisons, de magasins et d'usines appartenant à des Tamouls, hindous le plus souvent, et minoritaires dans le pays.

Des foules de Cinghalais bouddhistes, formant la majorité de la population, non contents de mettre le feu, attaquent et massacrent des personnes appartenant à l'autre ethnie : hommes, femmes, vieillards et enfants, riches et pauvres, personne n'échappe à cette folie collective.

“Un mini-bus, plein de Tamouls, a été obligé de s'arrêter devant nous”, raconte une touriste norvégienne Mme Eli Skarstein de Stavenger au journal Verdens Gang (L.M., 30 juillet 83, p.5)

Elle continue : “Une foule cinghalaise a arrosé le véhicule d'essence, puis y a mis le feu. La foule a bloqué les portes pour empêcher les Tamouls de sortir. Des centaines de spectateurs ont assisté à la mort par le feu d'une vingtaine de Tamouls. Nous ne pouvons croire le chiffre officiel des victimes annoncé ici, qui ne donne que 60 ou 70 tués. Des centaines, peut-être des milliers de gens doivent avoir été tués...”

“Colombo brûlait lorsque nous sommes partis. Le chemin jusqu'à l'aérodrome a été six heures de brasier. Des bandes de jeunes arrêtaient toutes les voitures et incendiaient celles qui appartenaient à des Tamouls...”

“Un groupe de Suédois que nous avons rencontrés nous ont dit qu'ils avaient vu des gens arroser des Tamouls d'essence sur la route et y mettre le feu. Il n'y avait pas de pitié. Des femmes, des enfants et des vieillards ont été massacrés, la police et les soldats n'ont rien fait pour arrêter le génocide !...”

Des foules déchaînées envahissent les quartiers tamouls, font sortir les occupants de leurs maisons, de leurs magasins et les torturent : ils font déshabiller hommes et femmes, les frappent, les insultent, leur ordonnent de se mettre à genoux, pillent leurs demeures.

Entre cinq cents et mille Tamouls sont massacrés en deux jours rien qu'à Colombo. Des malades sont achevés dans les hôpitaux par des Cinghalais. Des étudiants sont frappés et jetés hors des campus universitaires.

Les attaquants versent de l'essence dans la gorge de leurs victimes qui se débattent. Que peuvent faire quelques dizaines, voire quelques centaines de Tamouls contre des milliers de Cinghalais ? Ils lancent ensuite des allumettes allumées dans la gorge. Le Tamoul hurle de douleur, crie. C'est le moment choisi pour verser un peu d'essence sur tout le corps. En cinq minutes, on se débarrasse d'un incroyant du sol béni du bouddhisme.

Ils emploient également une autre méthode, proche de la première. Ils mettent autour du cou du Tamoul promis à la mort, un vieux pneu d'automobile et ils le font brûler. Ou encore, ils versent un peu d'essence dans du sable, formant ainsi une boule. Ils la lancent en direction des propriétés des Tamouls après y avoir mis le feu.

“Le 25 juillet dernier, j'étais chez un ami à Demettekode, (banlieue de Colombo) dans la rue Alfin. Nous avons entendu le bruit des foules cinghalaises. Nous avons éteint la lumière et nous avons regardé par la fenêtre” raconte un étudiant indien dans “Tinakaran”, quotidien tamoul de Maduré, Inde (08.08.83, p.2). “Elles ont incendié une station d'essence appartenant à un Tamoul tout en veillant à ce que le magasin d'un Cinghalais tout proche ne prenne pas feu”.

“A ce moment passait par là-bas une voiture Toyota avec à son bord 2 Tamouls, 800 personnes ont empêché la voiture de continuer son chemin. Ils l'ont poussée dans la station en flammes avec les deux occupants qui ont été carbonisés.

“A côté, se trouvait une usine du nom de “Syntex” qui fabriquait des tissus et des plastiques et qui appartenait également à un Tamoul. Après avoir pris soin d'enlever une voiture qui s'y trouvait, ils ont mis également le feu.

“Tout près de Demettekode se trouve Massouvatte. Des Tamouls y vivaient dans une centaine de chaumières. Les Cinghalais ont mis le feu à toutes ces maisons.

“Des voitures de pompiers arrivaient rapidement. La foule les obligeait à repartir.

“Le lendemain, vers 11 heures du matin, une centaine de personnes, munies de couteaux et d'autres armes, ont envahi la maison où je me trouvais. Elles réclamaient 50.000 roupies ou me menaçaient de mort. Je leur ai échappé moyennant 15.000 roupies.

“J’ai vu une autre atrocité. Une foule de 100 personnes a attrapé un Tamoul qui passait par là. L’accusant d’être membre des Tigres de Libération, elles le frappèrent, puis après l’avoir jeté par terre, l’emmenèrent en le tirant par les cheveux. J’ignore le sort qui lui fut réservé”.

Un autre témoin raconte l’horreur suivante : (Tinakaran, 24.08.83, p.3) “Un Tamoul, propriétaire d’un magasin, priait la foule cinghalaise de le laisser en vie contre 500.000 roupies. “Nous ne voulons pas d’argent, mais nous voulons du sang tamoul” répondit-elle avant de l’immoler. Le garçon qui travaillait dans ce magasin et qui essayait d’éteindre le feu, eut le même sort. Enfin, ils brûlèrent aussi, vivant, le fils du propriétaire”.

“La demeure de M. Siva Sithambaram, Président du T.U.L.F. (Tamil United Libération Front ; en français : F.U.L.T., Front Uni de Libération Tamoule), aurait été attaquée par les émeutiers” (Patrice de Beer, L.M. 27.07.83, p.3). Les sources tamoules préciseront que la demeure a été entièrement rasée.

35 prisonniers politiques tamouls sont massacrés par des co-détenus cinghalais le lundi 25 juillet. Parmi eux figure Selvaradja Yogachandrane alias Kuttimani, élu au parlement de Colombo comme membre du F.U.L.T., mais qui n’y a jamais siégé, ayant été accusé du meurtre d’un policier et condamné à mort. Il avait déclaré offrir ses yeux à un aveugle, en cas de pendaison. Des témoins racontent que les assaillants cinghalais ont arraché ses yeux et les ont écrasés avant de l’achever. Je donne ces détails pour que le lecteur français non averti comprenne jusqu’où peuvent aller les cinghalais bouddhistes.

Nous nous interrogeons : “Y avait-il des gardiens de prison ou non ? Que faisaient-ils, laissant massacrer 35 prisonniers ?”

Le mercredi 27 juillet, 18 autres prisonniers politiques tamouls sont massacrés dans cette même prison Welikade de Colombo ; parmi eux figure le docteur Somasundaram Rajasundaram ; Ghandhien qui n’a rien à voir avec la violence, il était le secrétaire général de la société “GANDHIYAM” (gandhiisme) qui est un service social fondé en 1976 et qui s’occupe de la réinsertion des réfugiés victimes des émeutes raciales de 1977 et de 1981. Ces réfugiés ont fui les régions du Sud de l’île ; “Gandhiyam” les aide à construire des maisons, à creuser des puits, à améliorer leurs techniques agricoles, etc...

Il avait organisé le 6 avril, une manifestation non-violente contre les exactions de l’armée. Les autorités l’avaient emprisonné pour ce motif.

Le massacre des 35 prisonniers, le 25 juillet, est déjà injustifiable. Mais un deuxième massacre ! Qu’a fait le gouvernement ? Qu’ont fait les autorités pénitentiaires pour éviter de nouveaux massacres de ce genre ?

A Nuwara, selon Francès, seuls les édifices auraient été visés et non les occupants. Cependant, il rapporte ce qui suit : “les choses auraient mal tourné dans une maison dont les occupants tamouls décidèrent de résister aux assaillants. Rameutée, une foule furieuse aurait encerclé l’édifice où quatorze personnes auraient péri dans les flammes”.

Du témoignage d’un couple français rapporté par Francès : (L.M - 3.8.83 p.20) je donne les renseignements suivants : “L’armée a arrêté souvent l’auto-bus, a fouillé les bagages. Des groupes de Cinghalais visiblement très excités, souvent éméchés étaient manifestement à la recherche de Tamouls”.

“Çà et là flambaient les modestes cahutes des Tamouls indiens”. A Nuwara, dans la nuit du 29 au 30, le couple a assisté à l’incendie d’une église adventiste toute proche qui était fréquentée par des Tamouls.

“On s’arrangeait pour faire fuir les occupants des maisons. Par exemple, en les bombardant avec des pierres dans l’après-midi. Le soir, elles étaient ravagées par des flammes”.

Le couple avait demandé si des troubles étaient prévisibles et on lui avait indiqué avec précision les maisons qui devaient être effectivement incendiées le soir même.

Sur la route de Kandy, leur minibus croisait à plusieurs reprises des groupes de Tamouls emmitouflés dans des couvertures, qui, profitant de la levée temporaire du couvre-feu, descendaient des collines où ils s’étaient réfugiés.

5 jeunes Tamouls de moins de 20 ans de la région de Trincomalee arrivent le 15 août à Nagapattiman (Inde) par une barque à moteur. L’un d’entre eux, S. Mohandoss raconte : (T.H. 17.08.83, p.12) “Le 26.07, quelques Tamouls ont été tués et leurs demeures pillées dans cette région à prédominance tamoule. Les gens ont tout laissé et ont échappé à l’encercllement de leurs adversaires en bateaux de pêche”.

Selon le secrétaire général du F.U.L.T., Amirthalingam (retenez bien ses fonctions : nous parlerons souvent de lui), le pogrom a cessé grâce à un appel téléphonique du premier ministre indien Indira Gandhi au président Julius Richard Jayawardene (J.R. pour ses compatriotes !)

On compte plus de 100.000 réfugiés tamouls rien que dans la capitale de leur propre pays. Parmi eux se trouvent des centaines de commerçants qui menaient une vie confortable et qui ont tout perdu. Ils sont tous entassés dans 16 camps - enceintes d’établissements scolaires - où on leur fournit tant bien que mal un repas par jour. Dans les installations prévues pour 1.000 collégiens on parque jusqu’à 10.000 réfugiés. Le gouvernement met en place 11 autres camps à travers le pays.

Ils ont tout perdu : maisons, voitures, magasins, propriétés, bijoux, argent. Ils ne se sentent plus en sécurité à Colombo. Ils demandent à rejoindre le nord et l'est du pays où leurs co-religionnaires sont majoritaires. Les malheureux ne sont pas en mesure de se demander : "Pour combien de temps encore ?" Et ils ignorent d'autres précieux plans gouvernementaux. Les bateaux "Lanka Kalyani" et "Lanka Seedeivi" partent de Colombo avec ces réfugiés. On rencontre parmi eux des blessés, des infirmes récents, des jeunes femmes n'ayant aucune nouvelle de leurs époux. C'est la désolation.

Francès assiste à l'arrivée de "Lanka Seedeivi" au port de Kankesan Turai, à l'extrême-nord de la péninsule de Jaffna. Des facilités d'accostage n'existant pas, une barge tirée par un remorqueur, amène vers la terre les réfugiés. Francès écrit : (L.M. 07, 08 août 83, p. 14).

"Peu à peu apparaissent les visages de quelque deux cents réfugiés tamouls. Ce n'est pas le Radeau de la Méduse, mais le spectacle est pathétique. Radeau de la peur. Radeau de la fuite.

"Les plus chanceux ont eu le temps d'emporter une vieille valise. Mais les sacs de plastique, les baluchons et les cartons ficelés à la hâte dominant.

"Un vieux fonctionnaire, homme abattu qui pleure sa dignité perdue d'une voix brisée par l'émotion explique que les incendiaires n'ont trouvé devant eux aucun policier, aucun soldat. Ils ont agité en toute impunité... A son avis, une calamité de cette ampleur n'a pu avoir lieu sans la connivence du gouvernement".

Ceux qui ont une famille iront la rejoindre. Les autres ? Francès répond : "Déjà, on évoque la mise en place de camps "semi-permanents", la possibilité de les répartir par groupes de trois cents dans les institutions scolaires locales. On s'occupera d'eux pendant environ un mois, le temps de mettre en place un programme de réinstallation. Les moyens financiers sont limités".

Le F.U.L.T. proteste qu'on entasse tous les Tamouls dans le nord et l'est, sans vraiment aider les réfugiés à envisager une reconversion. Il demande également au gouvernement de payer une indemnité aux familles qui ont perdu souvent l'unique gagne-pain (les hommes, chefs de famille, enlevés, brûlés, massacrés, disparus au moment du retour de leur lieu de travail).

A Kankesan Turai, seuls quelques réfugiés acceptent de parler de leurs misères. Les autres se taisent craignant des représailles.

Il en va tout autrement des réfugiés qui arrivent en Inde, par avion, à Madras ou à Trichi, et par bateau, à Tuticorin. Ils racontent avec maints détails ce qui leur est arrivé. Ils jurent qu'ils ne retourneront plus à Sri-Lanka. Ils ont souvent soit de l'argent, soit de la famille en Inde.

Pendant ce temps, le gouvernement trouve des excuses. Il accuse les partis de gauche d'avoir fomenté des troubles, d'avoir préparé un plan pour renverser le gouvernement. "Ce plan, paraît-il, prévoyait des émeutes entre Cinghalais et Tamouls, puis entre bouddhistes et chrétiens et ensuite le chaos général" (J.R. à Sunday-Times - Nouvelle reprise par L.M. du 31.07.83 p.4).

Pour Francès, la thèse du "complot gauchiste" avancée par le gouvernement pourrait n'être qu'une simple opération de diversion. Il ajoute : "si "comploteurs" il y a, ils ne seraient peut-être par forcément tous là où un pouvoir en difficulté affirme les avoir trouvés" (L.M. - 04.08.83 p.3).

Quant aux auteurs et aux acteurs des actes inqualifiables, ils sont satisfaits. Ils pensent que les Tamouls ont reçu une bonne leçon et que désormais ils se tiendront tranquilles. La joie d'avoir prouvé leur force, la fierté d'être cinghalais et bouddhiste, le sentiment d'avoir le droit de leur côté dominant les masses majoritaires.

Pendant ce temps, des Cinghalais, hommes de cœur - ils ne sont pas majoritaires malheureusement, mais ils existent et ils sont nombreux - ne cachent pas leur réprobation. Ils aident les Tamouls de plusieurs façons : tout en sachant être en danger de mort parce qu'ils protègent des membres de la minorité, ils font leur devoir d'homme. Plusieurs perdent leur vie en portant secours aux victimes. Ils leur ouvrent la porte de leurs demeures. D'autres sortent de chez eux pour aller mettre au courant leurs compatriotes tamouls du danger imminent qui les menace. Enfin, ils ont le souci constant de porter du riz, de la farine, du sucre, des nourritures essentielles à ceux qui ne peuvent pas sortir pendant ces jours de massacre. Ils reconnaîtront le tort commis non seulement à la minorité, mais aussi au prestige du pays, des Cinghalais et du bouddhisme.

Avec ces braves gens, il faut signaler aussi le rôle des religieux qui ont accueilli et protégé rien qu'à Colombo environ 3.000 Tamouls, qui fuyaient leurs demeures à la recherche d'un abri (L.M. - 28.07.83, p.4).

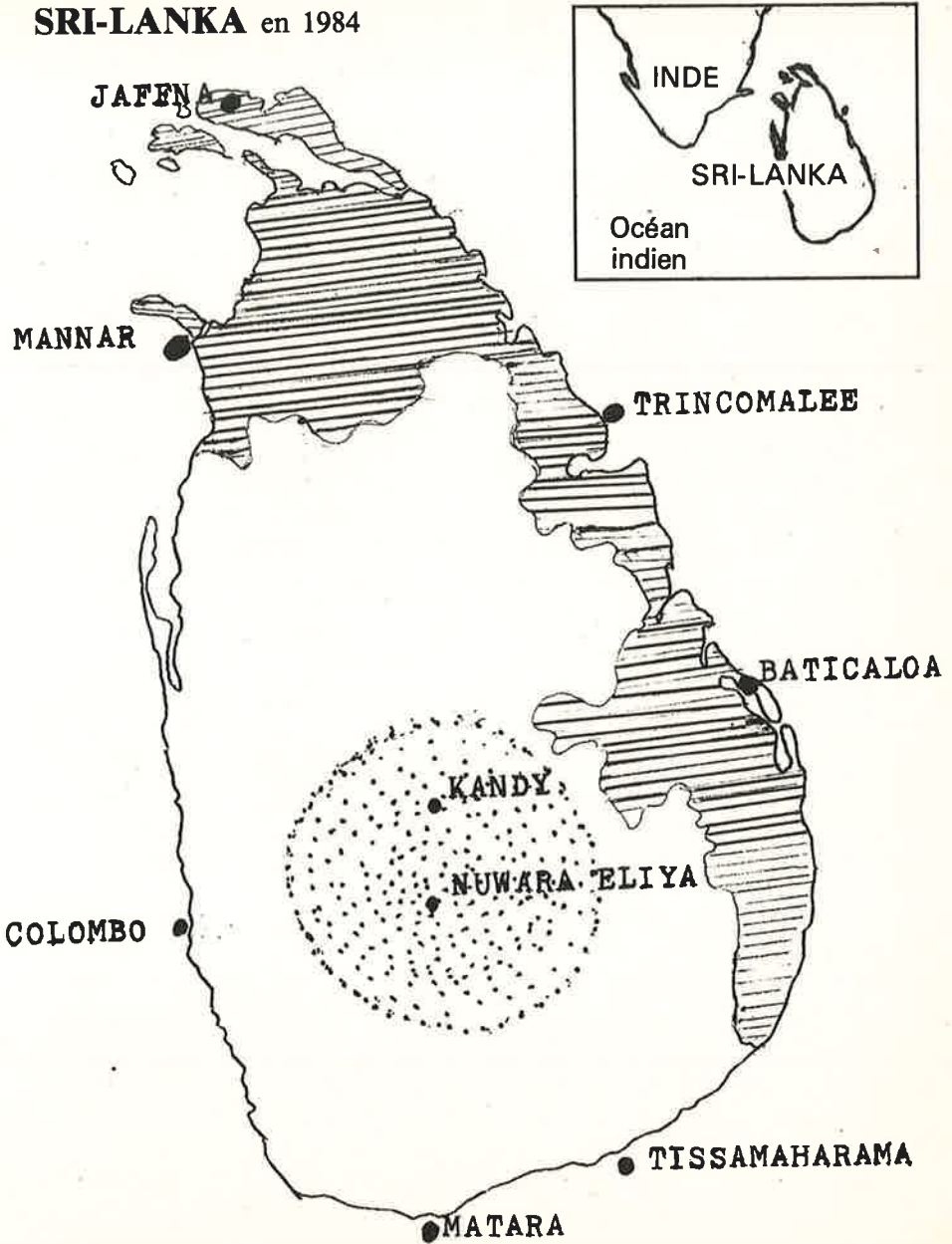
Généralement, des prêtres et des sœurs de toutes les congrégations chrétiennes de toutes les régions du pays, tamoules ou cinghalaises secourent ces malheureux.

Il en va différemment du clergé bouddhiste. Heureusement des moines humains, généreux, charitables existent presque partout. On n'en parle pas beaucoup, car ils tiennent à une grande discrétion. Mais les responsables de la hiérarchie sont très hostiles aux Tamouls hindous. Et même certains sont souvent accusés de viols de Tamoules.

Enfin l'économie de l'île aurait enregistré un recul de 3 à 5 ans selon le ministère des finances (L.M. - 05.08.83 p.3), de 15 ans selon la banque mondiale.

Etudions la géographie de l'île et son histoire pour comprendre les causes de ces violences.

SRI-LANKA en 1984



En blanc, régions occupées par les Cinghalais

En hachuré, région à dominance Tamoule

En pointillé, régions occupées auparavant par des Tamouls Indiens.

La géographie et l'histoire récente

L'île appelée Lanka par les Cinghalais, Ilangai ou Îjam en Tamoul (en anglais comme le son j n'existe pas, les anglophones sont obligés d'écrire Ealam pour dire Îjam), Ceylon par les Anglais et Ceylan par les Français compte 65.610 km² de superficie. "L'île est un berceau de gneiss dont les strates se relèvent vers l'ouest et l'est... Le centre et le nord ne sont pas des plaines, mais un moutonnement de basses collines" précise Pierre Gourou. Considérée comme un paradis, elle était plutôt riche. Jusqu'en 1970, c'est le pays asiatique qui possède le meilleur système de sécurité sociale. Il exporte du thé, des épices, des pierres précieuses. Les touristes européens et américains y viennent nombreux.

L'agriculture est assez développée. Les paysans tirent profit du climat favorable ; Colombo et Trincomalee sont ses deux grands ports. Comme villes principales, il faut citer Colombo, Jaffna (Yajpanam en tamoul), Anuradhapura, Ratnapura et Kandy.

On y parle deux grandes langues : le cinghalais (11 millions de personnes) et le tamoul (plus de 3 millions) et on y pratique quatre grandes religions : le bouddhisme (10 millions), l'hindouisme (2 millions 300.000), le christianisme (1 million) et l'islam (1 million 200.000). Les musulmans de l'île sont appelés des Maures. Ils parlent aussi bien le cinghalais que le tamoul.

Bien que la jalousie et la méfiance existent - conséquences des problèmes économiques, linguistiques ou religieux - l'harmonie raciale prévalait jusqu'à une date récente.

Que sait-on du peuplement de l'île ?

Plusieurs hypothèses sont émises :

L'une dit : L'île était peuplée d'aborigènes. Puis, les Cinghalais venus du Gujerat indien, et les Tamouls venus du pays tamoul indien, se sont partagés l'île après avoir éliminé ensemble la population aborigène.

Des points obscurs demeurent :

- a. Quelle était l'importance des aborigènes ?
- b. Quand sont venus dans l'île les Cinghalais et les Tamouls ?
- c. Quelle fut l'importance de ces deux groupes ?

L'autre avance l'idée suivante :

Les Tamouls de Ceylan ne sont pas partis de l'Inde. Ils y sont apparus. On retrouve leur trace dans l'île depuis 5,4 siècles av. J.C. (T.S. éditoriaux du 7 août et du 11 septembre 1978).

Ils y étaient installés avant les Cinghalais. (C'est la version qu'avancent les Tamouls sri-lankais).

Dans ce cas, d'autres questions apparaissent :

- a. Comment se fait-il qu'ils aient laissé la prépondérance aux autres ?
- b. De quand date la supériorité numérique des cinghalais ?

Ces derniers chérissent une autre version :

L'île était avant tout cinghalaise. Les Tamouls sont venus au II^e siècle après J.C.. Vers le VIII^e siècle, les rois Chôlas du sud de l'Inde, après avoir battu les rois cinghalais et conquis une partie de l'île ont augmenté l'importance des Tamouls dans l'île.

Ils avancent plusieurs "preuves historiques" pour appuyer leurs thèses. Bouddha aurait visité l'île au moins trois fois.

Les régions de l'est et du nord, traditionnellement tamoules, auraient été purement et simplement une terre bouddhiste ; les Tamouls auraient détruit des temples bouddhistes, des statues de Bouddha et auraient changé les noms cinghalais des lieux en noms tamouls.

Nous pouvons dire, sans aucun doute possible, car toutes les parties sont d'accord là-dessus, que les Tamouls sont installés depuis au moins le II^e siècle dans l'est et le nord de l'île.

En 1505, quand les Portugais occupent l'île, ils y trouvent trois royaumes : deux cinghalais ayant pour capitale Kandy et Kotte et un tamoul avec Jaffna jouant ce rôle.

En 1815, les Anglais deviennent les maîtres du pays après avoir évincé les Hollandais qui eux-mêmes avaient éliminé les Portugais. C'est à cette date que disparaissent les trois royaumes ceylanais. Si les Anglais entrent en contact pour la première fois avec les Cinghalais ; leurs relations avec les Tamouls sont plus anciennes. Au XVII^e siècle déjà, ils se sont heurtés aux rois tamouls du sud de l'Inde avant de les dominer.

Les Tamouls en Inde qui menaient jusque-là une existence correcte, comme tous les Indiens d'ailleurs, s'appauvrirent rapidement à cause de l'exploitation dont ils font l'objet de la part des Anglais.

Ces derniers installent des "coolies" tamouls dans leurs nouvelles conquêtes en Malaisie et à Singapour. Il fut un temps, 10 siècles plus tôt, où les ancêtres de ces mêmes Tamouls avaient conquis ces pays et y avaient régné (Jacques Dupuis : Singapour et la Malaysia).

Les Anglais les apprécient pour leur travail, leur docilité et leur savoir-faire. En 1979, Elisabeth et Eric Meyer écrivent : "L'acharnement des Tamouls contraste avec la nonchalance cinghalaise... A première vue, les Tamouls sont plus productifs que les Cinghalais et conscients de l'être" (E.E.M. S.L.P., p.127, 130).

En 1840, les Anglais déclarent propriété de la couronne britannique toute la région montagneuse de Ceylan. Or, ces terres des environs de Kandy, bien que non exploitées, appartenaient vaguement aux Cinghalais. Les paysans y laissaient paître leur bétail. Il n'y avait pas un seul Tamoul.

Bientôt, l'autorité anglaise vendra ces terres aux planteurs anglais à raison de 5 shillings par "acre" (40 ares et demi de terre) en prenant soin en même temps de donner des villages entiers aux nobles cinghalais afin de s'assurer leur amitié et leur coopération. Une aristocratie aisée et une pauvre paysannerie se développeront ainsi dans la montagne ceylanaise.

Pour travailler dans les plantations anglaises, les Anglais amènent du sud de l'Inde environ 500.000 coolies tamouls.

Pourquoi les ont-ils amenés ? Ne pouvaient-ils pas se contenter des Cinghalais ? En dehors des considérations générales évoquées ci-dessus, nous ne sommes pas, malheureusement, en mesure d'apporter de nouveaux éléments.

L'histoire distinguera, à partir du XIX^e siècle, deux sortes de Tamouls à Ceylan :

- ceux de Jaffna, natifs du pays,
- ceux de l'Inde installés dans la montagne.

Les premiers sont relativement aisés : ils tiennent des magasins, ils sont propriétaires terriens, ils sont dans l'administration, ils occupent une bonne place dans les fonctions libérales.

Par rapport à leur nombre, leur influence est très grande dans le pays. On cite généralement deux raisons à cette situation :

a. Quand les missionnaires européens (portugais, français pour le catholicisme, hollandais, anglais pour le protestantisme) débarquent dans le pays pour l'évangélisation, ils ne rencontrent que peu d'adhésions chez les Cinghalais. En revanche, les conversions sont plus importantes chez les Tamouls, la majorité d'entre eux, demeurant bien entendu, fidèles à l'hindouisme.

C'est une suite logique à l'extraordinaire succès que rencontre le Père Nobili dans la région proche de Madourai (Inde) au XVII^e siècle avec 100.000 conversions. A partir de 1830, il est plus facile aux jésuites français qui ont la charge de Madourai de débarquer à Colombo qu'à Bombay, à leur arrivée de l'Europe. Ainsi, ils remontent vers Jaffna, prennent des "boats", traversent en quelques heures le golfe de Mannar, arrivent à Rameswaram en Inde. Madourai est à 6 h de voyage de là...

Beaucoup de livres de catéchisme destinés à l'Inde tamoule sont imprimés à Jaffna. Les jésuites de Ceylan sont formés au noviciat de Shenbaganur, dans le Madourai, en Inde.

Même si le nombre de convertis n'est pas très important (600.000 Tamouls chrétiens à Sri-Lanka aujourd'hui), les œuvres chrétiennes jouent un rôle de premier plan : les régions du nord et de l'est comptent beaucoup d'établissements scolaires de tous degrés, de centres de santé et d'orphelinats. Naturellement, les hindous sont bien accueillis dans ces établissements relevant de la Mission. Ainsi, indiscutablement, les Tamouls sont bien aidés.

b. La deuxième raison découle de la première.

Les Anglais sont tout contents de trouver sur place des gens ayant fait des études pour devenir commis, cheminots, enseignants, etc... Ils ne se soucient pas du déséquilibre qu'ils créent entre les deux ethnies principales et du sentiment de frustration très compréhensible qui apparaît chez les Cinghalais.

Les Tamouls de Jaffna sont très orgueilleux : le système des castes les pousse à mépriser un peu les faibles et les gens de caste inférieure. Ils appartiennent souvent à la caste des vellalas, des paysans qui vivaient au début des ressources de la terre, des champs. Ils détestent ou ignorent les Tamouls des plantations. Car, eux sont des Bhoomi-putras (enfants du sol) et les autres, des intrus.

Ces derniers sont mal logés et mal payés. Les planteurs anglais les exploitent horriblement. Même maintenant, ces malheureux ne touchent que 15 roupies de Sri-Lanka pour 8 kg de feuilles de thé. (Articles de M.P. de Pina dans "Faim et Développement magazine" - Oct-nov. et de G. Viratelle dans "Le Monde Economie" - 5 déc. 1984, p. 19). Ils ne peuvent pas toujours faire des études, ni se soigner.

En 1920 ou en 1940, il n'y a pratiquement pas de relations entre ces deux groupes de Tamouls, à cause de leurs origines et de leurs conditions sociales. (Bien qu'un sentiment d'unité existe depuis qu'ils font l'objet d'attaques indistinctes des Cinghalais, on ne peut pas dire que cette unité soit effective même aujourd'hui).

Vers la fin du dix-neuvième siècle, la mode des plantations connaît un grand succès et domine toute l'économie. (Les Tamouls indiens ont contribué largement et contribuent toujours à l'enrichissement du pays). On construit donc des voies ferrées, des routes et des ports pour exporter le thé. Parallèlement, se développent aussi des plantations d'épices : poivre, cardamome, cannelle, clous de girofle dans le sud avec des capitaux cinghalais.

Au début du siècle, quelques intellectuels cinghalais trouvent que leur peuple est ignoré dans son propre pays. Un de leurs porte-paroles Dharmapala attise la haine contre les musulmans, les tamouls hindous et les européens chrétiens, les traitant "d'infidèles de race dégénérée".

Pendant la première guerre mondiale, l'île connaît des troubles fomentés par les Cinghalais et noyés dans le sang par les Anglais.

Sur le modèle de "Indian National Congress" indien, certains intellectuels tamouls créent "Ceylon National Congress" pour demander l'autonomie. Parallèlement apparaissent dans le sud et l'ouest des "Mahajana Sabhas" (associations du peuple) organisées par des instituteurs et des moines bouddhistes cinghalais. Par la suite, les Cinghalais et les Tamouls réclament ensemble l'indépendance de l'île suivant en cela l'exemple des Indiens.

L'Angleterre envoie à Colombo une mission dirigée par Donoughmore pour envisager des changements constitutionnels. Celle-ci a été à l'origine de la constitution de 1931 qui donnait le droit de vote à chaque citoyen, sans distinction de race ou de langue. "Elle fait droit au point de vue cinghalais" (P. Francès L.M. 3 août 82, p.6).

Les Tamouls, craignant déjà de la part des Cinghalais, en l'absence des Anglais, une domination économique par la voie politique, réclament par la voix de G.G. Ponnambalam, leader du "Tamil Congress" (nouveau nom du Ceylon National Congress), un pays uni, un parlement uni, mais une garantie sous la forme suivante : 50% de sièges aux Cinghalais, 50% de sièges aux non-cinghalais (Tamouls, Musulmans, Anglo-ceylanais, Malais, etc).

Il est très important de retenir ici qu'aucune voie tamoule ne s'est élevée contre l'unité de l'île.

La commission Soulbury envoyée dans l'île pour envisager les modalités d'indépendance rejette les réclamations de G.G. Ponnambalam et recommande l'indépendance sur la base de la constitution de 1931.

L'île devient indépendante le 4 février 1948, moins de six mois après l'indépendance de l'Inde. Les Ceylanais sont surpris par la rapidité avec laquelle l'Angleterre a remis le destin du pays entre leurs mains.

La puissance coloniale qui a tenu à diviser l'empire des Indes pour la "sauvegarde de la minorité musulmane" n'a rien fait, rien prévu pour la minorité tamoule de Ceylan.

Le gouvernement est présidé par D.S. Senanayake, un Cinghalais appartenant à l'U.N.P. (Parti national uni). Deux futurs premiers ministres Bandaranaike et Jayawardene en font partie. A la mort de D.S. Senanayake, son fils Dudley Senanayake lui succède (1952). En août 1953, ce dernier perd le pouvoir au profit de son cousin John Kotelawala. En 1951, Salomon Banda (diminutif de Bandaranaike) fonde le L.F.P. (Lanka Freedom Party) s'appuyant principalement sur l'électorat cinghalais. Il devient premier ministre en 1954.

Le 25 septembre 1959, il est assassiné par un moine bouddhiste. Le gouvernement est présidé pendant six mois, le temps d'organiser des élections, par Daganaike. Celui-ci manifeste publiquement son opposition aux moines

D'autres Indiens ont été emmenés en Malaisie, à Singapour, en Afrique, à La Réunion, aux Antilles. A notre connaissance, ils ont été maltraités ainsi nulle part ailleurs. De la Birmanie, des Tamouls ont été renvoyés vers 1960 ; mais ils étaient arrivés dans les années 30. Les Indiens d'Ouganda ont été chassés par l'extravagant Amine Dada. Ils n'étaient pas très nombreux, ils avaient la nationalité anglaise et ils étaient casés sans problèmes au Royaume-Uni ou en Inde. Les Indiens installés dans les possessions françaises après l'abolition de l'esclavage ont été plutôt bien traités et leur descendants jouissent aujourd'hui de tous les avantages liés à la nationalité française.

Et bien, aucun pays à part l'Inde (même elle très modérément) n'a critiqué l'attitude de Colombo. L'Angleterre qui avait installé ces populations a gardé le silence. (Si elle a fait des démarches diplomatiques, nous l'ignorons).

Personne n'a saisi la cour internationale de justice sur ce douloureux problème, sur cette atteinte grave aux droits de l'homme. Le gouvernement de Colombo a remporté un premier succès dans la volonté d'éliminer les Tamouls qui est selon lui l'unique moyen de relever le niveau des Cinghalais.

Les Tamouls protestent : ils laissent flotter dans leurs huttes des drapeaux noirs en signe de deuil, ils remettent des pétitions, ils jeûnent devant le parlement, ils manifestent silencieusement.

Les Cinghalais, encouragés par des politiciens sans vergogne, les attaquent, les obligent à enlever les drapeaux noirs, frappent les manifestants, les insultent en les invitant à retourner en Inde. La police intervient. Des milliers de Tamouls sont emprisonnés, sont condamnés.

Tout cela ne change rien au problème. En 1949, une partie des membres du congrès tamoul quitte ce parti pour fonder le parti fédéral sous la conduite de Chelvanayagam. (Nous l'appellerons Chelva). Ce parti réclame le système fédéral où les Cinghalais et les Tamouls vivraient unis dans un pays uni. Cela semble être une revendication raisonnable ; mais les Cinghalais la rejettent.

1956 : Début des cruautés

C'est une année importante.

Le monde célèbre le 2.500^e anniversaire de la mort de Bouddha. Depuis 1954, le pays a un nouveau premier ministre : Felix Dias Bandarnaïke. Ministre des collectivités locales des différents gouvernements U.N.P. de 1937 à 1951, ce fin politicien pense qu'il peut avoir un bel avenir politique s'il s'appuie davantage, plus que l'U.N.P., sur l'élément cinghalais-bouddhiste. Il fonde un nouveau parti : Freedom Party, parti de la Liberté. Il lance le slogan suivant : "Si vous me portez au pouvoir, tout est possible, et au bout de 24 heures". Il a la majorité.

Avant l'indépendance, les Cinghalais avaient donné aux Tamouls l'assurance que les deux langues, le cinghalais et le tamoul, auraient le même statut. Ignorant cette promesse, Banda fait voter une loi le 5 juin 1956, en cette année anniversaire, faisant du cinghalais la seule langue officielle du pays.

Il n'est pas nécessaire ici d'indiquer l'importance d'une langue dans la vie d'un peuple. Selon l'importance qu'un gouvernement donne à une langue, les gens qui la pratiquent trouvent plus ou moins de débouchés.

La Belgique et la Suisse, au fond deux "petites" nations par la superficie, ont 2 et 3 langues nationales : le français et le flamand dans le premier cas, l'allemand, le français et l'italien dans le deuxième cas.

Au temps des Anglais, la langue anglaise, tout en étant privilégiée accordait une place identique au cinghalais et au tamoul. Dans les actes officiels figuraient le cinghalais avec l'anglais dans les régions cinghalaises et le tamoul avec l'anglais dans les régions tamoules.

Désormais, seule la langue cinghalaise sera la langue officielle. Naturellement, cette mesure donne satisfaction aux masses cinghalaises. Avec cette mesure, les Tamouls qui sont 3 millions (20% de la population) ont l'impression de devenir des citoyens de seconde zone. Le gouvernement de Colombo oblige les fonctionnaires tamouls à apprendre le cinghalais pour obtenir des promotions. En réalité, les Tamouls du sud et de la région de Colombo qui sont en contact avec les Cinghalais parlent couramment cette langue. Mais dans le nord et l'est ils n'ont jamais senti ce besoin jusqu'ici. Et bien, puisque le cinghalais est désormais la langue officielle il va faire une incursion dans les

régions tamoules. Ainsi sur le fronton de tous les bâtiments de l'administration (mairies, perceptions, commissariats de police, bureaux de poste, gares, banques, librairies etc), on voit apparaître le cinghalais en première place et le tamoul passe à la deuxième place.

Les doléances des Tamouls s'allongent : la perte de la nationalité pour un million de personnes peine et froisse l'ensemble de la communauté ; la non reconnaissance de la langue tamoule les humilie.

Le gouvernement de Colombo a commis d'autres maladroites : il a choisi comme emblème de l'État un lion tenant un long couteau par une patte. Ce lion figure aussi sur le drapeau national. Or, dans la légendaire opposition des Cinghalais et des Tamouls, on oppose deux animaux : le lion représentant le Cinghalais, et le tigre, le Tamoul. (Au VIIIème siècle, les rois Chôlas du sud de l'Inde avaient le tigre sur leurs drapeaux. Même aujourd'hui, le tigre est célébré en Inde comme "animal national").

Il n'était pas très judicieux de la part d'un gouvernement d'adopter ce sigle dans le drapeau et dans l'emblème.

Les dirigeants tamouls montent une manifestation non-violente, un "satyagraha" sur l'esplanade en face du parlement à Colombo. (A.F. Q.T., p.5)

Encore une fois les Tamouls s'agitent : la grève totale est observée dans leurs régions : les magasins sont fermés, les fonctionnaires boycottent les bureaux, les transports publics ne circulent pas. L'armée est en état d'alerte. Elle quadrille les régions tamoules et Colombo. Les militaires frappent les militants non-violents et pacifiques.

Des mercenaires, encore une fois, perturbent le mouvement. A Colombo et dans le centre, autour de Kandy, des foules cinghalaises ameutées encore et toujours par de petits politiciens égoïstes, commettent des actes très graves : des maisons tamoules sont incendiées, des femmes tamoules sont déshonorées, des hommes sont frappés, poignardés, enlevés ou portés disparus. On voit même certains lancer des enfants tamouls dans des fûts contenant du goudron bouillant.

Pour Eric Meyer, "Le mouvement qu'ils (Banda et ses partisans) ont contribué à lancer échappe pour un temps à leur contrôle. Le conflit racial de 1956 fait 150 victimes. Le calme revient, mais le mal est fait et les deux communautés dressées pour longtemps l'une contre l'autre" (E.M.S.L., p.117).

Les Cinghalais justifient leurs actes de la façon suivante : ils sont chez eux, ils ne donnent qu'une place raisonnable à leur langue ; les autres, s'ils veulent rester, n'ont qu'à se tenir tranquilles. S'ils ne se tiennent pas ainsi, ils auront affaire à eux.

Les manifestations tamoules, même pacifiques, heurtent les Cinghalais. Mais les Tamouls, eux, tiennent un autre langage : ils sont aussi des natifs de ce pays, ils sont minoritaires, il est vrai, mais ils ont des droits que la majorité doit reconnaître. Ils ne font que lutter pacifiquement pour le recouvrement de ces droits.

Cette fois encore, ils n'obtiennent rien du tout. La douleur, la rancœur, le sentiment de frustration atteignent un degré de plus dans le cœur des Tamouls. La majorité cinghalaise dans l'ensemble ne s'en soucie pas.

Si le gouvernement de Colombo a refusé la nationalité à un million de personnes, il ne voit pas comment les faire partir dans la mesure où l'Inde refuse de les accueillir. Les intéressés, tout en ayant perdu certains avantages, n'envisagent pas non plus de s'en aller. Ils pensent que leur problème finira par s'arranger.

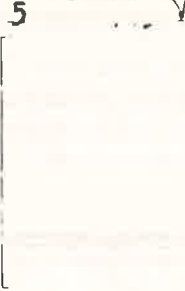
Certains dirigeants cinghalais trouvent alors des solutions : ces Tamouls partiraient peut-être "volontairement" si on créait un climat d'insécurité : donc, on incendie, on frappe, on poignarde, on viole. Au début, en tout cas en 1956, la police et l'armée (où on compte encore beaucoup de Tamouls) interviennent pour faire respecter l'ordre et la loi. Les assaillants ne sont pas encore sûrs de l'impunité dont ils bénéficieront plus tard.

Ces agissements portent leurs fruits : quelques centaines de Tamouls indiens osent franchir le pas en partant vers l'Inde tamoule, qui les accepte sans toutefois clarifier leur situation. Les relations indo-ceylanaises se sont dégradées à cause de ce litige.



Les Armoiries sri-lankaises
 Remarquez le lion rugissant
 portant un couteau,
 symbole des seuls Cinghalais.

ශ්‍රී ලංකා



දිනය 1968 40ක 32 දරණ පුද්ගලික ලියාපදිංචි කිරීමේ පතක

1968 40ක 32 දරණ පුද්ගලික ලියාපදිංචි කිරීමේ පතක

Le recto de la carte d'identité

Ceux qui disent que le Président J. R. a fait beaucoup de choses pour la langue tamoule doivent réfléchir. C'est une carte d'identité d'un Tamoul délivrée en 1981. Tout est écrit en cinghalais. Remarquez les armoiries avec le lion.



Une enveloppe "aérienne"
 portant trois langues :
 le cinghalais, l'anglais et le français



Un envoi recommandé.
 remarquez les deux seules langues
 cinghalaise et anglaise

De nouvelles atrocités en 1957-1958

Depuis 1948, des intellectuels, des médecins, des ingénieurs tamouls finissent par trouver un emploi, une situation en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. En 1957, à Colombo, les Cinghalais veulent imprimer la lettre cinghalaise sri sur les voitures, les mobylettes, les bicyclettes des Tamouls avant de mettre des plaques d'immatriculation en langue cinghalaise. Les Tamouls résistent. Cette résistance offense les Cinghalais. Le mouvement prend de l'ampleur.

Puisque les minoritaires ne veulent pas de lettre cinghalaise, eux, les Cinghalais ne veulent pas voir, à Ceylan, de lettres tamoules. Ils effacent donc avec du goudron tous les écriteaux tamouls des lieux publics : rues, administrations, gares. Les Tamouls souffrent, mais ne s'opposent pas. Cette passivité énerve les Cinghalais. Ils se mettent alors à envahir les magasins tamouls pour recouvrir les lettres tamoules avec du goudron. Alors là, les propriétaires tamouls s'opposent. Et c'est l'occasion d'une nouvelle flambée de violence. Les magasins tamouls sont dévalisés, pillés ; les Tamouls sont battus. Des hommes de main cinghalais saisissent des femmes, enlèvent la partie du sari qui cache la poitrine, arrachent une partie du corsage et impriment tout près des seins la lettre cinghalaise sri. Les Tamouls qui s'interposent sont molestés.

Quand s'arrête la furie des Cinghalais, les manifestations pacifiques des autres recommencent. Ils dénoncent les pillages, les tueries, les atteintes à l'honneur des femmes. Les députés tamouls soulèvent ces problèmes au parlement. Le premier ministre Banda accepte d'entamer des négociations secrètes avec le leader du groupe parlementaire du parti fédéral tamoul Chelvanayagam.

En juillet 1957, un accord connu sous le nom de "Pacte Banda-Chelva" (diminutif du nom des deux personnalités) est signé officiellement. Il donne une place officielle à la langue tamoule, accorde l'autonomie aux régions tamoules et enfin promet la fin de la colonisation des terres tamoules par les Cinghalais.

Tout en ayant été élu avec la promesse : "Tout est possible en 24 heures", Banda reconnaît certains droits à la minorité. En tant que politicien, il tient un langage, disons démagogique, en tant qu'homme d'Etat, il tient compte de certaines réalités.

Les Tamouls dansent de joie. Ils rendent hommage au leader cinghalais. Ils oublient provisoirement tous les malheurs qui se sont abattus sur eux. Ils s'adressent à la majorité en termes suivants : "Si nous avons vécu tant d'années ensemble, pourquoi ne continuerions-nous pas à vivre ainsi ? Le Tamoul et le Cinghalais ne sont pas des ennemis. Ne suivons pas les discours des gens sans principes. Travaillons ensemble, main dans la main, pour le bien de notre pays". Cette joie de la minorité est partagée par une bonne partie de la population cinghalaise.

Cette situation ne va pas durer.

L'actuel président Jayawardene qui dit n'avoir rien contre les Tamouls empêche la réalisation de l'accord. Leader de l'opposition à cette époque, il annonce publiquement son hostilité à l'accord Banda-Chelva, (Gérard Viratelle et Patrice Claude du "Monde" écrivent souvent que J.R. a fait beaucoup pour la langue tamoule. Et bien, qu'ils méditent sur son passé !) Non content d'annoncer son opposition, il entreprend une marche de Colombo (la capitale actuelle) à Kandy (l'ancienne capitale) à la tête d'un groupe de moines bouddhistes afin de sensibiliser les masses cinghalaises contre l'accord.

Banda résiste et se prépare à faire voter la loi au parlement. C'est alors que le 9 avril 1958, deux cents moines bouddhistes envahissent la demeure du Premier Ministre en exigeant l'abandon de l'accord. Avant la fin de la journée, Banda, la rage au cœur, annonce le retrait de l'accord. Il est visiblement déchiré entre la volonté de donner satisfaction aux revendications légitimes des Tamouls et le souci de sauvegarder sa popularité auprès des Cinghalais.

Ceylan a perdu une belle occasion d'assurer la cohésion de son peuple.

Les Tamouls sont choqués et sont terriblement déçus. Ils ne sont plus prêts à faire confiance à d'autres dirigeants cinghalais.

L'avenir leur paraît sombre. Afin d'envisager de nouvelles méthodes, le parti fédéral réunit un congrès en mai 1958 à Vavunya, dans le nord tamoul. Il est question d'y étudier les possibilités et les modalités du lancement d'un grand mouvement de désobéissance civile.

Certains leaders cinghalais ne voient pas d'un bon œil la tenue de ce congrès et entreprennent des actions pour amoindrir son importance. Le 22 mai, une nouvelle flambée de violence balaie le pays. Une rumeur se répand dans le centre du pays selon laquelle une horde de Tamouls venant de Trincomalee et de Batticaloa allait attaquer l'ancienne capitale Polannaruwa. Pour éviter cela, par précaution, les Cinghalais prennent des mesures : ils attaquent des trains et des bus en provenance et à destination des régions tamoules. Ceux de Polannaruwa sont malmenés : les viols, les vols et les destructions vont bon train. Les ouvriers sont massacrés. Certains se réfugient dans les champs de canne à sucre. Les assaillants franchissent un nouveau pas : ils brûlent vifs

certains Tamouls. C'est à Ratmalana, près de Colombo, en face du terminus des autocars, que pour la première fois ils atteignent une telle violence.

La nouvelle des événements de Polannaruwa se répand très vite dans le pays. Et les autres parties du pays ne veulent pas rester inactifs dans la tentative de donner une leçon à la minorité. Un peu partout, on arrête des cars et des bus. On fait descendre les Tamouls. (Pour nous, le Tamoul et le Cinghalais se ressemblent. Ils ont à peu près la même taille, les mêmes traits et la même couleur de peau. Nous avons de la peine à les distinguer. Mais les Cinghalais reconnaissent les Tamouls par leurs noms terminés en am ou an, (Rattinam ou Rajendran) et encore par leur incapacité à pouvoir lire le cinghalais ou réciter un hymne bouddhiste). On les malmène. On les moleste. Parfois, on les massacre. Colombo est touchée en dernier. Des temples hindous sont brûlés dans le sud de l'île. Des Tamouls qui sont encore forts dans le nord, incendient un temple bouddhiste de Jaffna en représailles. Enfin, le 27 mai, 5 jours après le début des incidents, le gouverneur général, Sir Oliver Goonetilleke déclare l'état d'urgence. La situation est enfin contrôlée.

Cette fois, on recense à Colombo 12.000 réfugiés tamouls qui vont être rapatriés par bateaux... à Jaffna. Car, la route et la voie ferrée ne sont pas considérées comme sûres. Malheureusement, ce déplacement de population se renouvellera encore plusieurs fois, surtout après 1977.

Le 25 septembre 1959, un moine bouddhiste assassine le premier ministre Banda. Il fait partie d'une organisation extrémiste qui compte 3.000 des 18.000 bonzes dirigée par "un moine affairiste et dépravé, Buddharakkhita" (E.M.S.L. p.115). L'assassin est condamné à mort. Un Etat bouddhiste ne devant pas pendre un moine bouddhiste, celui-ci se convertira au catholicisme juste avant l'exécution, pour mourir non-bouddhiste !

L'horreur atteint de nouvelles dimensions

Srimao Bandaranaike, la veuve de l'ancien premier ministre, élue triomphalement en 1960, après un court passage au pouvoir de Daganaike veut accentuer le caractère officiel de la langue cinghalaise. "Alors que la culture, l'histoire, le patrimoine archéologique bouddhique sont sans cesse exaltés, les arts tamouls sont ignorés dans les musées, les représentations ou les publications officielles" (E.E.M. S.L.P., p. 131).

Encore une fois, les Tamouls réclament l'égalité de traitement pour leur langue. Ils reprennent leur lutte pacifique. Leurs députés expliquent au parlement qu'il faut satisfaire les aspirations légitimes de la minorité. Ils disent qu'ils sont aussi ceylanais que les autres. Ils assurent l'Etat de leur fidélité. Rien à faire. La majorité ne veut rien céder.

Les manifestants tamouls descendent dans la rue. Ils distribuent des tracts. Ils observent une journée de grève. Ils portent des badges noirs sur leurs chemises en signe de deuil. Ils jeûnent. Ils organisent des processions avec des menottes aux poignets et des bandeaux sur la bouche pour signaler qu'ils ne jouissent pas de toutes les libertés.

Encore une fois, la violence sévit. D'une part, la police intervient, elle frappe, elle piétine, elle force les gens à interrompre les manifestations en les déplaçant de force, elle emprisonne. La justice condamne les militants. D'autre part des criminels, des gangsters et des hommes de main vont encore une fois dépasser les limites en attaquant les manifestants, en les poignardant. Il serait superflu de donner encore et toujours des détails. Mais chaque fois, les membres violents de la majorité atteignent une nouvelle étape : 58 était plus dur par rapport à 56, maintenant 61 dépasse les horreurs de 58.

Les Tamouls du Tamil Nadu indien suivent avec beaucoup d'angoisse ces événements. Ils souffrent pour leurs frères persécutés. Le parti du congrès au pouvoir dans cet Etat avec Kumarasami Kamaraj comme ministre en chef suit l'analyse du gouvernement central de Nehru : "Ceylan étant un pays

souverain, nous ne pouvons pas intervenir dans ses affaires intérieures. S'il y a intervention, elle ne peut être que sur le plan humanitaire". Le D.M.K., parti drabvidien, dans l'opposition au Tamil Nadu, rejette cette analyse et réclame plus de fermeté de la part de Delhi envers Colombo. Il organise à Madras une immense manifestation de protestation, avec plus d'un million de personnes, qui se rend jusqu'aux bureaux du haut-commissaire adjoint de Ceylan. Celui-ci accepte de recevoir une délégation dirigée par le député Dharmalingam de Tiruvannamalai. Cette dernière lui remet une pétition demandant de mettre un terme aux traitements inhumains infligés aux Tamouls. Le haut-commissaire adjoint promet de faire parvenir la pétition et de rendre compte de l'état d'esprit des manifestants à Colombo.

Voici la traduction d'un texte écrit par Canjeeपुरam Natarasan Annadurai, secrétaire général du D.M.K. et futur ministre en chef du Tamil Nadu dans son hebdomadaire "Dravida Nadu" du 06.08.61 à la page 31 : "Nous, les Tamouls, nous pleurons, nous sommes torturés par les atrocités subies par les nôtres à Ceylan... Ils sont allés travailler dur pour enrichir ce pays et ils sont attaqués par des enragés".

Succession d'injustices

Les Tamouls de Ceylan se sentent frustrés. Depuis treize ans, ils n'ont strictement rien obtenu.

Au contraire, de petites mesures sont prises qui vont grignoter petit à petit leurs libertés, leurs propriétés, leur avenir et leur dignité.

En 1964, le gouverneur général William Goballave annonce les lois suivantes :

- a. interdiction aux Tamouls indiens de posséder un commerce ou un magasin ;
- b. interdiction aux mêmes personnes de trouver un emploi ;
- c. interdiction d'acheter terrain ou champ.

(Navamani - Quotidien tamoul de Madras du 03.07.64, p. 3).

Vers la fin du mois de mai 1964, le premier ministre indien Jawaharlal Nehru meurt après avoir gouverné l'Inde pendant 17 ans. Sous son gouvernement, on n'a pas pu trouver une solution au sujet des "Tamouls indiens" de Sri-Lanka.

Lal Bahadur Shastri succède à Nehru dès juin 64.

Durant son gouvernement de 18 mois, il conclut un accord avec Madame Banda. Le gouvernement de Madras eut la tristesse de n'être même pas consulté.

Que dit ce traité ? Si 7 habitants d'origine indienne repartent en Inde, Colombo accordera la nationalité ceylanaise à 4 personnes. Les deux gouvernements décident d'épuiser ce contentieux en 15 ans, avant 1980.

Et que s'est-il passé en fait ?

En 1965, l'U.N.P. gagne les élections avec l'appui des Tamouls. Quand son gouvernement veut appliquer ce compromis avec l'Inde, des voix cinghalaises s'élèvent de plus en plus contre l'octroi de la nationalité ceylanaise. (Après 1977, le président J.R. accorde ou souhaite accorder la nationalité à 40.000 Tamouls. Or, depuis 1965, 560.000 autres ont quitté Ceylan. Sur la base de l'accord, 284.000 personnes au moins auraient dû obtenir la nationalité. L'Inde elle, a respecté la partie du contrat qui la concernait). Le gouvernement de l'U.N.P., dirigé par Dudley Senanayake signe un accord avec le Tamoul Chelva, conformément à l'alliance électorale conclue avec le parti fédéral tamoul. Il tente de donner satisfaction aux Tamouls sur le plan linguistique en garantissant une place raisonnable au tamoul. L'opposition dirigée par Mme Banda manifeste alors bruyamment et violemment contre cette possibilité jusqu'à son abandon.

Et c'est là la tragédie des Tamouls de Ceylan.

Quand Banda du Lanka Freedom Party est au pouvoir et accorde quelques concessions à la minorité, c'est l'U.N.P. dans l'opposition qui manifeste (1957-1958).

Et quand l'U.N.P., au pouvoir, prend la même décision, c'est le L.F.P. dans l'opposition qui descend dans la rue (1965).

Les dirigeants cinghalais de Ceylan ne trouvent pas de consensus pour régler de manière satisfaisante ce problème important de la minorité.

En 1970, Mme Banda retrouve le pouvoir à la tête d'une union de gauche comprenant son L.F.P., Lanka Sama Samaja Party (L.S.S.P.) de tendance trotskiste, mais n'appartenant pas à la IV^e Internationale et le P.C. prosoviétique.

Ce gouvernement modifie la constitution le 22 mai 1972. La religion bouddhiste devient la religion d'Etat. A partir de ce jour, son étendard multicolore flotte à toute occasion aux côtés du drapeau national. Bien sûr, les masses cinghalaises sont satisfaites. Mais, cette mesure est-elle nécessaire dans un pays qui comporte 3 millions d'hindous et de chrétiens et 1 million de musulmans ? A ce sujet Gérard Viratelle écrira en 1976 (L.M., 2 mars, p. 12) : "Les Tamouls ont perdu confiance en Colombo..."

C'est aussi cette constitution qui change officiellement le nom Ceylan du pays non seulement en Lanka mais en Sri-Lanka, ajoutant au nom cinghalais la fameuse expression Sri qui a été à l'origine des violences de 1957. Enfin, le poste de gouverneur général est supprimé pour être remplacé par un président de la République, sans véritable pouvoir.

En étudiant les tableaux suivants, nous pouvons constater combien la situation des Tamouls s'est détériorée dans le pays pendant ce temps. Leur part dans la fonction publique :

	En 1956	En 1965	En 1970
Administration	30%	20%	5%
Poste, chemin de fer, santé	50%	20%	5%
Enseignement	60%	30%	10%

Au parlement, ils sont 29 comme en 1948 ; mais depuis cette date on a fait passer le nombre des représentants cinghalais de 59 à 124.

Dans les forces armées :

- l'armée de terre compte 11.000 Cinghalais et 220 Tamouls ;
- la marine 2.000 Cinghalais et 20 Tamouls ;
- l'aviation 6.000 Cinghalais et 6 Tamouls ;
- En tout 19.000 Cinghalais et 246 Tamouls
soit 1,3% de Tamouls.

On trouve 17.000 Cinghalais et 475 Tamouls, (soit 2,8%) dans la police. Un fait plus grave est l'implantation de colons cinghalais dans les régions tamoules :

Districts	Tamouls		Cinghalais		Cinghalais En plus
	1953	1971	1953	1971	
Jaffna	477.304	673.043	6.183	20.402	14.219
Batticaloa	130.381	246.582	31.174	94.150	62.976
Trincomalee	37.517	73.255	15.296	55.308	46.196
Puthalam	9.010	30.994	31.587	309.298	277.711

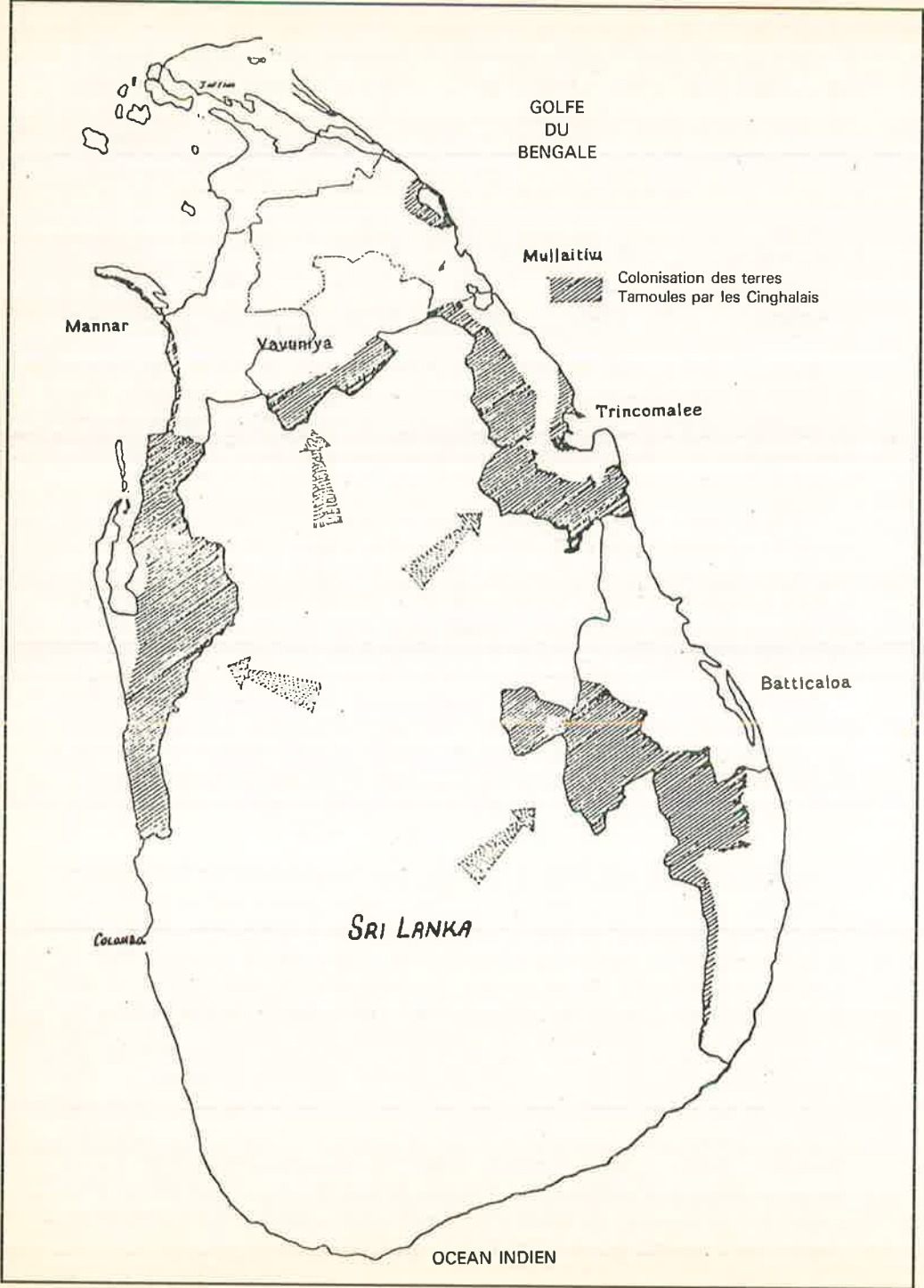
Partout, le nombre de cinghalais devient menaçant. Dans les quatre districts étudiés ci-dessus, la proportion de Cinghalais a augmenté. (Sur ces chiffres, il n'y a pas d'opinion identique entre les deux communautés. Les numéros de "The Hindu édition internationale" du 4^e trimestre 1983 contiennent des arguments et des contre-arguments des deux ethnies).

"Un système sélectif de triste notoriété appelé "Standardisation" fut introduit en 1970, exigeant des notes d'examen d'entrée supérieures pour les étudiants tamouls que celles des cinghalais" (A.F.Q.T., p. 6). "Tandis que... la nation cinghalaise prospère grâce aux vastes programmes de développement, les régions tamoules sont isolées, considérées comme des colonies indésirables" (A.F. OP. CIT. p. 8).

Les dernières manifestations pacifiques de tous les Tamouls de l'île ont lieu en 1972. "Le Monde" publia un article le 3 octobre à la page 5. Ceux qui accusent aujourd'hui les Tamouls d'être des terroristes et des séparatistes doivent le lire. Voici son titre : "La minorité tamoule lance une campagne d'action non violente". Elle s'oppose à l'esprit et au caractère chauviniste et intolérant (bouddhiste et cinghalais) de la constitution de 1972.

Ils lancent cette action le 2 octobre, jour anniversaire de la naissance de Gandhi, apôtre de la non-violence. Les troupes patrouillent dans les rues. "Le Monde" reconnaît ici que l'importante minorité représente environ 22% de la population du pays. (Le même journal a écrit par la plume de Gérard Viratelle, le vendredi 8 février dernier, à la page 4, qu'ils constituaient 12,6% de la population, reprenant à son compte la propagande de Colombo).

En quoi consiste la campagne ? En un boycottage des écoles et des magasins. Les dirigeants tamouls menacent de donner leur démission si le gouvernement ne donne pas satisfaction à leurs revendications. Le vieux sage Chelva démissionne le premier. Le gouvernement organise de nouvelles élections. Chelva et les autres sont réélus. Les dirigeants demandent à leurs électeurs de refuser de payer les impôts. L'Etat confisque des biens. Pour réclamer l'autonomie, les élus impriment des timbres. Ils sont arrêtés, poursuivis et condamnés sous l'accusation de sédition.



Cette fois, événement au Sri-Lanka - les foules cinghalaises, bien que mécontentes, n'attaquent pas violemment les manifestants ou les membres de la minorité. Les Anglais ont respecté en Inde les méthodes non violentes. Mais les dirigeants de Colombo en font fi.

En 1974, toujours sous le gouvernement de Mme Banda, a lieu à Jaffna, la IV^e conférence internationale de la langue tamoule.

Les trois premières ayant eu lieu à Kuala-Lumpur (Malaisie) en 1966, à Madras en janvier 1968 et à Paris en juillet 1970 au collège de France sous les auspices de l'U.N.E.S.C.O.. C'est une fête des Tamouls. C'est la joie de posséder une des belles, une des riches, une des anciennes langues du monde. Et c'est le grand regretté professeur Jean Filliozat qui fut directeur de ces conférences auxquelles participaient d'éminents savants du monde entier.

La police cinghalaise vient perturber la sérénité de la conférence et tue par balles 9 Tamouls. Ces meutres s'ajoutent à des centaines d'assassinats oubliés. Ils constituent le symbole de la jalousie des Cinghalais et s'inscrivent douloureusement dans le cadre de la provocation.

a. L'amorce d'une guérilla

L'analyse de leur avenir divise profondément les Tamouls.

“Nous avons suivi de 1948 à 1972 la méthode non-violente. Qu'avons-nous obtenu ? Rien. Les nôtres ont perdu la nationalité. Notre langue a perdu sa place. Nous avons perdu nos positions dans l'administration, la police et l'armée. Avec l'implantation des colonies de Cinghalais, avec les attaques, les enlèvements, les massacres, les départs forcés, nous ne survivrons plus si nous ne nous défendons pas par les armes” pensent des jeunes qui se mettent à agir. On comptera désormais 5, 6 groupuscules de mouvements violents parmi lesquels les Tigres de Libération qui jouent un rôle important.

Colombo les traitera, les traite de terroristes. Ils se disent combattants des libertés. Nous ne pouvons pas jeter le discrédit sur eux parce qu'ils ont choisi la lutte armée. Qui les a poussés vers cette extrémité ? Aucun homme de bonne volonté, aucun homme de cœur, aucun observateur bien au courant des événements de l'île depuis 1948 ne peut les blâmer. Gandhi lui-même dit que, au-delà d'une limite, toute concession équivaut à de la lâcheté. Dans le chapitre “Ahimsa ou la voie de la non-violence”, il écrit : “La non-violence suppose avant tout qu'on est capable de se battre. Mais en même temps, il faut consciemment et délibérément réprimer tout désir de vengeance. Il n'en demeure pas moins qu'en tout état de cause la vengeance a plus de valeur qu'une soumission purement passive, parfaitement inutile et tout à fait efféminée... La non-violence et la lâcheté s'excluent... Toute lâcheté et même la moindre faiblesse doivent absolument être rejetées... Si nous ne savons pas défendre nous-mêmes nos épouses et nos temples en faisant appel à la force qui vient du renoncement, autrement dit si nous sommes incapables de non-violence, nous devons au moins, si nous sommes des hommes, être à même de nous défendre en combattant...”

“... Je préférerais mille fois prendre le risque de recourir à la violence plutôt que de voir émasculer toute une race...” (pages 178-179, Gandhi : “Tous les hommes sont frères”).

Quant aux modérés, ils font la même analyse que les premiers, mais n’adoptent pas la violence comme moyen de lutte. Ils veulent respecter la légalité et prouver leur représentativité.

Les uns et les autres réclament désormais, pour sauvegarder leur avenir, un pays tamoul dans une partie de l’île qu’ils appelleraient Ealam (Ījam). Laissons parler ici Amirthalingam : “La violence politique à la conférence internationale sur la langue tamoule a été le point de départ de la lutte armée. Les premières cibles de ces jeunes furent les policiers responsables des 9 morts.

“... Puis certains jeunes impliqués dans ce règlement de comptes furent arrêtés et torturés par la police. Ensuite les policiers tortionnaires devinrent les objectifs d’attaques. Ainsi la violence commença à s’installer dans un cercle vicieux et ce fut l’escalade.

“... Par la suite, devant la violence continuelle de la police et de l’armée contre notre peuple et contre notre jeunesse, ces éléments se sont mieux organisés. Je ne les regarderai pas comme des terroristes. Je n’approuve pas leurs méthodes. Je ne suis pas d’accord avec leurs méthodes de violence et nous pensons que dans quelques circonstances, elles produisent des effets tout à fait contraires à notre attente et ne préservent pas les meilleurs intérêts de notre peuple. Mais je ne nierai pas le fait que nous apprécions l’esprit de sacrifice et le courage de ces jeunes qui meurent.

“... Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour les sortir de la voie qu’ils avaient choisie et ils ont souvent durement réagi contre nous dans certaines circonstances quand nous avons essayé de trouver des solutions pacifiques avec le gouvernement. Mais en dépit de tout cela je n’accepterai jamais de les traiter comme des éléments anti-sociaux ou terroristes. Ils sont peut-être mal guidés, mais tout en étant dans cette mauvaise voie, ils travaillent selon la méthode qui leur paraît bonne dans le meilleur intérêt de notre peuple tamoul.” (T.H., 26.08.83, p. 8).

Ces déclarations sont suffisantes pour le gouvernement de Sri-Lanka pour faire l’amalgame entre les Tigres et le F.U.L.T.. Donc, pour Colombo, tous les Tamouls sont des terroristes. A ce titre, ils doivent être éliminés ! Même en 1985, malgré tant de maux causés par les différents gouvernements, malgré tant de souffrances supportées par les Tamouls, ces derniers ne détestent pas les Cinghalais et ne rendent pas tous les Cinghalais responsables de leurs malheurs. Quand on lit leurs déclarations en tamoul et en anglais, quand on discute avec eux, c’est cela qui ressort.

Déferlement de la violence depuis 1977

Dès 1974, les membres du parti fédéral tamoul fondent un nouveau parti, le F.U.L.T. avec une autre formation politique tamoule, le Congrès des Travailleurs de Ceylan (Ceylon Workers Congress). Si le parti fédéral est implanté dans le nord et l'est, le congrès est la formation politico-syndicale des travailleurs des plantations du centre. C'est la première fois qu'ils se retrouvent ensemble au sein d'un même parti politique. Le leader incontestable du congrès est Thondaman. Le F.U.L.T. se présente aux élections de 1977 sur la base de la demande d'un pays indépendant, l'Ealam. Son manifeste électoral est clair.

L'U.N.P. conclut malgré cette demande un accord électoral avec le F.U.L.T.. D'autre part, son programme électoral proclame :

“L'U.N.P. reconnaît que la population tamoule affronte plusieurs problèmes. C'est l'absence d'une solution acceptable qui a conduit ce peuple à revendiquer la création d'un Etat séparé. Dans l'intérêt de l'unité et de l'intégration nationales si nécessaires pour le développement économique de tout le pays, le parti sent le besoin de résoudre ces problèmes sans délais. Quand il sera au pouvoir, il prendra toutes les mesures possibles dans les domaines tels que :

1. l'éducation,
2. la colonisation des terres (par les Cinghalais).
3. l'utilisation de la langue tamoule,
4. les emplois dans les secteurs public et semi-public.

“Nous convoquerons une conférence de tous les partis dans ce but et nous appliquerons ces décisions... (Sri-Lanka-Racism and authoritarian State. Race and Class., p. 112). Dans l'ensemble, l'UNP promet de réparer les torts causés aux Tamouls depuis si longtemps. Qu'un parti politique cinghalais les reconnaisse est déjà un événement en soi.

Les élections générales ont lieu le jeudi 21 juillet 1977. L'UNP obtient 140 sièges. Le F.U.L.T. devient le principal parti d'opposition et le chef de son groupe parlementaire Amirthalingam devient le chef de l'opposition. Le S.L.F.P. de Madame Banda n'obtient que 8 sièges, lui qui a été au pouvoir de 1970 à 1977. Les partis de coalition de gauche n'ont aucun élu. (L.M., 23 juillet 77, p. 5).

Ces élections ont eu lieu juste après celles de l'Inde qui ont enregistré la déroute de Madame Gandhi. Madame Banda a été accusée de pouvoir personnel, de favoritisme et de népotisme.

On s'attendait à une victoire de l'UNP, mais pas de cette ampleur. Jayawardene (J.R.) est donc le nouveau premier ministre. Il est né dans une illustre famille. Brillant avocat, il entre dans la vie politique vers 1934. Il est ainsi un des trois hommes politiques très expérimentés du monde. En 1948, il est appelé par le premier ministre UNP, D.S. Senanayake à être le ministre des finances de l'île indépendante. A la mort de celui-ci, alors qu'on s'attendait à la désignation de J.R. comme nouveau premier ministre, le parti préfère le fils du défunt, Dudley Senanayake. J.R. reste l'éternel second jusqu'en 1970. C'est après la défaite subie par l'UNP cette année là et l'éclipse de Dudley qu'il accède à la première place du parti. L'homme est considéré comme quelqu'un d'habile et de très intelligent. "Gentleman éduqué à l'anglaise, élégant et mesuré, sauf pendant la campagne électorale" insiste "Le Monde" (op. cit.), l'homme peut se montrer très dur envers ses adversaires : Srimao Banda perdra ses droits civiques, le F.U.L.T. sera chassé du parlement. En 1951, à la conférence de la paix de San-Francisco, il serait parvenu "à manœuvrer habilement Andreï Gromiko sur la question épineuse du Japon".

Ancien gouverneur à la Banque Mondiale et au Fonds Monétaire International, il a de solides amitiés dans le monde des affaires. Considéré comme un des candidats possibles au poste de secrétaire général des Nations-Unies, il est pour l'ordre. Bien qu'il se déclare "démocrate socialiste" par opposition à la "socialiste démocrate" Srimao, il veut attirer des capitaux étrangers pour faire de son île un nouveau Singapour ou un nouveau Hong-Kong. Il promet d'instaurer "une société d'ordre et de justice", de libérer une économie entravée et de créer des emplois. Peut-on lui faire confiance ? "Oui" disent plusieurs, ajoutant que l'homme a mûri. D'autres vont jusqu'à dire qu'il a la volonté sincère de résoudre les problèmes des Tamouls. Voyons-le dans les faits.

Dès sa première allocution radio-télévisée en tant que chef du gouvernement, il tient un langage dur envers la communauté tamoule en déclarant : "Je suis prêt aussi bien à la paix qu'à la guerre. A vous de choisir" (T.R.). Il n'essaie pas de distinguer les modérés et les jeunes extrémistes. Il a promis un gouvernement "dharmista" (juste). Le 15 août 1977, soit 3 semaines après son arrivée au pouvoir commencent à nouveau de graves troubles. Les policiers cinghalais mettent le feu aux halles de Jaffna, car on leur avait refusé l'entrée gratuite à une fête locale. La violence s'étend à tout le pays. C'est de nouveau le règne de la terreur pendant deux semaines (L.M., 24 août 1977, p.3). Les Tamouls sont battus, blessés, assassinés dans leurs demeures, leurs enfants terrorisés, leurs magasins pillés et brûlés. "Le service de radio de la police est utilisé pour exciter les gens et les pousser à la violence..." (A.F.Q.T., p.9).

Rien qu'à Colombo, on compte 35.000 réfugiés qui demandent à partir à Jaffna (Environ 25.000 selon L.M. du 2 sept. 1977, p.4 qui cite l'assassinat de 112 personnes. Le chiffre réel est certainement plus élevé : le même quotidien avance le chiffre de 200 dans son édition du 5 avril 78 à la p.6). En attendant leur départ, ils sont entassés dans six écoles dans de mauvaises conditions, avec peu de nourriture et de soins médicaux.

Avec ceux du nord, de l'est, de Colombo, ce sont les travailleurs des plantations qui ont souffert le plus. Leurs cabanes sont brûlées, les hommes battus, brûlés vifs. "Les actes de viol et de pillage... prennent des proportions incroyables" (A.F.Q.T. op. cit.). L'arrogance et la brutalité policière sont sans bornes. Le gouvernement ne prend pas de mesures. "Pourtant, les autorités parvinrent à maîtriser les débuts de massacres sur certaines plantations et dans les bazars du sud..." (E.M.S.L. p. 122). J.R. avait les moyens d'arrêter ces massacres partout. Les Tamouls sont très déçus encore une fois. La méfiance s'installe entre eux et J.R., cinq semaines après le succès de l'U.N.P..

Le F.U.L.T. soulève au parlement le problème de violences qui ont fait 200 morts, se plaint de l'attitude du gouvernement, de la police, de l'armée et demande enfin une commission d'enquête. D'habitude, les gouvernements successifs ne donnaient pas suite à ce genre de demande. Cette fois, J.R. l'accepte et nomme une commission sous la présidence d'un ancien juge à la cour suprême Sansoni. En réponse, le F.U.L.T. fait un geste significatif : il abandonne, provisoirement, la demande de l'Ealam, contre la garantie "du respect et des droits pour les 2 millions 700.000 Tamouls" (T.S., 11 août 80). Les extrémistes, eux, non seulement n'abandonnent pas la demande d'Ealam, mais encore n'attendent rien de nouveau du gouvernement.

La commission Sansoni n'est pas seulement chargée des violences d'août 1977, mais de tous les problèmes qui concernent la principale minorité, y compris la question du séparatisme. Elle se met immédiatement au travail.

Une nouvelle initiative de J.R. va créer de nouvelles divergences très graves entre lui et le F.U.L.T.. Le pouvoir cherche à modifier la constitution de 1972. Comme il dispose de presque trois quarts de sièges au parlement, alors que deux tiers sont suffisants pour le faire, il parvient très aisément à ses fins. Du régime parlementaire à l'anglaise, Sri-Lanka va passer au modèle de la V^e République.

J.R. et son parti se trouvent entièrement isolés sur ce problème. Les deux partis d'oppositions représentés au parlement, le F.U.L.T. (seize membres) et le S.L.F.P. (huit membres) y sont hostiles. Dans la rue et dans la presse, le parti communiste de Peter Keuneman, le lanka Sama Samaja Party du docteur Pereira et le Janata Vimukti Peramuna (extrême-gauche) ne cachent pas leur désapprobation.

Le F.U.L.T. refuse même de participer au débat parlementaire sur la nouvelle constitution. Ne commet-elle pas là une erreur monumentale ? Au lieu de chercher à composer avec le pouvoir, il se lance dans une opposition stérile, pense "The Statesman" (7 août 1978).

Le F.U.L.T. estime qu'avec la nouvelle constitution, le pouvoir va être concentré entre les mains d'un homme (J.R.), d'un parti (l'U.N.P.) au détriment de l'Assemblée Nationale.

Or, il veut pouvoir jouer un rôle à l'Assemblée. Dans son esprit, le but même de la nouvelle constitution est d'enlever aux Tamouls la dernière possibilité de participation à l'exercice du pouvoir. On ne peut pas dire que ce jugement soit erroné.

La situation en France avait été différente. La IV^e République faisait face à d'énormes problèmes. Elle avait perdu la guerre d'Indochine et menait tant bien que mal celle d'Algérie. Les militaires étaient mécontents. Les partis politiques et leurs dirigeants pensaient plutôt à leurs intérêts partisans. Les gouvernements souvent incapables, se succédaient à une allure vertigineuse. Il y avait un malaise certain. Et nous connaissons la journée du 13 mai 1958, l'appel au général De Gaulle et la suite. Sri Lanka au contraire, pensent les opposants à la nouvelle constitution, ne traverse pas de crise et n'a pas connu de gouvernements instables. Si le problème de la minorité n'est pas résolu, ce n'est pas la faute de la constitution, mais celle des gouvernements successifs. Ils ne voient pas de raisons pour priver l'Assemblée Nationale de son pouvoir ou pour le remettre entre les mains d'un seul homme. Ils accusent J.R. d'ambitions dictatoriales. L'intéressé s'en défend naturellement.

Le F.U.L.T. craint quelques arrières-pensées de la part de J.R.. La nouvelle constitution est adoptée par le parlement qui élit le premier ministre au poste de président de la République.

Le 4 février 1978, en ce 30^e anniversaire de l'indépendance de l'île, J.R. devient officiellement Président de la République. Il désigne son lieutenant Rane-singhe Premadasa au poste de premier ministre. Le F.U.L.T. et le S.L.F.P. boycottent la cérémonie (L.M. du 07.02.78, p. 1).

La nouvelle constitution n'entre officiellement en vigueur que le 7 septembre 1978. Elle honore la langue tamoule comme une langue nationale. Pour la première fois depuis l'indépendance, le tamoul sera utilisé comme le cinghalais dans les domaines législatif, administratif, parlementaire et scolaire ou universitaire (L.M. 04.08.82, p.5). Elle donne des garanties pendant dix ans (jusqu'en 1988) aux personnes d'origine indienne entrées au XIX^e siècle : des droits fondamentaux de libertés de parole, d'expression, de religion, de réunion, de fonder des associations ou des syndicats. Cette restriction de dix ans est apportée dans l'idée de résoudre le cas de ces gens avant 1988.

Tous ces éléments sont très importants et répondent à une vieille attente. A partir de cette nouvelle constitution, beaucoup d'observateurs vont écrire que J.R. a fait beaucoup de choses pour les Tamouls.

Dès le 8 septembre 78, Thondaman, responsable du congrès des travailleurs de Ceylan (C.W.C.), ouvriers tamouls des plantations du centre, co-fondateur du F.U.L.T. avec Amirthalingam, devient ministre des industries rurales. Désormais, il ne réclamera plus le Tamil Ealam. Il fait confiance au Président :

- pour la citoyenneté,
- pour l'utilisation de la langue tamoule,
- et pour l'emploi.

Ainsi J.R. réussit à opérer la division des Tamouls. Ceux du nord et de l'est, les modérés du F.U.L.T. comme les extrémistes qui estiment que le Président a inscrit beaucoup de garanties dans la Constitution mais qu'elles ne sont pas appliquées se trouvent coupés des populations du centre. (Amirthaligam déclarera en août 1981 à Cho Ramasamy, directeur du bi-mensuel tamoul de Madras "Thuglak" (01.09.81, p.4) ce qui suit : "Oui, le nouveau statut de la langue tamoule figure dans la constitution. Nous l'accueillons. Cela fait trois ans qu'il fut voté. Mais aucune de ces garanties n'est appliquée. Les lettres adressées aux Tamouls - même s'ils sont députés - sont encore en cinghalais). D'autres problèmes des Tamouls comme celui de l'emploi restent sans solutions. Le Président est peut-être de bonne volonté. Mais autour de lui gravitent de hauts dignitaires du parti et des ministres qui propagent des idées racistes et qui tiennent des discours incendiaires". Ils accordent de plus en plus d'importance à quelques cas isolés d'attaques de banques ou de tentatives d'assassinat d'un ancien ministre tamoul de Madame Banda, Kumara Suriyar et d'un député du F.U.L.T. qui est passé à l'U.N.P., Canakaratham, perpétrés par des extrémistes tamouls. (L.M. du 5 avril 78, p.6).

En 1978, le monde assiste toujours angoissé à l'agonie des Khmers. Les "boat-people" quittent encore le Vietnam dans des "bateaux" de fortune. Accueillis provisoirement par la Thaïlande et la Malaisie, ils sont ensuite répartis entre différents pays développés. La France, malgré ses problèmes, donne l'asile à des dizaines de milliers de ces réfugiés.

A côté de ces événements, les problèmes de Sri Lanka n'attirent pas l'attention du monde. Pourtant, il accueille dans sa capitale, du 6 au 10 juin, la conférence des ministres des affaires étrangères du bureau de coordination des pays non-alignés. (L.M., 7 juin, p.6, 12 juin p. 19). Après cette conférence, le gouvernement s'attaque sérieusement au "terrorisme".

Il n'examine pas suffisamment les conditions ou les raisons de l'apparition de la violence chez les Tamouls. Il ne s'empresse pas d'appliquer les garanties inscrites dans la constitution.

Il ne tient aucun compte d'un rapport rédigé par Walter Schwartz sous le titre "The Tamils of Sri Lanka" pour le compte du "Minority Rigts Group" de Londres qui dit : "Il serait malheureux que les responsables (cinghalais) attendent que les bombes explosent et que les prisons se remplissent à nouveau avant de reconnaître que les Tamouls ont besoin de se voir garantir leur place dans

l'avenir de l'île". L'Etat, le gouvernement et l'U.N.P. trouvent là une raison pour éliminer la minorité. Quand ils traitent les Tamouls de séparatistes et de terroristes avec l'aide de la presse, de la radio et de la télévision, les moyens d'information du monde entier reprennent ces mêmes expressions. Désormais, le gouvernement de Colombo peut tuer légalement, au grand jour. Et ceux qui disent lutter pour les libertés, ceux qui disent défendre le monde libre, enverront, à crédit ou pour argent comptant, les armes les plus sophistiquées pour combattre le "terrorisme".

En juillet 1979, lors de l'assassinat d'un inspecteur de police tamoul par les Tigres, le Président prend la décision grave d'envoyer dans les régions tamoules du nord et de l'est l'armée sous la conduite de son neveu, le brigadier Weeratinga avec pour mission de faire disparaître entièrement le terrorisme.

La situation économique est très mauvaise. Le gouvernement n'arrive pas à réaliser ses nombreuses promesses électorales, surtout dans le domaine social. Afin de détourner l'attention des masses cinghalaises, on s'acharne sur les Tamouls. Finies les promesses de justice !

Les casernes fleurissent. On transforme l'aéroport civil Palali de Jaffna en un immense camp militaire. On casse les pistes avec des bulldozers (T.R.). On fait voter par le ministre tamoul de la justice Devanayagam, l'unique élu tamoul de l'U.N.P., élection obtenue avec 20 voix d'avance sur son concurrent du F.U.L.T., une loi connue sous le nom de "Prevention of Terrorism Act" (P.T.A.). C'est une loi répressive calquée sur celle qui est en vigueur en Union Sud-Africaine. Cette loi est votée par les soins d'un président qui a promis un gouvernement "dharmista" (justice). Dès 1979, après la conférence des ministres des pays non-alignés, on signale plusieurs cas de torture.

En août 1980, trois ans après sa formation, la commission Sansoni remet son rapport. Elle s'oppose résolument à toute idée d'Ealam. Mais, elle admet la véracité des plaintes des Tamouls concernant les promesses non tenues. (T.S., éditorial du 11 août 1980). Elle recommande au gouvernement différentes mesures à prendre en faveur de la minorité. (Amirthalingam dira en août 1981 que non seulement le gouvernement n'a pas indemnisé les Tamouls, victimes des violences de 1977, mais encore qu'ils ont été ruinés depuis par d'autres violences qui se sont produites en 1979 et 1981 : (Th., 01.09.81, op. cit.).

En 1981, le président tient à organiser des élections au niveau des collectivités locales et des conseils de développement des districts (District Development Councils).

Il cherche ainsi à accorder certains pouvoirs (gestion des affaires locales) aux régions tamoules comme à tout le pays.

La minorité, par l'intermédiaire de ses députés, réclame l'autonomie des régions dans le cadre d'un pays uni ; le président et la majorité cinghalaise ne veulent pas en entendre parler disant que la constitution d'une région tamoule

unie conduirait inévitablement à la séparation. Les Tamouls modérés, eux, ne comprennent pas cette crainte et pensent que c'est pour éviter de leur donner certaines formes d'exercice du pouvoir qu'on met en place les conseils de développement de districts.

Pour Patrick Francès, (L.M. du 4 août 1982, p. 5), le D.D.C. constitue "la décision de remédier aux inconvénients d'un pouvoir très centralisé en accordant une place accrue à l'initiative régionale. D'abord en créant des postes de ministres de districts (24 pour toute l'île) disposant des crédits d'un budget décentralisé servant à financer des travaux d'intérêt général. Ensuite, en créant des "conseils de district" disposant, en vertu des pouvoirs délégués par le parlement, d'une certaine autonomie financière et administrative.

"Ainsi, le "pays tamoul" dispose désormais d'une responsabilité dans la gestion de ses propres affaires, un objectif poursuivi depuis l'origine par ses représentants".

Pour Amirthalingam (T.H., du 26 août 1983, p. 8), "The Government... started the District Development Councils, but it failed to make them effective and I should say, there was so much of resistance on the part of the government, both at the political and bureaucratic levels to the Working of the D.D. Cs that they have proved to be the most ineffective instrument of decentralisation. We have got just the empty shell of an organisation and not the substance of decentralisation..." ("Le gouvernement a créé des Conseils de développement de District ; mais il n'a pas réussi à les rendre efficaces et je devrais même dire qu'il y a eu tellement de résistance de la part du gouvernement tant au niveau politique que bureaucratique, qu'ils se sont révélés être un instrument de décentralisation des plus inefficaces. Nous avons seulement l'enveloppe vide d'une organisation sans la substance de la décentralisation...").

Antoinette Forget partage cette opinion. (Q.T. Op. Cit., p.9).

A la veille des élections de District prévues pour le 4 juin 1981, J.R. veut prouver à la nation et au monde que les Tamouls sont satisfaits de ses mesures et qu'ils votent en majorité pour ses candidats. Il fonde des espoirs sur la division permanente des Tamouls : ceux du Centre, des plantations voteront pour lui depuis que Thondaman fait partie de son gouvernement ; ceux de l'est ne réclament pas ouvertement l'Ealam ; il ne reste plus que les plus durs, ceux du nord, de la péninsule de Jaffna, très proche géographiquement de l'Inde tamoule.

Le président vient faire la campagne électorale pour son parti vers le 20 mai dans la région de Jaffna. Il essaie de se montrer sympathique envers les Tamouls : il énumère ce qu'il a déjà fait pour eux, il leur déclare qu'en votant pour les candidats de l'UNP, ils peuvent prouver qu'ils sont contre le séparatisme et ainsi il peut leur donner satisfaction sur d'autres problèmes. Il rentre

à Colombo en laissant deux ministres sur place, réputés pour leur chauvinisme cinghalais et reconnus comme des éléments durs, des faucons de la majorité. Il s'agit de Cyril Mathew, ministre de l'industrie et Gamini Dissanayake, ministre du projet d'aménagement du cours du Mahaveli.

Les Tigres tamouls tuent un candidat UNP et un policier, malgré la présence de l'armée et d'une division spéciale de la police. Ces deux forces pensent que si les extrémistes ont pu commettre ces deux actes, c'est qu'ils ont le soutien du peuple tamoul local. Incapables d'attraper les assassins, elles se vengent sur le peuple : elles incendient le 31 mai 1981 la bibliothèque publique de Jaffna, une des plus anciennes et des plus riches de toute l'Asie. Après les assassinats perpétrés en 1974 à la conférence internationale sur la langue tamoule, ces mêmes forces détruisent un des trésors inestimables de la culture tamoule de l'île.

Dans les jours qui suivent, les habitants de Jaffna accusent la police et l'armée de toutes sortes de violences : assassinats d'innocents, incendies, pillages, etc. Le gouvernement maintient les élections à la date prévue, proclame l'état d'urgence le 3 juin dans le district de Jaffna et impose le couvre-feu de 17 heures à 5 heures. (L.M., 4 juin, p. 4).

Le 4, le scrutin a lieu partout. Les partis d'opposition cinghalais le boycottent. Le F.U.L.T. demande à son électorat d'aller voter. A cause d'autres violences, le gouvernement étend l'état d'urgence dans tout le pays à partir de 17 heures, avant la clôture du scrutin. (L.M., 5 juin, p. 4). La participation n'excède pas 35%. Quelle valeur ont ces élections ?

L'UNP remporte la majorité des sièges dans 18 des 24 Conseils de Districts. (L.M., 9 juin, p. 4). Le FULT enlève tous les sièges dans les régions tamoules. Le président, quelques ministres et l'UNP viennent d'essuyer une défaite au nord et à l'est.

Le parlement se réunit en juillet. Les représentants tamouls soulèvent le problème des violences qui se sont produites à Jaffna. A cette occasion, le ministre Dissanayake reconnaît "que deux cents policiers étaient en partie responsables des actes de violence. Ils s'étaient livrés à des pillages et à des incendies à la suite de l'assassinat de l'un de leurs collègues". (L.M., 12 juin, p. 4). Le feu couve sous la cendre depuis juillet 81. Au parlement, le chef de l'opposition Amirthalingam est accusé d'avoir déshonoré le pays à l'étranger : en Amérique, en Europe et en Inde. La majorité lui reproche ses discours en faveur de l'Ealam au cours de ses voyages. En vérité, elle supporte mal un Tamoul comme chef de l'opposition. Un vote de défiance est présenté et voté contre Amirthalingam.

Des discours sont prononcés par des membres du gouvernement et du parlement tels que :

“Amirthalingam, un jour nous te tuerons ; avec ta peau, nous fabriquerons des souliers”.

“Il faut le fouetter et le lancer dans un lac”.

“Il faut le pendre”.

Cho Ramasami qui a interviewé Amirthalingam à Colombo écrit, après avoir lu ces discours, qu'ils sont très dangereux. Patrick Francès, comme pour confirmer Cho, apporte plus de précisions : “Amirthalingam est qualifié notamment de “menteur”, “traître” et “assassin digne de la potence”. Il ajoute : “... Plusieurs membres du parti gouvernemental prononcèrent des discours pour le moins belliqueux, propres... à enflammer les esprits nationalistes cinghalais. Le Président J.R. devait d'ailleurs le reconnaître publiquement dans un discours prononcé le 4 septembre suivant devant les cadres du parti.” (L.M., 4 août 82, p.5). Le Speaker (président du parlement) ou les membres du gouvernement n'ont pas prôné la modération à cette occasion.

Et les violences reprennent en août 81. Cette fois encore, les Tamouls des plantations paient, eux qui ne réclament pas l'Ealam, eux qui ont leur dirigeant au gouvernement. Les assassins payés par des patrons cinghalais les attaquent : ils brûlent leurs chaumières, ils tuent les hommes, ils font fuir des familles entières vers la jungle toute proche ou vers le nord. La police et l'armée, au lieu de protéger ces pauvres malheureux, les arrêtent, les malmènent les traitant de terroristes. Voici ce que dit “Le Monde” des 16-17 août 81 à la page 12 : “Deux personnes ont été brûlées vives au cours d'affrontements à Embilipitiya et plusieurs dizaines de boutiques appartenant à des Tamouls incendiées à Ratnapura. Dans cette dernière localité, la police a ouvert le feu contre un cortège de dix mille cinghalais qui pillait des magasins. Jeudi 13, le président Jayawardene a rencontré le chef du F.U.L.T., M. Amirthalingam pour discuter de ces événements.”

On compte des dizaines de morts. Toute la communauté vit dans la peur et l'insécurité. Ceux qui ont tout perdu sont accueillis encore, comme toujours, dans des camps de réfugiés dans leur propre pays. Ils sont hébétés, ils sont traumatisés. On ne compte plus les orphelins, les infirmes. Ces malheureux ajoutent un nouveau chapitre de larmes et de sang à leur histoire tragique déjà longue. Ils sont dirigés vers le nord.

La société non-violente “Gandhiyam” essaie d'accueillir les réfugiés tamouls et de les réinstaller avec ses faibles moyens. Les autorités la voient avec des yeux suspects.

Le gouvernement décrète le 17 août l'état d'urgence dans tout le pays ; (L.M., 19 août, p.4) il sera renouvelé tous les mois jusqu'à la fin de l'année (L.M., 18 déc., p.11).

Le premier ministre, évoquant ces graves événements, précise qu'ils n'étaient pas dirigés contre les Tamouls et que tous (Cinghalais et Tamouls) étaient touchés.

Amirthalingam ne partage pas ce point de vue : "Le premier ministre se trompe. Ces événements ont été dirigés contre le peuple tamoul. Il peut se faire qu'un ou deux magasins cinghalais, proches des boutiques tamoules, aient brûlé. A partir de ce fait, on ne peut pas accepter qu'ils n'ont pas été dirigés contre les Tamouls. Je crois que ces événements ont été programmés pour détourner l'attention du peuple cinghalais des problèmes économiques très graves que traverse le pays d'une part, pour faire peur, impressionner et écraser le peuple tamoul d'autre part" (Th, sept. 81, op. cit.).

Dans son long entretien avec Cho, Amirthalingam ouvre son cœur : "La police a tué de sang froid deux Tamouls. On ne retrouve pas la trace de quatre autres. Le président nous a assuré faire une enquête par une commission de membres du parlement. Dans cette commission figure un membre de notre parti. Parce que le Président de la commission, le ministre du commerce, ne trouve pas de temps libre, on ne la réunit pas".

Le leader du F.U.L.T. qui n'est plus officiellement le leader de l'opposition n'est pas remplacé par un autre député. Il pose cinq conditions pour retourner au parlement.

"Le gouvernement ne donnant pas suite aux recommandations faites par les commissions qu'il a nommées ou encore certaines de ces commissions ne se réunissant pas, nous demandons :

- 1° Une enquête globale sur tous les événements qui se sont produits depuis 1956 par un groupe d'observateurs étrangers. Nous voulons obtenir enfin justice.
- 2° Au moins 75% de policiers tamouls dans les régions tamoules.
- 3° Une nouvelle organisation de la sécurité (auxiliaire de la police) pour protéger les vies, les propriétés et les droits des Tamouls.
- 4° La fin de l'utilisation de l'armée pour le maintien de l'ordre et de la paix au nord et à l'est.
- 5° Des sanctions contre les policiers et les membres des forces armées qui ont incendié la bibliothèque de Jaffna et d'autres propriétés tamoules.

"Le Président a accepté les quatre dernières exigences. Le jour où il aura donné satisfaction, je retournerai au parlement"

J.R. excelle dans l'art de promettre ; mais il ne met pas malheureusement en pratique ses promesses : "If any problem is put to Mr J.R., his answer is : "I don't see any difficulty. We can do that". But, it is never done" ("si un problème est posé à Mr. J.R., il répond : "Je ne vois aucune difficulté.

Nous pouvons faire cela''. Mais, il ne le fait jamais''. Amirthalingam dans TH du 26 août 83, p.8)

A la question : ‘‘Est-ce qu’un parti qui manifeste de la sympathie pour les demandes tamoules peut arriver au pouvoir avec le suffrage du peuple cinghalais ?’’ il répond : ‘‘c’est tout à fait possible’’.

...Mais malheureusement, jusqu’ici, quand le gouvernement conclut un accord, l’opposition, quelle qu’elle soit, pousse le cri suivant : ‘‘On vend le pays aux Tamouls’’. Et le gouvernement ignore alors la minorité.

‘‘La hiérarchie bouddhiste jouit d’une influence excessive dans la politique cinghalaise. C’est à cause de cela que les gouvernements successifs sont incapables de répondre aux demandes élémentaires des Tamouls’’.

A la fin de cet entretien avec CHO, Amirthalingam n’écarte pas entièrement la possibilité de vivre ensemble dans un pays uni. (Th. op. cit, p.4./., en tamoul).

Développement des “Idées” racistes et chauvinistes

Des politiciens et des moines bouddhistes attisent, pour tirer profit naturellement, la méfiance qui existe entre les Cinghalais bouddhistes et les Tamouls hindous (ou chrétiens).

Ils se déclarent être des Aryens face aux Tamouls Dravidiens. (Pour nous, les uns et les autres appartiennent à la race noire). S'appuyant sur leur “origine aryenne”, ils s'estiment supérieurs aux Tamouls, tout comme Hitler qui se disait supérieur aux Juifs. Par beaucoup d'aspects, la cruauté d'un grand nombre de Cinghalais ressemble à celle exercée par les Nazis en Allemagne. C'est un paradoxe de l'histoire que de voir les Israéliens, victimes hier du système barbare nazi aider aujourd'hui le gouvernement cinghalais dans sa tentative d'élimination des Tamouls. Si beaucoup de politiciens qui entourent J.R. excellent dans cet art, nous possédons des discours et des écrits du ministre des industries et de la recherche scientifique. Il s'agit de Cyril Mathew, un des jeunes loups de l'U.N.P. qui est en même temps président d'un puissant syndicat d'ouvriers... bouddhistes affiliés à l'U.N.P.. Ses écrits et ses discours sont souvent en cinghalais. Je reproduis ici la traduction de certains passages déjà traduits en anglais, et publiés dans “Sri Lanka - Racism and the authoritarian state” op. cit. à la page 129.

Extrait du chapitre 1 : L'accord indo-sri-lankais. De son livre “Sinhalayage Adisi Hatura” (L'ennemi invisible des Cinghalais). “Selon cet accord, 300.000 Indiens (Tamouls) obtiendront la nationalité sri-lankaise, avec tous ses privilèges, tandis qu'on espère que 525.000 Indiens qui attendent d'obtenir la nationalité indienne accepteront de retourner en Inde un jour. Hélas ! Qu'a fait ce gouvernement national ! (de son propre U.N.P.). Au lieu de prendre des mesures pour sortir les villageois (cinghalais) de la montagne, des souffrances qu'ils endurent depuis de très longues années, il a garanti la sécurité et la liberté politique à 300.000 Tamouls qui vivent dans les plantations, au centre de notre pays, qui ne parlent même pas le cinghalais, mais qui ne connaissent que le tamoul.

“Jouissant ainsi des droits politiques, ces Indiens étrangers deviendront dans l'avenir la race majoritaire pour dominer les Cinghalais de la montagne”.

Page 137. “C’est l’accusation que je porte contre eux dans cette Assemblée. Je dis que ceux qui commettent de tels actes sont des barbares. Ils sont sauvages et barbares”.

Page 137. Extrait de la brochure : “Cinghalais, sauvegarde l’ordre bouddhiste” publiée en 1981, par le comité de développement de la cité sacrée de Seruwila. Du chapitre 3 :

“Permettons-nous la destruction de notre héritage national, religieux et culturel ?”

“Il ne faut pas chercher l’origine de la culture cinghalaise dans le passé récent, mais dans un passé de plusieurs milliers d’années.

“Quand... Mahinda apporta le message du bouddhisme dans ce pays... les Cinghalais avaient déjà atteint un très haut degré de civilisation.

“Avec l’établissement du bouddhisme, la culture et la civilisation cinghalaises prirent une nouvelle orientation. Désormais la vie des Cinghalais est guidée par le bouddhisme. Chacune de leurs créations, chacune de leurs occupations sont remplies d’influences du bouddhisme.

Des villages et des temples, des maisons et des palais, tout devient raffiné par l’esprit de l’enseignement de Bouddha. Du nord au sud, de l’ouest à l’est, sur toute la longueur et sur toute la largeur des trois royaumes n’existait qu’une culture : et ce fut la culture cinghalaise et bouddhiste.

[Le ministre manque de précision : quand existaient ces trois royaumes ?

A notre connaissance, “le royaume tamoul de Jaffna a existé jusqu’en 1619. Deux systèmes administratifs séparés pour les Cinghalais et les Tamouls étaient utilisés par les Hollandais et les Britanniques jusqu’à ce que ces derniers intègrent les deux races en un seul système en 1833” (T.S., éditorial du 7 août 78).]

“Bouddha visita Sri-Lanka trois fois. Il visita alors plusieurs lieux du nord et de l’est... Ces lieux bénis par ses visites se trouvent dans le nord et l’est, comme Deegavaapiya et Seruwila. (Le ministre ne dit pas sur quoi il s’appuie pour avancer de pareilles idées).

“Cependant, depuis quelques années, il y a un mouvement barbare bien organisé anti-cinghalais et anti-bouddhiste pour détruire nos ruines archéologiques et nos reliques bouddhistes...

Page 138, “...On peut trouver des trésors religieux et nationaux dans les districts de Jaffna, de Mannar, de Vavuniya, de Mullaiteevu, de Trincomalee, de Batticaloa et Amparaï (régions tamoules).

“Pour la majorité de la population de ce pays : les Cinghalais bouddhistes, la protection des anciennes reliques et ruines bouddhistes et la possibilité de vivre dans les parties septentrionales du pays où leurs aïeux ont vécu et où ils ont construit des lieux d’adoration bouddhiste sont devenus une question

très grave aujourd'hui. Comment pourrions-nous vivre, les yeux fermés, pensant uniquement à nous et non pas à notre droit de vivre dans les districts du nord et de l'est et notre devoir de protéger et d'adorer des anciennes reliques de ces lieux ?”

“Il est indéniable que les futures générations tout comme nos aïeux qui ont sacrifié leurs vies pour la liberté de leur race et pour la gloire de leur religion nous maudiront”.

“Au moins maintenant, au nom de notre race, au nom de nos aïeux et au nom des générations à venir, laissons diriger notre attention sur cette situation”.

En août 1981, le même Mathew publie une brochure contenant les discours prononcés par les ministres et les députés contre Amirthalingam au parlement, et une liste de 283 temples bouddhistes qui se trouvent au nord et à l'est exigeant l'installation en grand nombre de Cinghalais dans ces régions.

Si j'ai insisté dans les dernières pages sur les “œuvres” de Cyril Mathew, d'autres sont aussi “éloquentes”. Voici deux autres discours prononcés après le terrible pogrom de 1983.

1. Du ministre Gamini Dissanayake : “Si l'armée indienne nous envahit, il lui faudra 14 heures. Mais nous, nous pouvons arroser notre terre en lui sacrifiant le sang de chaque Tamoul du pays en 14 minutes. (Sri-Lanka - Racism and the authoritarian State - op. cit., p.81).

2. Du Président Jayawardene : “Si je demande aux forces armées de tuer tous les Tamouls, elles le feront. Mais je ne leur demanderai pas” (the Sun - week-end, 11 décembre 1983, p1).

On peut résumer ainsi : A cause des Tamouls Indiens, le Cinghalais a perdu sa situation. En leur donnant la citoyenneté, l'Etat Sri-Lankais risque de leur donner la majorité. Les Tamouls ont pris la place des Cinghalais dans le commerce. Avec leur étrange langue et leur étrange religion, ils ont détruit les traces du bouddhisme dans le nord et l'est. Il faut y installer des Cinghalais bouddhistes.

On ne peut comprendre les terribles violences qui se sont abattues sur la minorité en juillet 1983 et le génocide en cours qu'à la lumière de cette situation. Le Cinghalais finit par penser que le Tamoul qui est son rival sur tous les plans ne partira pas, ne quittera pas le pays volontairement ; il faut le forcer en créant un climat d'arbitraire, de terreur et d'insécurité permanente.

Le terrorisme d'Etat avant 1983

En 1981, après que le ministre Dissanayake a admis la participation des policiers dans la vague de violence de Jaffna, le Président accepte de nommer une commission pour enquêter sur les abus des policiers. Elle est présidée par un Tamoul, un des derniers à occuper un haut poste, Sundaralingam, Inspecteur général adjoint de la police. Elle remet très vite son rapport dans lequel elle reconnaît la responsabilité des policiers cinghalais dans la violence. Non seulement, l'Etat ne prend aucune sanction contre les prévenus, mais encore deux officiers de police tamouls qui ont témoigné contre leurs collègues cinghalais sont arrêtés... par l'armée et gardés au secret. (P. Nedumaran : 'Sri-Lanka Tamils problem. A shocking revelation', p.14).

Dès 1975, Amnesty International dénonce la torture pratiquée sur les Tamouls. Le 6 juillet 1983, cette organisation publie à Londres un rapport accablant pour les dirigeants bouddhistes "justes" de Sri-Lanka. Une version française existe sous le code SF83CA 125 de 79 pages. Le rapport étant long, je me contenterai de donner ici les informations du Monde (7 juillet 83, p. 5), quitte à ajouter certains détails. "Chronique d'informations internationales", (mensuel d'A.I. section française) n° 89. Juillet 83 réserve une page (II) au sujet et annonce : "Le sort des détenus tamouls est préoccupant". "Le Monde" donne comme titre : "Selon A.I., des détenus politiques auraient été torturés".

Une mission conduite par Orville Scheel, avocat new-yorkais respecté a visité le pays du 31 janvier au 9 février 1982. Elle a recueilli sur place le témoignage de 26 personnes victimes de la torture ou témoins de ces sévices et a reçu par la suite d'autres informations à ce sujet. D'une manière générale, dès le vote de la fameuse loi sur le terrorisme (P.T.A.), A.I. s'est inquiété et a alerté les plus hautes autorités de l'Etat sur les risques de torture. Amnesty tient absolument à ce que la police ne garde pas un prévenu plus de quelques jours. Pour elle, ce maximum de jours de garde est une garantie contre la torture. Dès lors que les jours de détention augmentent, l'organisation internationale craint généralement que des possibilités d'utilisation de la torture existent.

La mission cite le cas d'un jeune fermier tamoul de Trincomalee, M.K. Navaratnarajah, mort le 10 avril 1983. L'autopsie a révélé 25 blessures externes et lésions internes. A.I. possède une déposition sous serment de Kanagaratnam Gunapalasingham, un ouvrier cigarier de Kokuvil, marié et père de deux enfants.

A cause des difficultés financières dues à des raisons familiales, il décide de vendre un bijou en or de sa femme qui lui rapporte 12.600 roupies le 16 mai 1981. Il est arrêté par l'armée le jour même, au moment où de nombreuses arrestations, consécutives au vol de la banque Neerveli, ont lieu. Gunapalasingham est agressé au moment de l'arrestation. Emmené au camp de Palaly où il est agressé de nouveau, il explique l'origine de l'argent qu'il détient. Il est transféré au camp militaire de Panagoda, près de Colombo. Le 17 mai, aux membres de l'armée qui le questionnent, il montre le reçu de la vente de son bijou. Ses interlocuteurs brûlent le reçu. Quand il nie savoir quoi que ce soit du vol de la banque, on lui donne des coups de pied sur tout le corps et on le frappe avec une sorte de... tuyau derrière la tête.

Gunapalasingham est torturé de la façon suivante :

- a. Un tortionnaire enfonce des aiguilles dans la rainure des ongles de ses orteils et de ses doigts.
- b. Des aiguilles bien plus grosses sont enfoncées dans ses talons et quelquefois 4 ou 5 à la fois.
- c. Les officiers frappent aussi la plante des pieds avec une sorte de... tuyau.
- d. Les militaires l'aspergent d'un liquide contenu dans une bouteille percée de petits trous au sommet, et comme résultat, il a des brûlures sur le corps.

Le 19 mai, vers 9 heures du soir, il est expulsé du camp militaire. Deux jours après sa libération, il se rend au poste de police d'Anaikoddaï pour déposer une plainte. La police refuse de l'enregistrer. Sur l'intervention d'un membre du parlement, on enregistre sa déposition.

Gunapalasingham se plaint d'une "incapacité à uriner et d'hallucinations". Le 21 mai, il se trouve à l'hôpital général de Jaffna. Il y reçoit un traitement médical jusqu'à son départ le 27 juin 1981. Après sa réadmission à l'hôpital dans la première semaine de juillet 1981, il refuse toute nourriture et boisson et ne peut pas parler ; il s'exprime uniquement, par gestes. Il a des difficultés à uriner. Le médecin dit à A.I., qu'il avait trouvé des traces d'hématomes dans les deux articulations du gros orteil et sur les talons, ce qui confirme la déposition de G. Singham.

L'expert médical déclare à A.I. que le patient avait des crises d'hystérie, se référant continuellement aux agressions par l'armée. L'expert a conclu qu'il souffrait de profonds troubles psychiatriques en raison de la torture. "Gunapalasingham s'est suicidé le 2 septembre 1981. Sa famille et ses jeunes enfants sont sans ressources" (A.I.S.F., op. cit., p. 17).

Ne croyez pas que c'est un cas unique ou isolé : des Gunapalasingham existent à Sri-Lanka par milliers ! Ils se taisent, car il ne leur est pas donné à tous de rencontrer A.I. !

La mission estime que le nombre des détenus politiques s'élève à 65 (en février 1982). Par la suite, naturellement, ce nombre augmente considérablement.

Six personnes au moins sont incarcérés sans inculpation depuis deux ans alors que la loi n'autorise que dix-huit mois. Mais avec le zèle de certains et le laisser-aller d'autres, on arrive à de pareils résultats. "La mission a également enquêté sur la mort de 6 hommes que les forces de sécurité auraient passés par les armes ou battus à mort en juin 81, à la suite d'un attentat par balles visant deux policiers. Deux jeunes Tamouls, pris dans une raffle à ce moment-là ont dit qu'ils avaient été emmenés dans un lieu désert, puis près du cimetière de Jaffna, où un policier a tiré sur eux et les a laissés pour morts. Ils ont survécu, mais l'un d'eux est maintenant handicapé" (Chronique, op., cit., p. II).

La mission donne quelques détails de torture :

- suspendus à des crochets, la tête en bas, et frappés à coups de barre de fer ;
- enfoncement d'aiguilles sous les ongles des orteils et des doigts
- Introduction de règles et autres produits par l'anus ;
- Obligation pour le détenu de marcher sur des morceaux de verre cassés ou de se tenir à genoux sur les mêmes objets ;
- bourrage des narines de poudre de piment à l'aide d'un clou".

Amnesty demande au gouvernement de Colombo de respecter les droits de l'homme inscrits dans la Constitution du pays. La mission a manifesté le désir de rencontrer les autorités afin de connaître leur version et leur montrer les résultats de son enquête. On lui réserve une fin de non-recevoir. Après avoir envoyé son rapport de 72 pages au Président J.R. le 7 février 1983, A.I. a réitéré sa demande de s'entretenir avec le gouvernement. Le 6 avril, elle s'est entendu dire une nouvelle fois un refus.

L'affaire n'en restera pas là. Le ministère des affaires étrangères publie à Colombo, rapporté par "Le Monde" du 8 juillet à la page 4 : "Les lois et les procédures relatives à la détention sont définies de telle sorte que les personnes arrêtés ne peuvent être torturés".

"Il est regrettable, poursuit Colombo, qu'Amnesty International ait choisi d'omettre ou d'ignorer totalement les activités des groupes terroristes qui ont conduit à l'établissement de la loi sur la prévention du terrorisme". Une Sri-Lankaise cinghalaise Suriya Wickremasinghe, étant présidente du comité exécutif international d'A.I., jouant donc un grand rôle dans ses activités et connue pour ses idées marxistes, est accusée par Colombo de mener des actions contre le gouvernement conservateur qui n'a pas ses préférences. C'est de la pure calomnie !

La Haute-commission (ambassade) de Sri-Lanka à Londres publie un communiqué plus long “réfutant point par point” les charges d’Amnesty. Dans ce cas, cette organisation devient têtue, car elle sait que la vérité et la justice sont de son côté et que le mensonge et les menaces sont en face. Amnesty reprend donc les idées développées par la haute-commission afin de faire voler en éclat les “arguties” de Colombo.

Les événements de 1982

La vie politique sri-lankaise va connaître des moments importants avec les élections législatives prévues pour l'été.

Vers les derniers jours de juillet éclatent entre les membres de la petite minorité musulmane, les Maures, un million de personnes qui utilisent le tamoul comme langue véhiculaire et ceux de la majorité cinghalaise bouddhiste, des affrontements qui font 3 morts et 75 blessés à Galle, dans le sud. L'armée reprend très vite la situation en main (L.M., 01, 02 août).

Le quotidien parisien publie trois articles, les 3, 4 et 5 août écrits par Patrick Francès sous le titre : "Sri-Lanka en proie aux tensions ethniques". Je donne quelques passages du premier article : "Les racines du mal" (3 août, pages 1 et 6).

"Une étincelle, pas plus n'en faut, dans ce pays, constate un observateur étranger, pour réveiller dans les couches populaires cinghalaises le vieux fond d'animosité anti-tamoule qui sommeille à l'état latent en période normale mais qui est prompt à faire surface à la faveur des circonstances, fût-ce d'un incident isolé".

Après avoir évoqué les violences anti-tamoules de 1981 et de 1977, il écrit : "Ces différents incidents n'en illustrent pas moins ce cancer - ce "prurit communaliste" pour reprendre l'expression d'un diplomate - qui, depuis l'accession de l'île à l'indépendance, ronge et menace, d'une manière chronique l'unité de Sri-Lanka.

Dans le deuxième article intitulé : "L'engrenage des extrémistes", il indique la tactique des Tigres tamouls : frapper et disparaître. Déjà, à cette époque apparaît sur les murs de Colombo le slogan suivant : "Tigres, la danse est finie. Maintenant c'est au tour des Lions" (l'emblème des Cinghalais). Une distribution de tract appelant la population cinghalaise à un complet boycott économique des ennemis tamouls et des musulmans a lieu à Colombo.

P. Francès reconnaît que les dirigeants du F.U.L.T. choisissent "the ballot and not the bullet" (le bulletin de vote et non la cartouche). Il évoque "l'existence", au sein de l'UNP, voire au sein du cabinet, d'éléments décidés à défendre coûte que coûte la suprématie cinghalaise et, par conséquent, peu favorables à la politique de conciliation et de concertation suivie par J.R."

Il ajoute : “Cette politique est ouvertement contestée par le clergé bouddhiste traditionaliste” qui demande le stationnement permanent de l’armée dans le nord de l’île et la poursuite accélérée du programme de colonisation de districts tamouls par des communautés cinghalaises. “Estimant que la politique de la main tendue a échoué, ces éléments redoutent, au contraire, qu’elle ne mette en péril l’existence de l’ethnie cinghalaise”.

Dans le troisième article intitulé : “La carotte et le bâton”, (p.6 du 5 août 82), P. Francès analyse les deux faces de la politique de J.R. : Carotte, l’élection au suffrage universel des conseils de développement des districts, bâton, la motion de défiance contre Amirthalingam. Le journaliste du “Monde” évoque ensuite “l’accord tacite qui serait intervenu entre l’U.N.P. et le F.U.L.T. selon lequel le premier rangerait dans ses tiroirs son projet de modification de la constitution (interdiction de réclamer l’Etat tamoul indépendant) tandis que la deuxième mettrait, pendant six mois, une sourdine à ses revendications sécessionnistes”.

Il souligne ensuite une vérité très importante : “Le F.U.L.T. ne croit pas sincèrement à la possibilité de voir se réaliser un jour son objectif d’un Etat séparé mais il use de cette revendication comme d’un efficace moyen de pression dans les négociations avec le pouvoir, présent ou futur”.

Il rencontre Amirthalingam qui lui tient le langage suivant : “Pendant vingt cinq ans, nous avons combattu à l’intérieur du système et réclamé une structure fédérale pour ce pays. Mais nous n’avons rien obtenu. Bien au contraire, nous avons assisté à une détérioration constante de notre situation. D’où notre ralliement à “l’Ealam”, en 1976, solution que nous avons d’abord repoussée mais qui nous paraît, maintenant, être notre seule chance de survie. Certes, si le gouvernement nous proposait une alternative raisonnable (les conseils de district ne vont pas assez loin), nous serions prêts à l’examiner et, si elle nous paraissait satisfaisante, à la soumettre à notre communauté”.

Après avoir obtenu les opinions contradictoires de Sivasithambaram, président du F.U.L.T. et du ministre Lalith Athulathmudali sur l’Ealam, Francès évoque les problèmes économiques de l’île : les ambitieux programmes de développement (zone franche industrielle près de Colombo, vaste projet d’aménagement hydro-électrique de la Mahaweli) grâce à l’aide de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, du Club des pays donateurs d’aide (760 millions de dollars en 1980, 834 en 1981 ; l’île dépend en grande partie de l’aide extérieure ; le Président le reconnaît en disant qu’elle ne peut ni survivre, ni fonctionner sans elle), l’inflation qui frappe les couches défavorisées de la population et la suppression des subventions pour les produits alimentaires. Il cite enfin le président J.R. qui déclare que son pays deviendra un pays développé pour conclure : “Encore faudrait-il pour cela qu’il parvienne enfin à effacer un antagonisme ethnique qui s’est fortifié au fil des ans”. Personne ne sait encore que Colombo a un plan machiavélique pour résoudre le problème tamoul.

La diaspora tamoule de Sri-Lanka se retrouve en été à New-York et à Paris. La convention de New-York des 3, 4 juillet met en place un conseil de libération nationale tamoule. Deux tendances s'y côtoient : une première modérée, animée par Amirthalingam qui ne souhaite pas engager une épreuve de force avec le gouvernement de J.R. à la veille des élections présidentielle et législative ; l'autre, plus dure, s'oppose à toute participation à ces consultations ainsi qu'à la poursuite d'un dialogue avec le gouvernement.

A Paris, le 1^{er} août, ils étudient la possibilité de former avant un an un gouvernement provisoire de la nation tamoule. Ils apportent leur soutien au conseil de libération nationale tamoule qui reçoit la mission de rechercher des appuis internationaux pour la cause tamoule (L.M. - 6 août 82, page 6).

Toute la communauté minoritaire de l'île compte beaucoup sur les Tamouls de l'Inde qui éprouvent naturellement de la sympathie pour leurs frères d'outremer. La Nouvelle-Delhi est gênée. Les souvenirs cruels du partage de 1947 qui a vu la naissance des deux Pakistans étant encore présents dans les esprits, l'Inde est farouchement opposée à toute sécession où que ce soit. Elle ne tient pas non plus à s'immiscer dans les affaires intérieures d'un Etat souverain. Elle se sent uniquement concernée par les problèmes qui touchent les droits de l'homme dans l'île (assassinats, viols, tortures, incendies de la minorité).

Les élections présidentielles sont fixées au mercredi 20 octobre. "Intellectuellement, je suis en pleine possession de mes moyens. Physiquement je suis en pleine forme. Je peux boxer, nager. En fait, je suis en meilleure condition que n'importe lequel de mes adversaires et donc parfaitement en mesure de gouverner ce pays" déclare le président sortant de 76 ans avant la consultation. (L.M., 22 oct. 82, p. 6). Le F.U.L.T. demande le boycottage des élections. Les trois ministres tamouls Devanayagam (U.N.P.), Rajadorai et Thondaman (anciens du F.U.L.T.) font campagne pour le Président. Cependant, le fils du grand leader tamoul de 1948, Kumar Ponnambalam se présente comme candidat du congrès tamoul qui demande la création d'un Etat local autonome. J.R. est élu avec 52,5% des suffrages. K. Ponnambalam devance le président dans le district de Jaffna. Il obtient en tout 173.934 voix, malgré le boycottage.

Dans "Le Monde" du 23 octobre à la page 6, P. Francès développe certaines idées après l'élection de J.R.. Le titre est révélateur : "Jayawardene va poursuivre une politique pro-occidentale". En effet, Sri-Lanka reçoit l'aide américaine la plus importante d'Asie par habitant et demeure l'allié de fait de Washington dans l'Océan Indien. Après avoir analysé les avantages (encouragement de la production, création de quelques dizaines de milliers d'emplois) et les inconvénients (la plus grande dépendance du pays à l'égard de l'ouest, l'agrandissement des écarts entre la capitale et le monde rural) du système économique "libéral", Francès avance l'idée suivante : "M. Jayawardene ne pourra peut-être pas toujours manier la carotte et le bâton avec les autonomistes tamouls". L'avenir dira si le journaliste a raison.

Les signes avant-coureurs du génocide de juillet 83

En ce qui concerne les événements qui se sont produits de la fin de 1982 à l'explosion de violence de juillet 83, je vais me contenter de reproduire ici l'article Sri-Lanka paru dans la "Revue de la Commission Internationale de Juriste" du mois de décembre 1983 n° 31 des pages 9 à 15.

"Les élections présidentielles d'octobre et l'organisation en décembre d'un référendum destiné à reconduire le mandat du parlement, ont été suivies d'une recrudescence des activités de la petite organisation terroriste tamoule.

"Une publication gouvernementale... recense 16 actes de violence, y compris l'assassinat de onze membres de la police, de l'armée... entre octobre 82 et début juillet 83. (La version tamoule minimise ces événements).

"Devant l'incapacité croissante à prévenir les activités terroristes, le gouvernement a élargi son recours à la loi sur le terrorisme... 30 personnes ont été arrêtées le 11 novembre 1982 dont 8 prêtres, un professeur d'université et sa femme. Le 17 novembre, les pères Singarayer et Sinharasa, M. Nityanandam, professeur et sa femme Nirmala ont été inculpés en vertu de la loi sur la prévention du terrorisme... (6 prêtres catholiques ont été relâchés).

"Dans une lettre adressée au président de la Conférence des évêques du Sri-Lanka, le père Singarayer signalait qu'il avait été torturé...

"Des protestations ont été organisées dans les régions à majorité tamoule pour réclamer la libération des prêtres et des autres prisonniers. Un jeûne de protestation et une réunion de prières se sont déroulés le 10 décembre dans l'église Saint-Antoine de Vavunia.

"Après cette réunion, les participants ont été attaqués par l'armée qui a même pénétré dans l'église pour en agresser certains. Cette attaque a donné lieu à de nouvelles protestations sous forme de Hartal (fermeture des boutiques et entreprises commerciales) dans la ville de Vavunia.

"Le début de 1983 a été marqué par une escalade de la violence, aussi bien de la part des terroristes tamouls que de l'armée sri-lankaise. En janvier à Vavunia, les terroristes ont assassiné par balles un organisateur de l'UNP. En février, un inspecteur de police et un chauffeur ont été assassinés par balle. En mars, un véhicule de l'armée a été pris dans une embuscade et cinq soldats ont été blessés.

“En représailles, l’armée et la police ont, entre autres, attaqué en mars un camp de réfugiés installé avec l’aide de l’organisation “Ghandiyam Society”. ... Un de ces camps, celui du village de Pannakulam, dans le district de Trincomalee a été attaqué le 14 mars 1983, Seize cabanes ont été incendiées et les volontaires de Ghandiyam ont été menacés. Bien que les familles ainsi lésées aient porté plainte, aucune poursuite n’a été menée.

“Le Dr. Rajasundaram et M.S.A. David ont été arrêtés au début avril. Tous deux auraient été torturés et, en dépit d’une ordonnance du tribunal, n’ont pu recevoir que tardivement la visite de leurs avocats. Tous deux ont été accusés de se servir de l’organisation Ghandiyam pour porter assistance aux terroristes tamouls.

“... Les événements des mois de mai et de juin montrent clairement que la situation se dégradait sérieusement.

“Un scrutin a eu lieu le 18 mai pour pourvoir 37 conseils municipaux et urbains ainsi que 18 sièges au parlement. Entre l’annonce des candidatures et le jour du scrutin, de jeunes militants tamouls auraient lancé une violente campagne pour le boycottage du vote. Deux candidats de l’UNP ainsi que le secrétaire du parti du district de Jaffna ont été tués par balles. Des actes de violence se sont poursuivis jusqu’au jour du scrutin où plusieurs bureaux de vote ont été attaqués à l’aide de bombes artisanales. Les incidents les plus graves ont eu lieu une fois le vote clos, lorsqu’une bande de jeunes Tamouls a pris d’assaut un bureau de vote situé à deux miles de Jaffna afin de s’emparer des urnes. Un caporal de l’armée qui montait la garde a été tué, et 4 policiers, ainsi qu’un soldat, ont été blessés.

“A 5 heures le même soir, l’état d’urgence était déclaré. Plus tard dans la nuit, au cours d’une action clairement menée en signe de représailles, les soldats ont incendié des maisons et des véhicules et se sont livrés à des pillages dans le voisinage du bureau de vote qui avait été le théâtre des incidents. Les soldats ont commis pour plusieurs millions de roupies de dégâts avant qu’on puisse leur faire réintégrer leurs casernes.

“Le 1^{er} juin 1983, une ferme et un foyer d’enfants gérés par la “Ghandiyam Society” ont été incendiés dans le village de Kovilkulam, près de Vavunia. M. Tim Moore, trésorier honoraire de la section australienne de la C.I.J., qui a pu se rendre sur place en juin 1983, déclare dans son rapport avoir discuté des opérations de ce mouvement avec de nombreux Sri-Lankais et en avoir conclu qu’il ne se compromet ni avec les milieux politiques ni avec les “Tigres”, mais qu’il est une véritable organisation de service social.”

“L’armée a continué à exercer des représailles au hasard sur la communauté tamoule pour venger les actions des jeunes militants tamouls. C’est ainsi que de jeunes Tamouls ont tué deux membres de l’armée de l’air qui faisaient leurs courses au marché de Vavunia le 1^{er} juin. Les jeunes Tamouls se seraient

réfugiés dans une des boutiques pour attaquer les soldats. En représailles, l'armée a incendié cette boutique ainsi que les boutiques voisines. Selon M. Tim Moore qui s'est rendu sur les lieux, "16 à 17 petites boutiques ont été détruites, qui prive les commerçants de leurs moyens d'existence et de la plus grande partie de leurs biens."

"Dans les deux cas, les Tamouls innocents qui ont souffert de ces destructions n'ont pu réclamer d'indemnisation pour les pertes entraînées par les actes illégaux des soldats. Contrairement à ce qu'il avait fait lors de l'incident du 18 mai, le gouvernement a renoncé à engager une procédure disciplinaire contre les soldats coupables lorsque 40 soldats de ce régiment ont déserté en signe de protestation.

"Au milieu de cette vague croissante de violence militaire et policière, un Règlement d'urgence a été promulgué le 3 juin 1983, autorisant la police, avec l'accord du Secrétaire au ministère de la défense, à enterrer les cadavres en secret sans procéder à une enquête ni dresser de rapport d'autopsie. Cette ordonnance d'exception s'applique à l'inhumation de toutes les personnes, y compris celles qui sont décédées en prison.

"Lorsqu'en octobre dernier, le gouvernement du Sri-Lanka a présenté son rapport au Comité des droits de l'homme en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, certains membres de ce Comité ont exprimé leur grave inquiétude devant ce Règlement d'urgence. Ils ont mis en doute la nécessité d'accorder des pouvoirs illimités à la police en matière d'inhumation ou d'incinérations de cadavres...

"Les procédures d'enquête sur les décès de prisonniers offrent des garanties contre la torture et les assassinats extrajudiciaires. Une enquête menée par un officier de police ne peut avoir la même valeur qu'une enquête judiciaire.

"Outre la promulgation de ce Règlement d'urgence, le non-respect du gouvernement pour la légalité s'est aussi manifesté dans trois cas où on a protégé des fonctionnaires qui avaient outrepassé ou abusé de leurs pouvoirs. Dans le premier cas, le magistrat a relâché sur ordre du procureur général deux soldats qui avaient été arrêtés et envoyés en détention préventive pour avoir tiré sur un jeune Tamoul boiteux. Dans les deux autres cas, le gouvernement a promu en grade des officiers de police que la Cour suprême avait blâmés pour avoir abusé de leur autorité. Le gouvernement a justifié cet acte en alléguant que la police devait pouvoir faire son travail sans craindre les conséquences de décisions émises par des juridictions qui lui sont hostiles.

"Dans ces circonstances, on comprend que les tensions entre Tamouls et Cinghalais se soient aggravées et étendues. Selon la "Far Eastern Economic Review" du 23 juin 1983, "on ne peut pas ne pas tenir compte de l'immense fossé qui s'est creusé aujourd'hui entre Colombo et la région tamoule, ni de l'animosité extrême qui sépare les Tamouls des communautés majoritaires cinghalaises de Sri-Lanka.

“Le même mois, le journaliste cinghalais Gamini Navaratne écrivait dans le “Saturday Review”, hebdomadaire de langue anglaise publié à Jaffna : “Alors que le Parti d’Union Nationale (U.N.P.) est au pouvoir depuis six ans, le Sri-Lanka connaît une fois de plus une situation explosive que celle de 1958. Prions Dieu que personne, de quelque côté que ce soit, ne fasse jaillir l’étincelle qui suffirait à mettre le feu aux poudres dans le pays.”

“L’étincelle est malheureusement partie le 23 juillet, lorsque 13 soldats ont été tués dans une embuscade tendue par les membres d’une petite organisation terroriste tamoule. D’après un article paru dans le “Times” de Londres le 27.07, ces soldats auraient été tués pour venger l’enlèvement et le viol de trois femmes tamoules par un groupe de soldats. En outre, trois jours avant cette embuscade, les militaires ont tué deux personnes soupçonnés de terrorisme à Meesalai Chavakacheri à quinze miles de Jaffna. Le gouvernement rejette l’accusation de viol comme prétexte qui aurait été inventé après l’embuscade. Les sources tamoules affirment que le viol a bien eu lieu”. Fin de la citation. (Toutes mes sources tamoules parlent du viol de cinq jeunes filles et du suicide de trois d’entre elles).

Treize morts parmi les soldats cinghalais. La nouvelle fait l’effet d’une bombe. Le président aurait souhaité un enterrement discret et l’armée souhaitant des funérailles nationales, aurait forcé la main de J.R.. Les événements se déroulent alors comme si les durs du gouvernement et du parti n’attendaient qu’une occasion de ce genre pour passer à l’action. La radio de l’Etat parle énormément de la disparition de ces jeunes soldats. Le 24, les corps arrivent dans la capitale où ils sont exposés. Et le 25 au matin, une foule très, très nombreuse assiste aux funérailles, au cimetière national, tout près du palais de la présidence. C’est après cet enterrement que les hommes de main, généreusement servis en alcool de noix de coco, vont semer la terreur dans la communauté tamoule de Colombo et de tout le pays, qui ne s’attend pas du tout à ce déferlement de violence sans précédent.

Condamnations du génocide par la presse internationale et par les juristes

Les journaux du monde entier évoquent les massacres de Sri-Lanka.

Voici quelques passages de l'éditorial du "Monde" (29 juillet 83, p. 1).

"L'assimilation de la communauté tamoule - plus de 20% de la population - paraît impossible, en raison d'opposition ethnique, culturelle et surtout religieuse, les Tamouls étant hindous et les Cinghalais, bouddhistes.

"Le problème se pose depuis l'indépendance, mais aucun des gouvernements qui se sont succédés au pouvoir à Colombo n'a été capable de le résoudre.

"Il faut sans doute y voir un manque de détermination, mais aussi et surtout la peur de la violence potentielle du nationalisme cinghalais.

"Le gouvernement conservateur de M. JAYAWARDENE est certainement celui qui a tenté les plus grands efforts en direction des Tamouls. Mais c'était trop peu et trop tard.

"Trop tard parce que, au fil des ans, les revendications tamoules se sont radicalisées. Les "Tigres" partisans de la violence, voient croître leur audience, alors que les nationalistes du Front Uni de Libération Tamoule (F.U.L.T.) qui participent à la vie parlementaire et qui veulent obtenir par la voie politique la création d'un Etat séparé, l'Ealam, semblent en perte de vitesse.

"Trop peu parce que, en même temps que le gouvernement central faisait des concessions aux Tamouls, la répression s'est durcie et les "bavures" se sont multipliées. Le nord du pays, en majorité tamoule, est quadrillé par l'armée et la police, dont les Tamouls dénoncent les méthodes expéditives."

"Libération" consacre une page le mardi 26 juillet et une autre le mercredi 27. Ce quotidien écrit à la page 3 par la plume de F.S. le premier jour : "Le nationalisme cinghalais s'est affirmé au moment de l'indépendance accordée par la Grande-Bretagne en 1948 qui reléguait les Tamouls au rang de citoyens de seconde zone..."

"Depuis 1977, les Tigres ont abattu une bonne cinquantaine "d'oppressés cinghalais"... "Depuis 1977, les émeutes anti-tamoules ont fait des centaines de morts. La haine qui met périodiquement à feu et à sang le "paradis"... est en grande partie une bombe à retardement laissée sur place par

l'impérialisme britannique... Les autorités ont en effet toujours fait plus ou moins la sourde oreille aux revendications des Tamouls - que ce soit sous le gouvernement "de gauche" de Mme Bandaranaike, ou sous celui "de droite" de l'actuel président J.R.. Chaque poussée revendicative tamoule a débouché sur des affrontements raciaux, en 1956, 58, 61, 71, 77, 78, 79,80, 81 et 82. Quelques concessions ont bien été faites... Mais l'abcès n'a fait que s'infecter...."

Voici maintenant des extraits de l'éditorial du bi-mensuel tamoul de Madras, "Thuglak" du 01.08.83.

"Des attaques préméditées et des actes sauvages... viennent d'être commis sur les Tamouls à Sri-Lanka. L'horreur ainsi déclenchée n'a rien à voir avec le comportement humain. On se venge des Tamouls. Et le gouvernement (de Colombo) s'est conduit d'une manière très condamnable.

"On ne peut pas dire que tous les Tamouls (même la majorité des Tamouls) désirent le séparatisme. Même Amirthalingam qui est obligé de parler comme un partisan de la division du pays ne croit pas au fond que le séparatisme est le seul moyen de résoudre le problème. Ce qui ressort de son attitude, c'est l'hésitation : il ne peut pas, en l'état actuel de la situation politique, s'opposer clairement à la demande de l'Ealam. Les Tamouls des plantations ne veulent pas du tout en entendre parler. Leur chef, Thondaman, ministre du gouvernement J.R. le dit publiquement. Seuls les extrémistes appelés Tigres veulent à tout prix un pays indépendant.

"Les droits élémentaires sont refusés aux Tamouls à Sri-Lanka. Le gouvernement de Colombo les traite comme des citoyens de seconde zone.

"Cependant, Thondaman est d'avis que J.R. agira d'une façon juste. Amirthalingam ne le croit pas. Seuls les Tigres disent : "Aucun gouvernement sri-lankais n'osera ou ne pourra faire du bien aux Tamouls."

"Dans l'histoire récente, aucun pays ne semble avoir traité aussi durement une partie de son propre peuple... Il faut que le gouvernement indien élève sa voix pour ramener le gouvernement et le peuple sri-lankais vers la voie civilisée."

Voici d'autres éditoriaux traduits en tamoul par M. Karounanidhi, ancien ministre en chef du Tamil Nadu dans "Malai Murasu" de Madras du 10 août 83, à la page 3.

"Times" de Londres écrit : "Les nouvelles qui nous sont venues de Sri-Lanka cette semaine, nous rappellent les durs événements qui ont suivi la partition de l'empire des Indes. A cause des assassinats, des incendies et des troubles, des milliers et des milliers de Tamouls sont en fuite à la recherche de la sécurité."

"Times of India" écrit : "Jayawardene, au lieu d'être le Président de tous les Sri-lankais ne doit pas se conduire comme celui des seuls Cinghalais".

“Washington post” analyse : “Si les Tamouls minoritaires ne sont pas traités d’une manière juste à Sri-Lanka, un Etat indépendant tamoul sera l’unique perspective.”

Pour “Guardian” de Londres, “Sri-Lanka est au bord de la guerre civile. J.R. vient d’annoncer des mesures très dures. Au lieu de protéger la minorité, le président l’enfonce davantage.” (Selon “Indian Express” du 8 août 83, p 1, le même “Guardian” décrit J.R. comme étant un autocrate dictatorial et raciste du tiers-monde).

“Faim-développement” traite le sujet dans son numéro d’août-septembre 83 sous le titre “Racisme au Sri-Lanka : flambée de violence entre Cinghalais et Tamouls” par la plume de Joseph Tremblay. Quelques extraits :

“Une semaine de violences au bout de laquelle le bilan officiel fait état de 267 morts (presque tous Tamouls). La plupart des observateurs annoncent plutôt le chiffre de deux mille morts souvent dans des conditions atroces.

“Ces Sabra et Chatila du Sri-Lanka ont explosé après avoir longtemps couvé sous la cendre... Les Tamouls ont en mémoire les dates de 1956, 1958, 1960, 1974, 1977, 1981 où la répression organisée par le gouvernement cinghalais fut particulièrement sanglante...”

“En 1981, au cours d’une émeute, la police cinghalaise s’est livrée à un carnage dans la ville de Jaffna : destruction complète de la bibliothèque de Jaffna avec tous ses trésors de documents historiques, au même titre qu’une centaine de magasins. Le patrimoine culturel était directement visé.”

Maintenant, quelques idées émises par Eric Meyer, historien, chercheur au C.N.R.S., considéré comme le meilleur spécialiste français des problèmes de Sri-Lanka, dans le “Monde diplomatique” du mois de novembre 1983 sous le titre : “Sri-Lanka aux racines du drame”. “... Cette stratégie machiavélique consistant à s’allier aux Tamouls d’un côté pour les attaquer de l’autre n’est pas totalement invraisemblable si l’on songe que c’étaient les Tamouls aisés de Colombo qui étaient visés, et qu’ils représentaient le groupe le plus attaché à l’unité du pays.

“... Pourquoi le Président n’a-t-il pas été en mesure de répéter en 1983 ce qu’il avait réalisé en 1981 ? La seule réponse est que, en dépit des apparences, il aurait perdu le contrôle de son propre parti et des forces armées.

“... La libéralisation de l’économie, profitant d’abord aux hommes d’affaires des minorités, attise le vieux chauvinisme cinghalais.”

Sa conclusion est grave : “Que le président Jayawardene aille ou non jusqu’au terme de son mandat, il est possible que la question de sa succession se pose dans les termes de la capacité de survie d’un régime civil usé, mais demeuré efficace, face à un pouvoir militaire encore inconsistant, mais prêt à toutes les aventures - autrement dit, de la droite classique face à la tentation du fascisme.”

Voici maintenant quelques idées avancées par Bénédicte Laferte dans son article "Sri-Lanka : réconciliation ou partition ?" paru dans "Croissance des jeunes nations" du mois de décembre 1983 (pages 8, 9 et 10). Le sous-titre que l'auteur choisit est éloquent : "Les massacres qui ont ensanglanté l'ancienne Ceylan semblent avoir définitivement séparé les deux communautés du pays : Tamouls et Cinghalais."

"... En 1977, le tamoul est-il reconnu langue "nationale". Rien ne change dans la pratique, le cinghalais restant la seule langue reconnue officielle.

"... Bien évidemment, cette poussée de violence (des Tigres) a pour corollaire un renforcement de la répression à l'égard des Tamouls, répression aujourd'hui institutionnalisée.

"... Pendant les affrontements, et discrètement poussés par les autorités, les Tamouls ont afflué par milliers dans la région de Jaffna.

"... Une "leçon" fut... donnée aux Tamouls afin qu'ils agissent comme une minorité qui doit s'intégrer ou rester silencieuse. Mais voilà : les Tamouls ne semblent nullement résignés et accusent le gouvernement de laxisme et d'incompétence."

Docteur Antoine Crouan et Docteur Norbert Gautrin ont écrit un article dans le "Bulletin de l'association Médecins sans Frontières" (n° 18, oct., nov., déc. 1983, p.14, 15) sous le titre : "Sri-Lanka - Mission d'enquête".

Deux passages intéressants de leur article :

"Il est important de noter que les Cinghalais ne ressentent pas la population tamoule comme une minorité mais plutôt comme une masse menaçante au regard des 60 millions de Tamouls qui peuplent le sud de l'Inde voisine...

"L'avenir reste... incertain, la réinsertion, le rapatriement ou l'expulsion d'une partie de cette communauté pose et posera de nombreux problèmes. Les troubles peuvent à tout moment reprendre..."

La "Revue de la C.I.J." de décembre 1983 (op. cit.) va plus loin : L'attitude des forces armées a constitué l'aspect le plus inquiétant de ces émeutes. Le 7 août, le président Jayawardene annonçait qu'en réaction au meurtre des treize soldats le 23 juillet, l'armée avait saccagé la ville de Jaffna et avait tué 20 civils innocents. Il révélait aussi que l'armée lui avait caché ses informations jusqu'au 7 août. Selon le Mouvement des droits civils du Sri-Lanka, le nombre de tués par les militaires dépasserait de beaucoup le chiffre officiel de 20...

"De nombreux témoignages rapportent que les forces policières et militaires regardaient passivement les émeutiers battre à mort ou brûler vives leurs victimes..."

"On peut donc se demander comment ces assassinats (de la prison de Welikade de Colombo) se seraient répétés à deux jours d'intervalle sans la complicité des fonctionnaires de la prison... Tous les fonctionnaires pénitentiaires ont témoigné être incapables d'identifier aucun des responsables de la tuerie..."

“Ces actes de violence collective ont eu des conséquences catastrophiques pour les Tamouls... Neelan Tiruchelvam, juriste tamoul et membre du Parlement, a déclaré à ce sujet que “cette dernière vague de violence a mis un point final à l’élimination des Tamouls. Cette fois-ci la classe libérale et commerçante tamoule a été anéantie.”

“Lors de ses premières explications publiques trois jours après le début des émeutes, le président Jayawardene n’a curieusement pas condamné les actes de violence commis contre les Tamouls. En s’efforçant d’apaiser la majorité cinghalaise, il a semblé ainsi justifier les atrocités perpétrées.

“Un porte-parole du gouvernement a nié que la liquidation et l’assassinat des Tamouls équivalaient à un génocide. Selon la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, les meurtres commis avec l’intention d’éliminer, intégralement ou partiellement, toute communauté nationale, ethnique, raciale ou religieuse en tant que telle sont considérés comme des actes de génocide. Les faits prouvent clairement que les actes de violence commis par les émeutiers cinghalais sur les Tamouls équivalent à un génocide.”

Ainsi donc, toute la presse internationale condamne le gouvernement du président Jayawardene et sa communauté cinghalaise pour leurs actes barbares inqualifiables.

Dans un communiqué distribué vers le 16 août 83 aux membres de la sous-commission des Nations-Unies pour la lutte contre les mesures discriminatoires et la protection des minorités, la C.I.J. recommande au Sri-Lanka :

- De prendre des mesures immédiates pour assurer la sécurité des Tamouls innocents, principales victimes d’actes de violence ou de terrorisme auxquels ils sont étrangers.
- D’encourager l’aide humanitaire aux Tamouls déracinés et déplacés.
- D’exercer une surveillance sévère sur les éléments des forces armées et d’autres organes qui ont participé aux récents actes de violence.
- D’établir un dialogue avec les représentants légitimes de la population tamoule afin de résoudre les différends actuellement en suspens. Il est évident que l’on ne pourra préserver l’unité nationale qu’avec la participation politique effective des Tamouls, qui représentent 20% de la population.
- De prouver son respect de la légalité en abrogeant la loi sur la prévention du terrorisme.
- De conduire une enquête judiciaire indépendante afin d’élucider les causes de la récente flambée de violence, d’expliquer les événements qui se sont produits à ce moment, et de déterminer les responsabilités pour les dégâts et pertes en vies humaines qui s’ensuivirent.

Les Tamouls ne demandent pas mieux.

Le 23 août, se réunit à Genève la sous-commission des Nations-Unies pour la lutte contre les mesures discriminatoires et la protection des minorités.

La C.I.J. dit que le gouvernement de Sri-Lanka par son indifférence a aggravé la violence dont furent victimes les Tamouls. Elle accuse Sri-Lanka d'avoir permis des exécutions illégales. Le représentant de Colombo, Jayakodi nie ces accusations disant que les forces armées n'ont jamais perpétré des exécutions de masse (T.H., 24.08.83, p. 10).

Le problème débattu à Genève passe à l'échelon supérieur, à New-York, au siège des Nations-Unies, dès le 24 août.

Un expert norvégien, Monsieur Asbjorn Eide propose la création d'une commission d'enquête indépendante (c'est ce que réclame d'ailleurs le F.U.L.T.) et demande au gouvernement sri-lankais de prendre des mesures pour prévenir à l'avenir de telles éruptions de violence. Il ajoute que la communauté internationale a été fortement peinée par la violence de Sri-Lanka. Mademoiselle Amy Young qui représente l'institut international de droit et le groupe de droit international des droits de l'homme, déplore, en termes durs, les différentes mesures prises par le gouvernement de J.R. l'année dernière (1982) qui ont mené au déclin notable du règne du droit.

Elle exige également le réexamen des effets du contenu de la loi sur la prévention du terrorisme.

Elle suggère enfin que la sous-commission recommande à la commission des droits de l'homme de nommer un rapporteur spécial pour obtenir des informations sur la situation dans ce pays.

Quoi qu'il en soit, avec la presse internationale, ce sont aussi des juristes impartiaux qui condamnent et dénoncent les violences anti-tamoules de Sri-Lanka.

Pendant ce temps, dans ce pays même, à Kandy plus précisément, deux hauts dignitaires du bouddhisme, Mahanayake Theras de Malwatta et le chapitre d'Asgiry appuient le président J.R. dans sa lutte contre le séparatisme.

Ils demandent au président de prendre des dispositions pour chasser de l'esprit des Cinghalais la crainte de devenir un jour minoritaires dans leur pays. (I.E., 26 août, p. 9).

C'est une démarche bien tardive, néanmoins utile et valable.

La hiérarchie bouddhiste n'a jamais dénoncé les très graves atteintes aux droits de l'homme commises par des bouddhistes dans l'île.

Le couteau dans la plaie

De plus en plus de Tamouls cherchent à quitter Sri-Lanka. Les efforts des Cinghalais commencent à porter leurs fruits. Mais les missions diplomatiques occidentales refusent des visas d'entrée pour leurs pays. Seule l'Australie accorde 3.000 autorisations d'installation. Les "fuyards" ne sollicitent pas du tout de visas pour les pays de l'est.

Les réfugiés tamouls qui se trouvent déjà en Europe manifestent leur indignation de plusieurs façons. En Allemagne fédérale, ils organisent une grève de la faim pacifique devant l'ambassade de l'Inde à Bonn pour réclamer l'aide indienne. En Suisse, ils manifestent nombreux à Genève.

En France, 200 Tamouls participent à une marche à Paris qui se dirige à l'ambassade de l'Inde pour déposer une pétition d'aide. "Pays humains du monde entier, aidez les réfugiés tamouls" scandent-ils. "Le Monde" (4 août, p. 3) relève à cette occasion :

- leurs faibles moyens,
- leur manque d'organisation (presse non prévenue, slogan en tamoul, aucune caisse de solidarité)
- et les problèmes de langue qui se posent à eux.

Il y aurait, en 1983, en France, 9.000 réfugiés dont 2.654 avec la carte de réfugiés. Communauté fort discrète, elle compterait, selon le Secours Catholique, 3.000 personnes sans ressources, car beaucoup entrant clandestinement, ne peuvent donc pas demander le statut de réfugiés. Certains finissent par trouver une situation : stages, emplois, mariages avec une Réunionnaise ou avec une Mauricienne de nationalité française ou même avec une Métropolitaine.

A Colombo, pendant les événements, une foule furieuse cinghalaise cherche à atteindre Amirthalingam. Sentant le danger, ce dernier quitte l'île, déguisé en musulman. Un autre député tamoul voit venir un soir quelques militaires armés qui ne le connaissent pas. Ils s'adressent à lui pour demander si le député se trouve dans la maison. L'intéressé ne se fait plus d'illusions en ce qui concerne l'intention des intrus. Il leur dit d'attendre le député qui ne saurait tarder et se sauve. C'est ainsi que tout l'état-major du F.U.L.T. et l'ensemble des parlementaires se réfugient à Madras. Toutefois, ils maintiennent un contact étroit avec l'île.

Plus d'un observateur a apprécié la modération du gouvernement indien durant cette violence de juillet 1983. Deux amis français qui séjournèrent dans l'île à cette époque m'ont dit avoir attendu à tout moment une intervention indienne devant le déferlement de violence.

De plus, dès le 25 juillet, les émeutiers cinghalais se sont livrés à des déprédations contre l'immeuble de la "Bank of India" qui abrite la Haute-Commission de l'Inde à Colombo. Cinq familles de diplomates indiens ont dû se réfugier dans un hôtel et un fonctionnaire de l'ambassade a été blessé au cours des affrontements, car les nationalistes cinghalais accusent les Indiens de soutenir le séparatisme des Tamouls.

Dès le 29 juillet, Madame Gandhi précise encore une fois à l'Assemblée Nationale indienne qu'il n'y aura ni intervention armée de l'Inde, ni plainte devant les Nations-Unies. Le même jour, Colombo reçoit la visite du ministre indien des affaires étrangères, P.V. Narasimha Rao qui demeure deux jours dans l'île. Il rencontre le président. Il se rend à Kandy, en hélicoptère, à l'intérieur du pays. Il manifeste le désir de visiter un camp de réfugiés de la capitale. Les autorités de l'île ne lui accordent pas cette possibilité.

A son retour à La Nouvelle-Delhi, il indique que malgré l'arrêt des violences à Colombo, la situation dans l'île demeure préoccupante, que les violences contre la communauté tamoule se poursuivent ailleurs et que la situation ne semble pas contrôlée. Il exprime les vives inquiétudes et la profonde consternation de son gouvernement.

La Nouvelle-Delhi ne manque pas de manifester sa sympathie pour la population éprouvée. Elle envoie dans trois Boeing 737 des médicaments et des vêtements destinés aux quelques 100.000 ou 200.000 réfugiés.

En revanche, le gouvernement du président J.R. décline l'aide du comité international de la Croix-Rouge et prie les deux représentants du C.I.C.R., Jean-Michel Monod et Nicolas de Rougemont de partir. Ils auraient manifesté une exigence : celle d'aller visiter la prison de Welikade (L.M., 10 août 83, p. 5).

La Suède et le Canada font parvenir au Président des propositions pour venir en aide aux Tamouls ; ce qu'il refuse. En revanche, il accepte volontiers une aide exceptionnelle de 70 millions de dollars offerte par les Etats-Unis pour les Cinghalais.

Le Président semble avoir sous-estimé au début l'ampleur de la violence. Il ne se sent pas à l'aise dans un premier temps. Afin de prouver sa bonne volonté à Madame Gandhi et de chercher à dissiper la mauvaise impression, il envoie à Delhi son frère avocat comme son représentant personnel. A travers lui, l'Inde offre ses bons offices pour contribuer au règlement de la crise. Elle se déclare "disposée à examiner toute proposition tendant à accorder à la minorité tamoule de l'île sa juste part dans les affaires d'un Sri-Lanka uni".

J.R. fait parvenir à Delhi cinq propositions :

1. Confier aux conseils de développement de districts (DDC) des pouvoirs et des moyens accrus.
2. Accorder une amnistie aux extrémistes tamouls s'ils renoncent à la violence.
3. Retirer l'armée du nord de l'île s'il est mis un terme aux actes terroristes.
4. Abroger la législation d'exception mise en place pour combattre le terrorisme.
5. Une place de langue nationale pour le tamoul : étudier le problème de l'admission des étudiants tamouls dans les universités. (L.M., 14, 15 août, p.5).

Pour le premier ministre indien, les propositions avancées par le Président J.R. "ne sont pas suffisantes pour répondre aux aspirations de la communauté tamoule" et en demande donc de nouvelles.

Le même jour, l'Inde demande au F.U.L.T. et aux Tigres tamouls d'abandonner l'idée de séparatisme.

A Colombo qui a l'allure d'une ville bombardée et où la tension est très nettement tombée, plusieurs ministres appellent à la reprise du dialogue avec les élus tamouls modérés (L.M., 9 août 83, p.3).

Amirthalingam, après avoir hésité un peu, répond favorablement à l'idée de négociations : "Les négociations éventuelles ne pourront progresser que si le gouvernement de J.R. est disposé à aller au-delà des propositions formulées jusqu'ici et qui ne sont pas de nature à satisfaire les aspirations légitimes de la minorité tamoule".

Il lance aussi un appel à la communauté internationale pour une action concertée afin que ne se reproduise pas une violation des droits de l'homme comme celle de juillet.

Patrick Francès ajoute : "Echaudés par des années de négociations stériles et traumatisés par les violences subies périodiquement, les dirigeants tamouls campent désormais sur leurs positions en attendant un geste significatif du gouvernement" (L.M., 19 août, p.4).

On pense généralement que l'Inde, en jouant les bons offices, réussira à amener à la même table de négociations J.R. et les dirigeants du F.U.L.T. et sera en mesure d'arracher aux dirigeants de Colombo une solution fédérale qui, sans remettre en cause l'intégrité du pays, serait acceptable pour le principal parti de l'opposition, le S.L.F.P. et irait au-delà d'une décentralisation ou d'une autonomie à présent bien dépassées.

Au moment où les espoirs d'une solution naissent, de mauvaises nouvelles commencent à venir de l'île : le président, dans une interview à "Sunday Times" déclare : "L'Inde n'a à mon avis aucun rôle à jouer dans la crise actuelle". Pourquoi ce volte-face ? Madame Banda qui connaît bien J.R. explique le revirement de la façon suivante. J.R. aurait décidé seul de l'envoi de son frère en Inde, et aurait sollicité ou accepté seul les bons offices indiens. Ses membres du gouvernement - parmi lesquels les représentants les plus durs du chauvinisme cinghalais, "fortement compromis dans la vague de violences anti-tamoules" (L.M., 31.08,83, p4) auraient exercé des pressions sur lui.

Selon "l'Indian Express" du 29 août - p. 1, les extrémistes cinghalais menaceraient de renverser le président s'il entamait des négociations avec le F.U.L.T. avant qu'il ait renoncé au séparatisme.

Quant au parti tamoul, il n'envisage pas un instant de se trouver seul avec J.R.. Les accords morts-nés et les promesses non tenues restent ancrés dans leur mémoire. Leur seul espoir demeure en la médiation de l'Inde entre le gouvernement de Sri-Lanka et la minorité tamoule.

Pour le gouvernement de J.R., le principe d'entamer des négociations constitue la politique de la carotte ; il tient dans l'autre main le bâton qui lui servira à porter des coups très durs aux Tamouls dans les domaines économiques et politiques.

Il ne fait rien pour aider ces gens à reprendre espoir, à reconstruire leurs "demeures", à faire naître l'amitié et le bon voisinage entre les deux ethnies. Il se contente d'expédier les réfugiés vers Jaffna. Pourtant, Amirthalingam fait des propositions, avance des idées pour venir en aide aux déracinés : "Il ne faut pas se contenter de donner 20 ou 30 roupies par mois. Cette fois, il faut nettement plus. Car, des familles ont perdu le chef de famille, celui qui apportait le traitement ; on compte beaucoup de veuves avec des enfants". La réhabilitation de la minorité n'est pas l'affaire du gouvernement "dharmista" de Sri-Lanka.

Il s'occupe consciencieusement des masses cinghalaises. Des milliers et des milliers d'ouvriers de cette ethnie (150.000 selon certaines sources) ont perdu leur emploi par l'incendie des usines et des entreprises. Le ministre du travail les rencontre puis convoque les propriétaires tamouls : "Il faut payer les ouvriers" leur ordonne-t-il. "Avec quoi ?" demandent les interlocuteurs. "Vous vous débrouillez. Ce n'est pas notre problème" leur répond-on.

Les patrons sont persuadés que dans la majorité des cas, ce sont les propres ouvriers des usines qui les ont incendiés. Dans un premier temps, toute les assurances étant nationalisées dans le pays, le gouvernement refuse de verser le montant de l'assurance aux propriétaires. Il veut réparer lui-même les propriétés brûlées. "Pour quelles raisons ?" s'interrogent les Tamouls.

Le président décide de placer sous le contrôle du nouveau ministère de la reconstruction économique tous les biens endommagés ou dérobés lors des violences. Il s'empresse de préciser que ce n'est pas une nationalisation, le principal objectif étant "de restaurer les propriétés et les entreprises aussi rapidement que possible" (L.M., 10 août, p. 5). A Moratuna, dans la banlieue de Colombo, les autorités découvrent des marchandises pillées, évaluées à 20 millions de roupies (825.000 U.S. dollars). (En mars 85, les Tamouls ne semblent avoir ni retrouvé leurs propriétés, ni touché les primes d'assurance).

Voici ce qu'écrit Francis à ce sujet : "La Banque mondiale et le Fonds Monétaire International auraient mis le gouvernement (de J.R.) en garde contre les effets négatifs que ne manquerait pas d'avoir sur les investissements étrangers toute politique visant, à la faveur des événements, à démanteler la base économique de la communauté tamoule.

"Cette crainte est suscitée par l'ambiguïté des dispositions annoncées par les autorités afin de faciliter la réhabilitation des biens tamouls endommagés lors des violences.

"Ces dispositions pourraient aboutir sinon à une redistribution des cartes en faveur des Cinghalais, du moins à une participation accrue du gouvernement, ce qui irait à l'encontre du libéralisme économique prôné par les institutions financières internationales" (L.M., 31.08.83, p. 4).

Sur le plan politique, le Président analyse d'une façon curieuse les récents événements.

Il en rejette donc la responsabilité sur les seuls "séparatistes" tamouls qui ont "réveillé et attisé" l'animosité traditionnelle entre les deux communautés.

Il avoue qu'il n'a plus d'autre choix que de "céder à la requête légitime des Cinghalais" afin de mettre une fois pour toutes le séparatisme hors la loi.

Le vendredi 5 août, le 6^e amendement à la constitution est voté par l'Assemblée Nationale réunie à Colombo. Patrick Francis nous décrit l'événement : (L.M., 6 août, p. 3).

"Face à face, comme à la Chambre des Communes, le gouvernement adossé à sa majorité et l'opposition. Cette dernière n'occupe en effet que 28 des 168 sièges...

"Et comment ne pas remarquer... les 17 fauteuils vides des membres du F.U.L.T. le principal parti d'opposition, qui ont finalement décidé de boycotter les débats afin de ne pas avoir à prêter un serment antiséparatiste qui les obligerait à se renier publiquement...

"On instruit le procès d'un séparatisme que... le gouvernement vise à rayer des esprits ceylanais...

“La cible de l’amendement, reconnaît le premier ministre, c’est bien le F.U.L.T. puni pour n’avoir pas su neutraliser les extrémistes tamouls, pour n’avoir pas voulu saisir la main tendue par le président et, sommé... de se soumettre ou de se démettre... Premadasa bat le rappel de troupes convaincues d’avance”.

Selon cet amendement, ceux qui se déclarent partisans du séparatisme perdront la nationalité et leurs propriétés pour 7 ans.

S’ils sont élus du peuple ou fonctionnaires de l’Etat, ils cesseront de l’être. Il leur sera interdit d’obtenir un passeport, de subir un examen, d’exercer un métier.

Par ailleurs, les tribunaux pourront condamner les séparatistes à des peines à perpétuité ou à des peines capitales.

“Mieux vaudra ne pas professer d’opinions séparatistes” pense Francès. On ne voit pas la nécessité de faire voter aussi rapidement le 6^e amendement. Les Tamouls perdent ainsi leur représentation parlementaire. Les Cinghalais sont satisfaits. A part trois ministres tamouls (pour combien de temps ?), l’Assemblée de Colombo ne compte plus que des membres de leur communauté. Ils sont entre eux. Avant de chasser tous les Tamouls du pays, ils réussissent à chasser d’un seul coup 17 députés.

“Si le gouvernement veut nous écarter totalement de la vie politique, qu’il prenne ses responsabilités” indique le F.U.L.T..

L’Inde est le seul pays à déplorer cet amendement disant que c’est une mesure inopportune et intempestive.

La Commission Internationale de juristes (op. cit.) écrit :

“Le F.U.L.T. avait effectivement voté une résolution en faveur de la sécession au moment de sa création en 1976. Toutefois, on a vu par la suite que les dirigeants du parti, qui se sont montrés prêts, à maintes reprises, à faire des concessions, n’ont jamais recommandé, ni recouru à des méthodes anti-constitutionnelles et se sont nettement désolidarisés de l’organisation terroriste les “Tigres” dont ils ont dénoncé les activités.

“... Dans ce contexte, l’amendement à la Constitution n’a abouti qu’à aliéner tous les membres du F.U.L.T.. En effet, les dirigeants du parti se sont trouvés placés dans une situation impossible du point de vue politique puisqu’ils auraient trahi la confiance de la population tamoule s’ils avaient décidé de prêter serment. Du fait de cet amendement... le peuple tamoul se trouve donc privé de ses droits électoraux”.

La situation intérieure est loin d’être normale. Les membres de la minorité ne sont pas encore sortis de leur stupeur. Ils vivent continuellement dans la peur. Le désir de partir vers l’Inde trotte dans la tête de plus d’un.

Les survivants se rendent compte de la disparition de leurs voisins. Ils n'osent pas vendre des journaux tamouls. Ils ont même peur de parler dans leur langue.

Cependant, les éléments durs cinghalais continuent de parler. C'est ainsi que le ministre du commerce et de la navigation maritime, Lalith Athulathmudali vitupère les journalistes occidentaux qui ont écrit des articles et des éditoriaux critiques sur les événements de juillet 1983. Selon lui, les Cinghalais bouddhistes et leur gouvernement n'ont aucune leçon à recevoir des journalistes occidentaux.

Le mercredi 24 août, la population tamoule du nord observe une journée de grève générale, un mois après le début des violences de juillet.

Afin de ne pas réveiller le courroux des meneurs cinghalais, afin de ne pas leur offrir le temps de s'organiser pour mener des attaques, le mot d'ordre passe de bouche à oreille.

Au début d'octobre a lieu à Colombo la visite du secrétaire américain à la défense, Caspar Weinberger. La nouvelle a été gardée secrète.

New-Delhi n'a pas été avertie.

Bien sûr, le secrétaire américain à la défense peut se rendre où il veut. Mais le gouvernement indien pense que le moment est mal choisi : il craint que les durs du gouvernement J.R., profitant de cette occasion, durcissent davantage leur attitude sur la question tamoule.

La méfiance a toujours existé dans les relations américano-indiennes, malgré des améliorations. Indira Gandhi, la semaine précédente, se trouvait aux Etats-Unis à l'occasion de l'Assemblée Générale des Nations-Unies. Elle avait rencontré Reagan et Schultz. Les responsables américains lui avaient dit leur joie devant la modération indienne dans la crise de Sri-Lanka. Ils lui avaient redit qu'ils appréciaient bien les bons offices indiens. Mais, ils ne lui avaient pas soufflé mot de la visite de Weinberger. Les deux gouvernements américains et sri-lankais n'indiqueront jamais l'objet du voyage du secrétaire à la défense.

Cette visite d'un personnage si important dans un pays qui traverse une profonde crise fait l'effet d'une bombe dans les cœurs tamouls. Des manifestations de protestation ont lieu à Madras, entre autres, devant le consulat général des Etats-Unis.

Au même moment, à New-York, le problème est soulevé devant l'Assemblée Générale des Nations-Unies tour à tour par le ministre sri-lankais des affaires étrangères A.C.S. Hameed et S. Ramachandran, ministre du gouvernement de Tamilnadu (Inde).

Le secrétaire général des Nations-Unies, Xavier Perez de Cuellar reçoit deux pétitions signées par les Tamouls de Sri-Lanka et de l'Inde. Cet épisode de New-York n'aura aucune suite.

Echec de la conférence de tous les partis

Dès le lundi 22 août, J.R. écarte l'hypothèse d'un dialogue avec toute formation revendiquant un partage de l'île.

Le F.U.L.T. refuse d'abandonner la demande d'Ealam indépendant. Comme il l'a déjà annoncé, il refuse donc de participer à la conférence de tous les partis si on pose ces conditions. Il ajoute que si le gouvernement est animé de la volonté de parvenir à un accord, il peut trouver une solution. C'est l'impasse.

Indira Gandhi désigne dans le courant d'août son représentant personnel, G. Parthasarathy, un des meilleurs diplomates de l'Inde qui a représenté son pays à Pékin et à l'O.N.U.. Il occupe à La Nouvelle-Delhi le poste de président de la commission de préparation de la politique extérieure indienne. Tous les observateurs reconnaissent son expérience tout en sachant les difficultés qui l'attendent dans sa mission.

Après avoir rencontré à Madras les dirigeants tamouls, G.P. arrive à Colombo dans les premiers jours de septembre. J.R. lui réserve un accueil correct, l'envoyé indien se rend compte sur place que l'attitude des Cinghalais s'est durcie encore depuis la fin de juillet. Pour sa première mission, il essaie de rapprocher les deux points de vue opposés, ceux du gouvernement et ceux du F.U.L.T..

Dans la semaine qui suit, J.R. et Amirthalingam acceptent de se rencontrer à Colombo. C'est un premier succès pour G.P.. Car, le président et le leader de l'opposition ne s'étaient pas rencontrés depuis presque un an. (En 18 mois de négociations, G.P. se rendra trois fois à Colombo pour y mener des négociations avec les deux parties. Sa mission durera chaque fois de quelques jours à une semaine).

Le gouvernement est absolument opposé au système fédéral, solution qui obtient l'adhésion du F.U.L.T., car il craint que cela conduise à la division effective du pays. Il préfère le conseil de développement des districts que le F.U.L.T. rejette comme étant très restrictif dans la voie de l'autonomie.

Ce qui handicape surtout, c'est le manque de confiance. Les Cinghalais craignent le séparatisme des Tamouls. Ces derniers ne sont pas du tout en mesure de faire confiance au gouvernement.

A Colombo, le président J.R. invite tous les partis politiques du pays à une conférence sur le problème tamoul pour le 21 octobre. Naturellement, le F.U.L.T. n'est pas invité. L'Inde regrette cette omission. L'ancien premier ministre, Madame Banda, invitée à la conférence en tant que leader du S.L.F.P. refuse de s'y rendre en personne, même pour étudier ce problème crucial de la minorité, sous prétexte d'avoir été privée injustement de ses droits civiques par les soins de J.R..

Elle nourrissait l'espoir secret de se voir rétablie dans ses droits à cette occasion. C'est mal connaître le président. Les participants des autres partis à l'exception de l'U.N.P. trouvent qu'il n'est pas réaliste d'examiner le problème tamoul en l'absence des représentants du F.U.L.T.. La conférence est ajournée.

A ce sujet, la revue de la C.I.J. écrit : "La non-reconnaissance du rôle politique du F.U.L.T.... pourrait bien donner des arguments supplémentaires à la politique séparatiste" (des extrémistes tamouls). La même revue ajoute : "Le répit actuel laisse croire que la situation s'est normalisée, mais les revendications des Tamouls persistent et se sont même renforcées du fait des injustices qu'ils ont subies lors des derniers troubles".

Quelques jours plus tard, J.R. est à La Nouvelle-Delhi, au début novembre, pour la conférence des pays du Commonwealth, inaugurée par la reine Elisabeth II. A cette occasion, il discute des Tamouls avec les dirigeants indiens. G.P. rencontre alors séparément le président et le F.U.L.T. et réussit à mettre au point "l'annexe C". C'est grosso modo, l'accord Banda-Chelva qui a été signé en 1957. On le fait sortir des cendres 26 ans après. Le F.U.L.T., naturellement, donne son accord. L'homme qui a manifesté son opposition à l'époque, J.R., finit par accepter "l'annexe C".

Les "séparatistes" tamouls profitent de la conférence pour distribuer une brochure de 8 pages intitulée : "Memorandum to the Heads of the Commonwealth Nations". Cette brochure, préparée en anglais, contient un résumé de tout ce que nous avons écrit dans les premières pages de ce livre et se termine par un appel : "Nous lançons un appel aux leaders des nations du commonwealth pour qu'ils éprouvent de la sympathie pour notre lutte de libération nationale".

"Nous vous demandons... de reconnaître notre droit à un Etat indépendant : l'Ealam tamoul..."

Aucune suite ne sera donnée à cette démarche.

A Colombo, J.R., après avoir vainement attendu que le F.U.L.T. abandonne la revendication d'un Etat indépendant, finit par donner son accord pour qu'il soit invité aux négociations sur le problème tamoul, conformément au souhait de la conférence de tous les partis. C'est un deuxième succès pour la diplomatie indienne qui a mis quatre mois pour obtenir ce résultat.

Les représentants du F.U.L.T. se retrouveront donc avec les Cinghalais le 10 janvier 1984. Des espoirs commencent à renaître. Si enfin, ils pouvaient tomber d'accord sur quelques points. Si enfin les horreurs pouvaient s'arrêter et la diaspora tamoule retrouver le chemin du retour...

Dès le 1^{er} janvier, le président soumet un plan en quatorze points aux participants de la conférence en précisant qu'il n'est constitué que d'idées nées à travers les discussions de New-Delhi :

1. L'abandon de l'idée d'une nation séparée.
2. La réunion des conseils de développement de district au sein d'une administration provinciale ou régionale.
3. Le chef du parti qui dispose de la majorité sera nommé par le président ministre en chef de la province.
4. Certains pouvoirs seront transférés aux régions ; cependant, le président et le parlement garderont le dernier mot concernant la souveraineté, l'intégrité, l'unité, la sécurité, le progrès et le développement du pays.
5. La liste des pouvoirs à transférer aux régions reste à établir.
6. L'administration du port de Trincomalee (dans la région orientale tamoule) relèvera du gouvernement central.
7. Des Hautes Cours fonctionneront dans les régions.
8. La constitution des services régionaux.
9. Le recrutement des fonctionnaires des régions.
10. La fonction publique et les forces armées refléteront la composition ethnique nationale.
11. Idem pour la police.
12. Une politique de distribution de terre à étudier.
13. La constitution et autres lois concernant la langue officielle, le cinghalais et la langue nationale, le tamoul.
14. Une opposition commune au terrorisme.

Tout n'est pas clair dans ce document.

La conférence commence ses travaux le 10 janvier 1984. Deux points de vue opposés sont face à face. Les Cinghalais, en accord avec la hiérarchie bouddhiste invitée à la conférence annoncent leur position :

“Les Tamouls ne sont pas les seuls à se plaindre de la discrimination. La communauté minoritaire possédait plus que sa part légitime dans la fonction publique et la vie économique.

“C'est la majorité cinghalaise qui a été très mal traitée dans le passé. On lui refuse encore sa part juste”.

La position des Tamouls consiste à repousser ces arguments avec beaucoup de précisions. A leur tour, ils indiquent comment ils font l'objet de discriminations et de persécutions.

Les représentants cinghalais ne les écoutent pas. C'est ainsi qu'ils se conduisaient déjà au parlement. C'est donc un dialogue de sourds dès le premier jour. Les diplomates indiens s'attendaient à ces difficultés. Ils veulent que la conférence aboutisse coûte que coûte, dans l'intérêt de l'île. Ils comptent sur le président J.R. pour faire avancer la conférence.

Il faut souligner ici un fait d'une grande importance. Pour G.P., les quatorze propositions sont en retrait par rapport à l'annexe C, qui avait obtenu l'accord de J.R. à Delhi. Mais, à Colombo, les durs du nationalisme cinghalais le forcent à reculer en exerçant sur lui des pressions.

Malgré cela, les quatorze points rencontrent l'opposition de la majorité cinghalaise. La minorité avait donné elle son accord pour "l'annexe C".

La conférence qui se réunit en mars ne donnant rien, doit se réunir de nouveau le 9 mai.

Entre temps, le président crée un ministère de la sécurité qu'il confie à Lalith Athulathmudali. Des spécialistes israéliens du contre-terrorisme s'installent dans le pays dans une aile de l'ambassade américaine. Le gouvernement recrute des mercenaires britanniques pour "lutter" contre les Tamouls. Une vague de violence aveugle est lancée contre eux en avril et en août (prochain chapitre).

A la fin juin, J.R. est à nouveau à Delhi avec son ministre de la sécurité nationale. Il y rencontre Mme Gandhi et G.P.. Vieux routier de la politique, il n'amène dans ses bagages aucune nouvelle proposition. Dans une conférence de presse qu'il donne le 2 juillet, il précise nettement que le problème ethnique de l'île est une affaire intérieure. Les observateurs peuvent se demander alors les raisons de sa présence dans la capitale indienne.

Il a une réponse à cette interrogation : il veut attirer en personne l'attention des plus hautes autorités indiennes sur la présence des "terroristes" tamouls de Sri-Lanka sur le sol indien. Il réclame du gouvernement indien leur arrestation. Celui-ci répond qu'il n'abrite pas de terroristes ou de camps d'entraînement. Il annonce qu'il y a 600.000 réfugiés tamouls de Sri-Lanka en Inde dont les 40.000 derniers venus depuis juillet 83. Indira Gandhi précise à chaque occasion que l'Inde ne peut pas en accueillir davantage.

En août, encore une fois, des propositions vagues sont avancées par le président pour la création d'une deuxième chambre. Sera-t-elle destinée uniquement aux Tamouls ? ou sera-t-elle nationale ? Quels seront ses pouvoirs ? On ne donne aucune réponse précise. Les Tamouls réclament une Assemblée régionale avec plus de pouvoirs. Les jours passent. Aucune solution n'apparaît.

Dans un éditorial du 10 août 84, "Le Monde" écrit : "Un frêle espoir subsisterait peut-être autour d'un projet de réforme constitutionnelle qui d'une part accorderait aux Tamouls un certain degré d'autonomie, d'autre part permettrait leur représentation en tant que tels dans un système bicaméral. Ce n'est pas dans cette voie pourtant que paraissent prêts à s'engager la plupart des représentants de l'opinion cinghalaise - proches du pouvoir ou dans l'opposition - dont M. Jayawardene ne peut ignorer le poids..."

Il ajoute : "... Encore faudrait-il qu'à Colombo le pouvoir se décide pour de bon à donner à la négociation priorité sur la répression."

L'Inde a également l'impression que le gouvernement de J.R. ne veut pas aboutir à une solution politique, mais cherche à remporter un succès militaire par tous les moyens.

Indira Gandhi écrit alors une lettre personnelle aux grands dirigeants du monde : à Ronald Reagan, à François Mitterrand, à Margaret Thatcher, à Helmut Kohl.

Seuls les Etats-Unis réagissent officiellement sur la nécessité de donner satisfaction aux demandes légitimes de la minorité. Les autres gouvernements ne se prononcent pas publiquement.

L'assassinat du premier ministre indien, le 31 octobre 1984, par deux gardes de corps sikhs est ressenti par les Tamouls de Sri-Lanka comme une perte cruelle. Ils pleurent cette disparition. En signe de deuil et d'estime, ils ferment magasins et boutiques.

Les autorités de l'île essaient de faire l'amalgame entre le problème sikh de l'Inde et leur problème tamoul. Des gens qui ne sont pas au courant des problèmes du sous-continent indien les suivent dans cette voie.

Pourtant, ce sont deux problèmes de nature différente :

- D'un côté : un Etat tolérant et laïc : l'Inde
- De l'autre : un Etat qui se dit "cinghalais et bouddhiste" par la bouche même de son président.

D'un côté, le Pendjab qui a été "gâté" par les autorités de Delhi avec :

- la construction de la cité de Chandigarh par Le Corbusier,
- la mise en place du plus haut barrage du monde, Bakra,
- l'aménagement d'un canal de 500 km qui amène à l'irrigation des superficies importantes de terre jusque-là arides.

La richesse du Pendjab est récente et c'est le fruit de l'effort financier de toute l'Inde.

De l'autre, un Etat qui n'a rien fait depuis 1948 pour le développement des régions à prédominance tamoule.

Voilà que le 14 décembre 1984, environ 11 mois après sa première réunion le 10 janvier, la conférence se réunit une nouvelle fois à Colombo. Le Président J.R. fait distribuer un nouveau projet. Le clergé bouddhiste, absent, envoie un télégramme au chef de l'exécutif lui demandant de suspendre la conférence jusqu'à ce qu'on élimine entièrement le terrorisme au nord.

Afin d'étudier le dernier projet présidentiel, la conférence se sépare. La prochaine réunion est fixée au 21 décembre. Que contiennent les dernières propositions ?

“Un amendement constitutionnel (le 10^e) afin de mettre en place des conseils de districts et des provinces et une deuxième chambre, le Conseil d’Etat, à côté de l’Assemblée Nationale.

“L’élection aux conseils se fera sur la base proportionnelle. Ces conseils de district se chargeront de travaux de développement. Mais leurs pouvoirs peuvent être plus étendus.

“Le conseil provincial sera constitué de deux ou de davantage de conseils de districts si la majorité des électeurs le désire. Ce genre de conseil provincial sera présidé par un “chief minister” (ministre en chef) nommé par le Président.

“Le Conseil d’Etat, la deuxième chambre, peut recommander des lois à l’Assemblée Nationale qui ne sera pas obligée d’en tenir compte. Les membres du Conseil d’Etat auront les mêmes droits, privilèges et indemnités que ceux de l’Assemblée Nationale” (L.M., 18 déc. 84, p.6).

Ce document ne précise pas la nature et l’étendue des pouvoirs. Le fait de laisser au président le soin de nommer le ministre en chef d’une province enlève le caractère démocratique de l’institution. Le chef de la formation politique qui dispose de la majorité au conseil provincial doit automatiquement accéder au poste de “chief minister”. Enfin, on ne voit pas comment ce conseil d’Etat peut-être une solution au problème ethnique de l’île.

Depuis longtemps, le F.U.L.T. demande de regrouper les 6 districts du nord et de l’est pour former un seul conseil régional. Le gouvernement avait jusqu’ici repoussé cette requête disant qu’elle pouvait conduire à la séparation. Cette fois encore, on ne sait pas s’il acceptera ce regroupement.

D’une manière générale, les demandes tamoules ne sont jamais acceptées telles quelles. Le gouvernement ne fait semblant de les accepter que quand la minorité ne les trouve plus adaptées à la situation qui a évolué.

Quand, le 21 décembre, la conférence de tous les partis se réunit, les Cinghalais et les Tamouls rejettent les dernières propositions présidentielles pour des raisons diamétralement opposées : le clergé bouddhiste boycotte la réunion pour la deuxième fois consécutive ; le S.L.F.P. souhaite que le peuple rejette le projet. Amirthalingam, lui, au nom de la minorité, annonce clairement que “ce plan ne donne pas satisfaction aux aspirations des Tamouls” (L.M., 27.12.84, p.20).

Le président annonce que la tâche des partis s’achève et que la conférence pour trouver une solution ne sera plus convoquée. Il ajoute toutefois qu’il va continuer les consultations.

Les derniers espoirs nés en juillet 1983 sont ainsi enterrés en décembre 84. Tous les efforts fournis par le diplomate indien ont été vains. Commentant le dernier projet présidentiel, le ministre Cyril Mathew annonce qu’il ne ferait “rien d’autre que de déposséder les Cinghalais”. Le Président met fin à ses fonctions, comme l’autorise la constitution, à cause de cette déclaration.

L'escalade de la violence d'Etat

“La police et l'armée continuent à violer les droits de l'homme et l'on craint généralement une nouvelle flambée de violence” avertit la revue de la C.I.J. dès le mois de décembre 1983.

Depuis septembre 1983, les régions tamoules de l'île n'ont jamais connu la paix. Chaque semaine qui passe apporte son lot de mauvaises nouvelles : l'armée a tiré dans telle ville, la police a arrêté 300, 500, 1.000 Tamouls suspects d'être des terroristes, la marine a bombardé tel village côtier, tant de “séparatistes” ont été abattus, le couvre-feu a été prolongé et ainsi de suite...

Ce qui est grave c'est que la violence omni-présente atteint chaque fois de nouvelles dimensions. Nous nous contenterons de voir dans ce chapitre :

- a. les violences d'avril 84,
- b. celles d'août,
- c. de longs témoignages de journalistes,
- d. les violences qui durent depuis décembre 1984.

Actuellement les exactions continuent dans le grand silence.

a. Les violences d'avril 1984

Les forces armées s'attaquent à des civils dans la région de Jaffna.

Deux aviateurs sont abattus par des Tigres. Les forces aériennes furieuses mettent le feu à 7 magasins tamouls dans la nuit du 30 mars. D'autres militaires ouvrent le feu sur des passants civils tuant 10 personnes et blessant 15 autres. 35 autres Tamouls sont abattus accusés de terrorisme. C'est la violence aveugle que pratique l'armée cinghalaise.

Le gouvernement indien, sortant de sa réserve, déplore cette tuerie. “Ce geste, rétorque Colombo, affectera nos relations”.

Du 15 au 19 avril, l'Agent du gouvernement (Government Agent, l'équivalent d'un Préfet) placé à Jaffna indique qu'il y a eu 50 personnes tuées par l'armée. Les citoyens de la ville contestent ce chiffre, avancent le nombre de 234 tués.

“Le Matin” du 13 avril publie un article par la plume de Jean-Yves Huchet sous le titre : “Sri-Lanka : inquiétante recrudescence de violences ethniques. Trente Tamouls ont été tués depuis lundi...”

Quelques extraits :

“Les Tamouls font sauter un véhicule piégé au passage d’un camion bourré de militaires de l’armée de l’air... La troupe, près de 5.000 militaires sont stationnés dans la presqu’île de Jaffna, pratiquement en totalité d’origine cinghalaise - qui ne fait pas toujours preuve de la plus grande des disciplines - organise des repréailles... L’armée ouvre le feu sur une école qui abrite... des familles de réfugiés du sud.

“Depuis,... les Tamouls attaquent un temple bouddhiste, lieu de culte des Cinghalais et une école cinghalaise. L’armée tire, il y a des morts, le lendemain, les Tamouls attaquent à nouveau un temple.

“25 à 30 morts sont officiellement reconnus.”

Après avoir insisté sur la tactique des “terroristes” qui veulent aboutir à une partition de l’île, le journaliste ajoute :

“... Ce sont les responsabilités qui incombent au gouvernement et aux plus extrémistes de ses membres qui, malgré la dramatique secousse de juillet dernier n’ont pas fait avancer d’un pouce la cause de la cohabitation pacifique des deux principales ethnies du pays”.

Jean-Yves Huchet conclut : “Les sentiments communalistes, anti-tamouls et anti-indiens ne demandent qu’à exploser”.

“Le Monde” publie également un long article sur les événements, cette fois par la plume de Patrice Claude, le 21 avril (pages 1 et 3) :

“A quand la répétition de la grande furie populaire de juillet dernier ? Combien de morts y aura-t-il, cette fois, après le passage de la tornade ? Ces questions, tout Colombo se les pose. Jamais consensus sur l’inéluctabilité du malheur prochain n’avait paru aussi général...”

Selon le journaliste, les extrémistes repliés en Inde admettent que leur stratégie est porteuse de futurs massacres : “Il y aura... des martyrs, mais la cause (l’Ealam, Etat indépendant) en vaut la peine.”

“L’humeur du pouvoir est aussi guerrière que celle des indépendantistes... J.R. ne veut même plus entendre parler d’autonomie limitée pour l’Ealam... et son nouveau ministre de la sécurité a déclaré “une guerre totale au terrorisme.”

“... Le nord du pays est littéralement placé sous régime militaire.

“... Nerveuses, mal disciplinées, et rarement impartiales, les forces de l’ordre sont réputées avoir la détente facile et le sens du devoir sélectif. Quand les fauteurs de troubles sont cinghalais, dit la vox populi tamoule, l’armée a le nez en l’air. Mais quand les Tigres (guerrilleros séparatistes) rôdent dans les parages, elle s’affole, tire sur tout ce qui bouge. Amirthalingam crie sa douleur

à Madras, les étudiants de Batticaloa se mettent en grève contre les tueries de Jaffna. Le docteur Walpola Sri Rahula Thera, chancelier de l'université de Keleniya et secrétaire général du conseil suprême de Mahasangha du clergé bouddhiste demande au gouvernement de ne pas harrasser des Tamouls innocents comme un moyen de se venger des terroristes." (T.I.E., 5 mai, p.3).

En mai, les Tamouls enlèvent un couple d'américains Stanley et Mary Allen, spécialistes d'hydraulique en poste à Jaffna et réclament une forte somme au gouvernement. (L.M., 15 mai, p. 6). Le ministre Athulathmudali annonce tout de suite que les deux américains ont été emmenés en Inde du Sud. Le vice-président George Bush qui se trouve en visite officielle à Delhi, intervient auprès de Mme Gandhi pour leur libération. Sur l'insistance de cette dernière, les Tamouls libèrent les Allen. (L.M., 17 mai, p. 8). Parlant de leur expérience en captivité, les deux libérés donnent plutôt une bonne opinion de leurs "gardiens" qui leur ont déclaré être des "combattants de la liberté". Ils indiquent également qu'ils n'ont jamais été emmenés en Inde. Jaffna est en état de siège.

Le premier ministre Premadasa exige que l'Inde remette aux autorités de Colombo, les "terroristes" tamouls qui se trouvent sur son territoire.

b. Les violences d'août 1984

En juillet, celui qui est considéré comme le numéro un des Tigres, le capitaine Ranjan Lala est abattu par les forces de sécurité. Le 17 du même mois, une patrouille de police tombe dans une embuscade tendue par des guerilleros qui s'échappent en emportant les armes des policiers. D'autres maquisards jettent des bombes sur une jeep transportant des policiers. Dans les deux cas, quelques policiers sont blessés. (L.M., 22, 23 juillet, p.20).

Le jeudi 2 août, une bombe cachée dans une valise explose à l'aéroport de Madras faisant plus de trente morts et autant de blessés. On ignore les auteurs de cet attentat. Dans les jours suivants, 3 policiers et 2 marins sont tués par les Tamouls selon le gouvernement. Les forces de l'ordre lancent une vaste opération de ratissage dans le district de Jaffna : on compte 300 arrestations, 26 guerilleros tués, 11 blessés. Les insurgés réussissent à faire exploser une bombe dans le bureau d'un officier de police, réputé cruel, qui est tué. (L.M., 8 août, p.3).

Une centaine de guerilleros attaque une banque de Jaffna. Ils tombent dans une embuscade tendue par les forces de sécurité. Tous auraient péri. Les autorités confirment que la police a ouvert le feu mais ne donnent pas de chiffres de victimes.

Dans les jours qui suivent, les Tamouls tuent deux marins de l'armée cinghalaise. En représaille, la marine bombarde le village côtier de Velvettithurai faisant des dizaines de morts et détruisant 2.000 maisons.

“Le Monde” (10-8) écrit dans son éditorial : “Les forces de l’ordre chargées de la répression ont eu effectivement la main lourde”.

L’explosion d’une bombe qui survient peu après dans un commissariat de police de Chunnakam est commentée de deux façons différentes par le gouvernement et par le F.U.L.T.. Selon la première version, l’explosion aurait coûté la vie à “11 terroristes et passants” et “les forces de l’ordre n’ont eu aucun mort ou blessé”. Selon le F.U.L.T., la police aurait évacué le bâtiment après y avoir laissé une bombe avec 19 jeunes Tamouls emprisonnés. (L.M., 14 août, p.5). La bombe a explosé. Le bâtiment s’est écroulé, les jeunes ont été tués écrasés ou déchiquetés.

La violence aveugle frappe ailleurs. Selon Mgr Sundaranayagam, évêque de Mannar, “à la suite d’un attentat contre un convoi militaire, les soldats se sont livrés en représailles à un véritable pillage de la ville”. Ils sont accusés d’avoir incendié des dizaines de boutiques.

Aucune règle. Aucune loi. Aucun contrôle. Les éléments de l’armée se conduisent comme en territoire conquis. L’autorité politique ne reconnaît pas ces crimes et ne cherche pas à trouver des moyens pour soulager les victimes. Le ministre Athulathmudali accuse les “séparatistes” de chercher à discréditer les forces de l’ordre en les rendant responsables de destructions qu’ils ont eux-mêmes commises.

A force de mentir, il pense certainement qu’il en restera quelque chose. Le Président J.R. fait un pas de plus : il ne cherche pas à comprendre les malheurs et les souffrances du peuple innocent ; il déclare “qu’il ne permettrait pas que certaines sections de la population divisent le pays” (L.M., 16 août - p.5).

Tout cela revient à dire à l’armée de continuer ses méfaits. “Le Progrès” de Lyon du 17 août évoque Sri-Lanka à la page 2 : “L’armée... chargée de la lutte contre les séparatistes tamouls s’est livrée à des exactions à l’encontre de la population civile dans le nord de l’île...” Après le démenti du ministre de la sécurité nationale, le gouvernement est obligé de reconnaître que ses soldats... avaient incendié 123 magasins et tué deux civils lors des opérations de répression à Mannar. (L.M., 18 août, p.5). Que fait-il pour que de pareils actes ne se reproduisent pas ? Que fait-il pour réparer le tort fait à la population civile ? Comme toujours, rien.

La sous-commission des droits de l’homme se réunit à Genève le 16 août. La ligue internationale des droits de l’homme lance le même jour un appel au gouvernement de Colombo pour la création d’une commission d’enquête sur les circonstances de la mort de 19 détenus décédés la semaine précédente dans le commissariat de police à Chunnakam.

Pour M. David Garber, représentant de la ligue, les personnes décédées avaient été emprisonnées sur ordre du gouvernement de Sri-Lanka. Pour le représentant de Colombo qui rejette les accusations de la Ligue, l’île connaît une situation difficile “du fait de l’action des terroristes”.

Bien sûr, la réunion de Genève ne résoud rien. Le gouvernement de l'île rejette pour la deuxième année consécutive, le principe d'une aide du Comité International de la Croix Rouge aux victimes de la vague de violence, les Tamouls. Lui-même, ne les aide pas et il rejette encore le principe d'aides venant d'un organisme humanitaire international !

Aux Etats-Unis, à la Chambre des représentants existent un sous-comité pour les affaires asiatiques et un autre pour les droits de l'homme. Ces deux comités étudient conjointement le problème de Sri-Lanka en août 1984. Howard B. Schaffer, adjoint au Secrétaire d'Etat pour les affaires du sud-est asiatique, Mlle Amy Young, directrice exécutive du groupe de droit international sur les droits de l'homme, le professeur Howard Wriggins, un ancien ambassadeur à Sri-Lanka viennent témoigner devant Monsieur Stephan Solarz.

Que disent-ils ?

Mlle Young énumère les cas de tortures infligées aux prisonniers tamouls. En ce qui concerne les propositions du gouvernement de Colombo pour résoudre le problème tamoul, M. Wriggins pense que "si elles avaient été faites dix ans plus tôt, le problème aurait pu être résolu".

c. Des témoignages

Le destin tragique de cette communauté tamoule est raconté par plusieurs journaux et organisations. Je donne un premier article :

"Ce qui frappe ici peut-être plus encore que le drame humain, c'est l'étrange impression de se trouver déjà dans un autre pays.

"Quelle n'est pas la surprise de se trouver accueilli par des fonctionnaires, des responsables locaux, qui, surmontant rapidement leur prévention première évoquent le comportement "inqualifiable" d'une armée dont on conte les exactions. D'une armée que chacun s'accorde ici à qualifier "d'occupation".

"Ainsi se bouscule-t-on pour vous raconter tel ou tel incident, pour décrire les repréailles aveugles et meutrières auxquelles se seraient livrés les soldats...

"Un avocat glisse furtivement dans votre poche les photos qui ont été prises des cadavres de certaines victimes.

"Sur les routes désertes de la péninsule, ces routes-couloirs bordées de palissades en palmes séchées, ou croise un camion militaire rempli de soldats, fusils pointés dans toutes les directions.

"Lorsqu'on aperçoit un véhicule militaire, nous confie notre guide, on se cache aussitôt."

"Avec l'indépendance, remarque le magistrat assis à ses côtés, nous n'avons fait que changer de maîtres. Après les Anglais, les Cinghalais."

Il s'agit d'un article de Patrick Francès paru dans "Le Monde" des 7, 8 août 83, p. 14. La situation a empiré en août 84 d'autant plus que comme a dit Amirthalingam : "Aujourd'hui, ils veulent nous imposer une capitulation sans conditions. Mais nous continuerons de résister". Les Tamouls résistent.

"Pax Christi" est un mouvement international catholique pour la paix. Sa section Suisse romande est amenée à s'intéresser au problème des Tamouls de Sri-Lanka par la présence de 1335 d'entre eux sur le sol helvétique. Quand, en avril 1984, le gouvernement fédéral de Berne accorde à 1 Tamoul le statut de réfugié et décide de renvoyer les autres vers Colombo, elle écrit une lettre au Conseil fédéral où nous lisons : "La situation qui règne au Sri-Lanka est particulièrement grave du point de vue des droits de l'homme. L'an dernier, des émeutes, auxquelles ont participé les forces de l'ordre, ont affecté tout particulièrement la minorité des Tamouls : meurtres, pillages, déplacements et regroupements forcés..."

"Les émeutes de l'été dernier apparaissent comme s'inscrivant dans une politique délibérée de la part des autorités de ce pays. Elles ne constituent pas un fait isolé... Il y a, certes, au sein de la minorité tamoule du Sri-Lanka un mouvement armé, faible numériquement, mais ses attentats (généralement dirigés contre les forces armées) ne justifient aucunement les abus du gouvernement.

"C'est en particulier la "Prevention of Terrorism Act" qui permet une violation systématique de toutes les libertés individuelles..."

"Les forces de l'ordre... ont une bien mauvaise réputation dans le domaine des "interrogatoires musclés",..., de l'exécution de "terroristes qui cherchent à s'enfuir". Des abus qui sont légalisés par la "Prevention of Terrorism Act".

Le 5 avril, par un communiqué de presse, "P.C." souligne que "les violations des droits fondamentaux de l'homme ont un caractère massif et systématique au Sri-Lanka".

"Pax Christi" de la Suisse romande alerte aussi les sections nationales le 28 avril. On lit dans cette dépêche : "La situation au Sri-Lanka est en effet particulièrement difficile, les cas de massacres, assassinats et tortures de prisonniers sont nombreux. Cette répression affecte principalement la minorité tamoule".

L'agence Reuter, citée par "Le Monde" du 16 août 84 à la page 5, écrit : "Des journalistes qui ont pu se rendre à Jaffna rapportent que les habitants vivent calfeutrés chez eux et que la quasi-totalité des magasins sont fermés. Les civils qu'ils ont pu interroger critiquent sévèrement le comportement des forces de sécurité et, sans prendre le parti de la violence, se refusent à condamner les séparatistes. L'évêque de la ville, Mgr Deogupillai, a lui-même déclaré qu'il ne les condamnait pas et les considérait comme des militants. "Le danger a-t-il ajouté, ne vient pas de la population mais des militaires qui se comportent en armée d'occupation".

Voici maintenant quelques extraits de l'article de François Sergent de "Libération" du jeudi 16 août 84, à la page 13 :

"Les plus graves affrontements ont eu lieu à Mannar, une petite ville du nord de l'île, il y a une dizaine de jours. L'armée a tout cassé et brûlé sur son passage, rendue folle après la mort de six des siens qui avaient sauté sur une mine. Pour se venger de cet attentat très certainement commis par les Tigres tamouls, les soldats ont systématiquement incendié la ville qui est entièrement détruite.

"Enfin, malgré les dénégations officielles, il semble bien que près d'une vingtaine de prisonniers tamouls soient morts dans des conditions atroces, piégés par leurs geôliers."

Jim Smolone écrit un article en collaboration avec Franck R. Gibney Jr dans "Newsweek" du 27 août 84 à la page 37 sous le titre : "Le feu des ethnies brûle à nouveau". Quelques extraits traduits :

"Une histoire à donner le frisson court ces jours-ci à Mannar. Il y a deux semaines, dit-on, un autobus s'arrête dans une petite ville de Sri-Lanka. 50 soldats... se déversent dans une rue poussiéreuse, se servent en boissons à un café local, puis s'embarquent dans une orgie de pillages et d'incendies... Les flammes dévorent plus de 120 magasins et d'innombrables maisons. 5 personnes sont tuées.

"Ce fait n'a été qu'un d'une série d'altercations ayant eu lieu dans le Sri-Lanka du Nord, ce mois-ci..."

"Même des Cinghalais commencent à douter que... les 100 Tamouls tués soient des "terroristes". Après enquête, le gouvernement dit que "des extrémistes et des marxistes" avaient organisé les émeutes de Mannar."

"Il semble que de nombreux Sri-Lankais et Tamouls aient perdu l'espoir de voir la fin de la querelle. A Colombo, les ambassades de l'Occident reçoivent une vague de Tamouls effrayés, pour la plupart des hindous dans ce pays bouddhiste, surtout une vraie hémorragie des cerveaux."

Charles Sureau publie un article dans "Peuples du monde" (n° 175 de juillet-août 1984, p. 7-8) sous le titre : "Le feu sous la cendre". Nous lisons dans l'introduction :

"Il y a un an, en juillet 1983, un vent de folie balayait Sri-Lanka, "l'île paradisiaque". Les Tamouls subissaient une fois de plus le contre-coup d'une pression socio-économique intolérable. Ils étaient, par jeu politique, jetés en pâture à la société cinghalaise bouddhiste..."

Ce bi-mestriel évoque ensuite le souvenir d'un travailleur social tamoul, n'ayant rien à voir avec le terrorisme qui a été abattu par les forces de l'ordre.

“Le matin du 24 juillet, des soldats arrêtaient un minibus près de Jaffna. Ils font descendre les passagers, alignent les hommes et tirent. Parmi ceux qui sont tués sur le coup, Wimalathasan, un homme de trente-cinq ans, catholique. Il venait d’obtenir une bourse pour aller étudier à Louvain. Ainsi mourait un garçon qui avait consacré toute sa vie à promouvoir la paix et la justice, un non-violent soucieux de dialogue entre le nord et le sud de l’île.

“Son dernier article (paru dans “International review of mission”) apparaît, après sa mort tragique, comme une profession de foi. On y lit : “Apprendre à aimer comme le Christ, c’est apprendre à aimer ceux qui souffrent...”

Plus loin, ce journal analyse la situation économique du pays et l’état d’esprit des Tamouls :

“Tous les éléments pour accentuer l’instabilité sont réunis : dégradation économique, échec de la colonisation du Mahaveli, division des partis au pouvoir avec pression de l’extrême-droite sur un chef d’Etat vieillissant, une opposition elle aussi divisée.

“Les accrochages avec l’armée ont repris après l’accalmie qui a suivi juillet 1983, les Tamouls veulent prouver qu’ils sont maîtres chez eux, face au gouvernement de Colombo, et attirer l’attention internationale pour que l’affaire vienne devant les Nations-Unies. Le gouvernement est pris dans l’engrenage : répression - source de nouvelles violences. Les “Tigres” ne s’attaquent pas aux civils cinghalais, mais seulement à la police et à l’armée dont la présence est ressentie par la population comme une armée d’occupation, se comportant comme telle. Aussi la conscience populaire a-t-elle évolué lentement vers le soutien à la guérilla et la création d’un Etat séparé... Certains pensent que le gouvernement pourrait freiner l’escalade de la violence en s’attaquant aux causes du séparatisme plutôt qu’à ses conséquences. La revendication tamoule s’est radicalisée du fait du refus du pouvoir central et les promesses électorales non tenues, ressenties comme des trahisons...”

Maintenant voici des extraits de deux longs articles publiés par S. Parthasarathy dans la sélection hebdomadaire de “The Hindu” (Madras) des 27 octobre et 3 novembre.

1. “Les crimes de l’armée, un génocide culturel”

“Au cours de sa longue et tragique histoire d’après l’indépendance, la péninsule de Jaffna et toutes les régions tamoules du Nord et de l’Est de Sri-Lanka ont enduré plusieurs expériences atroces. Mais le martyr, les privations et la perte des droits civiques que les gens de cette région ont supportés durant ces deux dernières années apparaissent comme une des plus grandes tragédies jamais supportées par un peuple au monde.

“Les militants du Front de Libération ne se font jamais prendre, dit un membre important du gouvernement qui a... tenu à garder l’anonymat. Il fit remarquer que, lors des rares fois où ces garçons se font prendre, ils se suicident en avalant la capsule de cyanure qu’ils portent sur eux.

“Alors qu’il se trouvait dans le seul train qui va à Jaffna, ce journaliste vit réellement les voyageurs devenir plus tendus lorsque le train traversa les régions tamoules. Des soldats en uniforme, des hommes à l’air peu commode, se répandirent dans les compartiments avec des armes chargées et prêtes à être utilisées. En fait, on se serait cru dans un autre pays avec des soldats choisissant des passagers au hasard pour vérifier les cartes d’identité.

“A la gare de Jaffna, alors que le jour tombait, une foule immense descendit sur le quai, mais personne n’échappa au regard, à l’attention et peut-être à la colère des forces de sécurité. Un visiteur de passage peut penser que la ville est normale et calme, mais ce calme superficiel disparaît lorsqu’on y reste quelques heures. Notre journaliste a souvent vu des camions militaires foncer sur les routes “avec le plus grand désir de foncer sur les autres usagers de la route.

“A chaque endroit visité, le journaliste entendit la même histoire, celle des brutalités commises par les forces de sécurité sur la population sous la forme de rafles d’hommes de 18 à 35 ans, suivies de tortures, d’incendies de maisons, d’églises, de marchés.

“...Où qu’on aille, on trouve des gens pleurant le décès d’un membre de la famille tué par des soldats ou bouleversés par la disparition d’hommes dans les rafles... La liste des “incidents” rapportés par les gens est longue.

“... Dans les semaines qui ont précédé la visite du journaliste, quelques 650 hommes, qui venaient en partie de Valvettithurai et Point Pedro ont été emmenés de force par les militaires. Dans bien des cas, ce sont les familles elles-mêmes qui les ont amenés aux autorités militaires. Voilà ce que Monsieur K.C.P. a dit : “L’armée demande aux gens, par haut-parleur, d’amener tous les jeunes... au centre de la communauté avec leur carte d’identité pour vérification en promettant qu’ils seront relâchés immédiatement. Les gens coopèrent en amenant leur fils et s’attendent à ce qu’ils leur soient rendus tout de suite après les interrogatoires. Mais ce n’est pas ce qui se passe. Ces hommes sont emmenés au camp de Palaly et à d’autres camps éloignés dans le sud, pour être interrogés ou pour être torturés. Tous ne reviennent pas après avoir été torturés. Quelques 25% sont portés disparus dans chaque groupe.”

“L’exemple de Mme R. Pancha Ratnam de Anaicoddai est déchirant. En mai, elle avait amené son fils Vihas... au commissariat de police de Jaffna, selon les directives de l’armée. Deux jours plus tard, elle apprit que son fils, blessé se trouvait à l’hôpital. Mais l’Agent du gouvernement l’informe peu après que son fils avait été transporté à Colombo contre l’avis des médecins. Un mois plus tard, elle apprit qu’il était mort. Lorsqu’elle se rendit à Colombo, on ne l’autorisa à voir que le visage de son fils alors que le reste de son corps restait couvert.

“Un haut-fonctionnaire du district de Jaffna attira l’attention sur un autre acte de vandalisme commis par l’armée, à savoir la destruction de livres relatifs à l’histoire et la culture tamoule. Si ce n’est pas un génocide culturel qu’est-ce alors ? demanda-t-il.

“Les forces de sécurité ont réussi trois “beaux” coups. D’abord, la destruction de la bibliothèque de Jaffna en 1981, puis l’incendie de la bibliothèque de Hartley college au début de 1984, suivie de l’incendie de 500 livres rares appartenant à Nagaman Vijayaratnam de Point Pedro.

“Fondé par un missionnaire et savant anglais, Peter Parcival Hartley, il y a plus d’un siècle, Hartley College, université de pointe pour toute la région de Vadamarachi a formé des ingénieurs, des médecins, des savants et des fonctionnaires de renom. Mais ce collège a eu le malheur de se trouver sur la route de vandales. Les salles de classe furent brûlées et on prit soin de n’épargner aucun livre. Le principal du collège fit visiter les lieux au journaliste, expliquant l’étendue des dégâts causés aux bâtiments et au mobilier. “Les forces armées se vengeaient ainsi d’une de leurs défaites subie à Thikkam” lui fit-il remarquer...

“Le principal se demande si le gouvernement, pris de remords, ferait un geste pour restaurer et reconstituer la bibliothèque, vieille de cent ans.

“On estima à 10 millions de roupies la somme nécessaire à la reconstruction de la bibliothèque de Jaffna. Le Président donna 1 million pris sur son fond de secours.”

Et maintenant le deuxième article :

“Toute la population... a l’impression d’être assiégée, à l’intérieur de la péninsule par une armée de plusieurs milliers d’hommes. Un responsable de banque fit remarquer qu’un hold-up eut lieu une nuit. La police et l’armée furent prévenues sur le champ. Le lendemain, les forces armées se mirent à tirer sur tout le monde, tuant des passants. Un témoin raconta que la folie meurtrière cessa uniquement lorsque les médecins de l’hôpital d’en face protestèrent en disant qu’ils cesseraient de soigner les soldats. Ce témoin ajouta aussi que les policiers n’étaient jamais là pour faire respecter l’ordre et la loi...

“Dans d’autres domaines aussi, la vie de tous les jours est bouleversée. Il y a un manque d’argent en circulation, car beaucoup de banques ont été dévalisées. C’est ainsi qu’on voit une longue file de gens faire la queue devant les deux banques ouvertes deux heures par jour. Les magasins ne sont ouverts que quelques heures par jour. Certains ne sont pas très bien approvisionnés.

“Les routes sont dans un très mauvais état. Un fonctionnaire important de la municipalité de Jaffna exprima le regret que la décision du gouvernement de supprimer tous les crédits de développement pour les régions tamoules s’applique même aux dépenses de routine telles que l’entretien des routes. De la même manière, l’hôpital de Jaffna qui était autrefois le deuxième du pays, est dépassé par d’autres. On ne donne aucun fond pour améliorer ses services, ni même pour maintenir leur fonctionnement à leur niveau actuel. Les services de bus sont considérablement réduits et il n’y a qu’un seul train entre Colombo et Jaffna. On pourrait continuer ainsi à faire la liste des insuffisances de l’infrastructure de Jaffna dont la responsabilité incombe directement au gouvernement.

“Un des rares survivants du massacre du bus de Vavuniya (11 septembre) raconte la macabre tragédie avec des détails sanglants. Tandis que Kanthasamy Thurai, le père de Ravi tué par les soldats dans le bus, était trop hébété pour parler, Christopher Bestiam Pillai Anandaraja, 20 ans, passager du bus qui partit de Colombo Fort à 20 heures, le 10 septembre, raconta : “Vers 2 h 30 du matin, alors que le bus poursuivait sa route vers Jaffna, après une halte à Rambevava, cinq hommes robustes, à l’air dur (l’un deux portait un uniforme, avec des fusils ou des carabines chargés... ordonnèrent au chauffeur d’arrêter le bus à 10 km de Vavuniya et grimpèrent à l’intérieur.”

“Je les entendis menacer les Tamouls de mort, car leurs terroristes avaient tué neuf soldats la veille à Mullai Theevu et je me mis à avoir peur.”

“Il y avait 46 passagers dans le bus dont un certain nombre de femmes. Ces hommes avaient l’air complètement ivres. Il y eut un changement de conducteur à Rambevava et le conducteur tamoul qui fut remplacé fut tiré hors du bus alors qu’il criait : “Muruga ! Muruga !” (dieu hindou) et abattu.”

“Ils demandèrent à 15 passagers de descendre et alors que ces derniers s’enfuyaient, ils les tuèrent en leur tirant dans le dos... Ils ordonnèrent aux musulmans et aux bouddhistes de se disperser. Je m’étais couché sous un siège, mais ils me trouvèrent bientôt et me traînèrent dehors tout en me donnant des coups avec la crosse du fusil tandis qu’un autre soldat me donnait des coups de pied au visage avec ses grosses bottes. Je rampai sous le bus et comme l’attention des soldats se porta sur les deux jeunes passagères, je réussis à m’échapper avec quatre autres passagers jusqu’à un village de la jungle à quelques miles de là...”

“Selon Anandaraja, il y eut en tout 17 personnes tuées dans le bus. Certaines perdirent leurs jambes ou furent blessées par les coups de feu. Très éprouvé, il avait décidé de quitter le pays.”

“Vasanth Kumar (20 ans) nous parla de l’installation de camps militaires dans tous les collèges de Mullai Theevu. Il parla aussi de la manière dont on traitait les garçons qui se trouvaient rassemblés là après les rafles. On leur ordonnait de s’étendre sur le sol et on les battait jusqu’à ce que le sang coule. On arrêtait même des gens de 65-70 ans. Avec des larmes dans les yeux, il décrivit la barbarie avec laquelle on tua 20 jeunes hommes et un vieil homme de 64 ans. Les familles ne purent prendre le corps qu’à condition de signer une déclaration affirmant que tous ces gens étaient des terroristes. Un père, au moins refusa de signer une telle déclaration et refusa de reprendre le corps de son fils à ce prix.”

“Les gens pensent qu’il se peut que les Israéliens conseillent le gouvernement pour l’installation de colons cinghalais dans les régions tamoules de Mannar, Valvettithurai, Mullaitheevu, suivant l’exemple de l’installation des colons israéliens dans les maisons des Palestiniens de la bande de Gaza ou des rives du Jourdain.”

Quel avenir attend le peuple tamoul ?

“Une armée entièrement cinghalaise qui se comporte en armée d’occupation dans une région où ne vivent que des Tamouls, tout cela crée une situation de génocide culturel - un cadre idéal pour un génocide lent et silencieux”. Voilà ce qu’a déclaré Deogu Pillai, évêque de Jaffna, en levant les bras au ciel dans un geste de désespoir.

d. Le génocide en cours

L’évidence la plus parlante du dessein meurtrier du régime de Sri-Lanka est l’invocation d’une “responsabilité collective”, où les civils seront tenus responsables de toutes actions prises par “les Tigres” : le gouvernement entreprendra alors des mesures de représailles en procédant à des punitions collectives.

Le Ministre Athulathmudali explique le “rationnel” derrière ce principe dans un discours prononcé au Parlement :

“Qu’est-ce qu’un terroriste ? Est-ce la personne qui utilise un fusil ? Un terroriste n’est-ce pas aussi l’homme qui accompagne un terroriste portant un fusil ? Un terroriste n’est-ce pas l’homme qui donne une maison à une personne qui a un fusil et veut tuer ? Un terroriste n’est-ce pas aussi l’homme qui surveille les mouvements de l’armée et puis renseigne un terroriste”. (“Guardian”, 10.12.84). De plus, le même Ministre “conseille” au peuple tamoul de la province du Nord de prendre des “vacances” avec leur famille dans d’autres parties du pays, ainsi les forces armées pourraient identifier les “vrais terroristes”.

Selon “Le Monde” depuis le début du mois de décembre, les Tamouls auraient lancé l’offensive insurrectionnelle la plus importante et la mieux préparée depuis le début du conflit en 1977.

D’après le ministre sri-Lankais de la sécurité nationale Lalith Athulathmudali, la marine et l’aviation ont attaqué 18 embarcations, de fragiles esquifs de pêcheurs, venant du sud de l’Inde et amenant des terroristes. Il annonce 10 morts et met en garde contre toute nouvelle tentative de débarquement.

De plus le gouvernement envisage non seulement l’installation de colons cinghalais dans les régions tamoules, mais encore le transfert des populations tamoules vers le centre et le sud de l’île (pour les écraser plus facilement).

Résister ou partir devient ainsi pour les Tamouls une question de vie ou de mort.

Colombo crie sur tous les toits la nouvelle de l’assassinat par des Tamouls des anciens détenus cinghalais installés dans les régions tamoules et diffuse de partout les images des cadavres.

Les Tigres répondent à cette propagande en disant qu'ils ont purement et simplement vengé les 53 prisonniers tamouls de la prison de Welikade, assassinés dans des conditions atroces par des détenus cinghalais. Ils affirment que ce sont ces assassins qui ont été installés dans des camps de réhabilitation du nord.

Des informations en provenance de Mannar, dans le nord-est de l'île, ont fait état de la découverte de 90 corps qui pourraient être ceux des Tamouls victimes de représailles de l'armée. Selon une source informée, ces cadavres ont été découverts au bord d'une route où un soldat avait été tué et 7 autres blessés... par l'explosion d'une mine.

Les gens ne peuvent entrer à Jaffna ni en sortir que par une unique rue. Ce lieu de passage est sévèrement contrôlé par l'armée. La ville ressemble aux agglomérations allemandes de 1945 : des maisons à moitié brûlées, des toitures effondrées, des murs calcinés. Un peu partout, dans les photos on voit des trous produits par des armes automatiques. Des pièces d'artillerie lourde sont installées dans ces rues.

Les souffrances des habitants sont sans bornes : ils n'ont pas toujours d'abris, ils n'ont pas de travail, ils ne trouvent pas de nourriture, ils n'ont souvent aucun revenu. Les pêcheurs ne peuvent plus aller pêcher ; plus de transports publics, l'essence est seulement disponible pour les militaires, il est interdit aux civils tamouls de se déplacer en voitures, à mobylettes ou scooters. C'est l'asphyxie. Et l'armée tire, tue, assassine, massacre.

Une voix se lève cependant : Rajiv Gandhi soulève le problème en termes durs : il accuse formellement l'armée de Sri-Lanka de se livrer sur la minorité tamoule à des "tueries indiscriminées". Il continue : "La situation dans le nord de l'île se détériore rapidement. Jaffna est en virtuel état de siège. La ville manque de vivres et on signale que des centaines de jeunes gens ont été arrêtés et transférés vers une destination inconnue... Le cycle de la violence, des tueries et des pillages doit être brisé". Il invite fermement le gouvernement de Colombo à trouver rapidement une solution politique répondant aux aspirations légitimes des Tamouls et qui soit viable et acceptable par toutes les parties concernées. (L.M., 13 déc., p. 42).

"Afrique-Asie" n° 339 du 14.01.85 consacre deux pages (37 et 38) par la plume de Marie Josserand à Sri-Lanka.

"Il faut tout de même souligner que les récents massacres de civils cinghalais par les militaires tamouls (combattants de la liberté) sont la réponse que l'on pouvait craindre depuis longtemps, à une provocation des Cinghalais extrémistes - en particulier la clique de l'ex-ministre de l'industrie, Cyril Mathew qui consiste en l'application d'un programme appelé par les Tamouls : "La cinghalisation des terres"."

“... Le Président J.R.... semblait avoir compris que la principale condition de succès, pour résoudre le problème tamoul, était l'épuration de son propre gouvernement et l'éviction des extrémistes cinghalais qui sabotaient de l'intérieur toute tentative sincère de réconciliation...”

“Afrique-Asie” analyse également les implications internationales en citant le rôle des Etats-Unis, du Royaume-Uni, d'Israël, de la Chine et omet d'évoquer celui du Pakistan ou de Singapour.

“Le Monde” du mardi 8 janvier 1985 publie une atroce nouvelle en lui donnant l'importance qu'elle mérite : “Tuerie dans une église où s'étaient réfugiés des Tamouls”.

Depuis le massacre des 83 civils le 4 décembre à Mannar plus que jamais les gens ont peur. Les hommes qui sont considérés comme des éléments de protection sont soit tués, soit arrêtés, soit en fuite dans l'île même où ont trouvé refuge ailleurs. Les femmes ont peur de rester seules chez elles. Elles trouvent refuge chez les prêtres et les religieuses dans les presbytères, les chapelles et les couvents. D'autres passent les nuits dans la jungle.

Le père Mary Bastien se trouve le soir du samedi 5 janvier dernier dans la petite chapelle Sainte Anne, toute blanche, dans la jungle... à Venkalai, au nord-ouest de l'île. Les soldats viennent frapper à la porte. Le prêtre s'apprête à ouvrir. Il est abattu à travers une fenêtre. Les militaires pénètrent ensuite à l'intérieur, tuent 8 autres personnes dont deux adolescents de douze et quatorze ans et 6 femmes sans défense. Ensuite, ils font aligner des religieuses contre un mur et entreprennent le pillage systématique des bâtiments religieux “emportant tous les biens de quelque valeur, y compris les vases sacrés”. L'armée prend soin, selon les témoins, d'emporter le corps du père Mary Bastien, “la soutane tachée de sang et les mains serrées sur son crucifix”.

L'évêque du diocèse de Mannar, Mgr Thomas Savundaranayagam visite les lieux le dimanche 6 (L.M., op. cit., p. 5).

Le même jour, le gouvernement diffuse la version suivante : (T.H.I.E., 12 janvier, p. 16). “Les forces de sécurité ont reçu des informations indiquant que la chapelle Sainte Anne était utilisée comme un point d'appui par les militants tamouls. Elles décidèrent de l'investir. Des hommes ont ouvert le feu de l'intérieur de la chapelle. Les forces de l'ordre ont répliqué.

Douze militants se sont sauvés. L'armée a trouvé 28 kg d'explosifs, 5 fusils, des munitions, des publications subversives et des cassettes”.

Elle remet d'autre part huit corps à la police de Mannar. Elle prétend ignorer ce qui est arrivé au prêtre. Les autorités vont même jusqu'à préciser que le prêtre vivant, ami des terroristes, a gagné l'Inde du Sud.

L'Eglise catholique toute entière, accuse formellement le lundi 7 février l'armée d'avoir tué le Père Bastien Mary. L'évêque du lieu qualifie cet assassinat "d'acte cruel, inhumain et impensable contre un homme de Dieu". Il dément les informations selon lesquelles la chapelle Sainte Anne servait de base pour attaquer les forces de sécurité et que des armes et des munitions y ont été trouvées. Mgr. Marcus Fernando, président de la conférence épiscopale du Sri-Lanka, demande une enquête impartiale (L.C., 09.01.85).

Il n'y a pas que le gouvernement de Colombo qui invente des histoires. Des journalistes s'adonnent aussi à cette pratique. Selon eux, l'Inde envisagerait comme a fait la Turquie à Chypre, l'invasion de l'île. Après avoir trompé les lecteurs pendant une année sous les menaces de la guerre civile, ils inventent maintenant l'invasion imminente de l'île. Ils prévoient tout, y compris le communiqué que lirait Rajiv Gandhi à la télévision après l'invasion :

"L'Inde n'a pas de visées expansionnistes sur Sri-Lanka. Nos soldats ont fait œuvre de paix, ils ont mis fin à un massacre qui prenait l'ampleur d'un génocide. Notre mission s'arrête là. Aux "casques bleus" de nous remplacer, en attendant qu'une solution politique soit trouvée aux légitimes aspirations de la minorité tamoule." (L.M., 16.01.85, p.3).

Pendant quelques mois, Colombo fait part de ses craintes devant la possible invasion indienne.

Et l'intention du gouvernement d'installer 30.000 Cinghalais dans les régions tamoules se précise. Comme ces derniers ont peur de venir occuper les terres de la minorité, le gouvernement leur donne un entraînement militaire et les installera armés. Ainsi l'armée et la police ne seront pas seules à massacrer les Tamouls, il y aura aussi le renfort d'autres civils cinghalais armés.

Pendant ce temps, on veut obliger des Tamouls à aller vers le sud, ce qu'ils refusent naturellement. Le gouvernement veut donc procéder à un nouvel équilibre démographique.

Voici ce que dit un Tamoul du nom de Tamby de Colombo à Gérard Jean Froment, correspondant de "La Croix" : "Nous avons peur... La situation est explosive. Un rien peut mettre le feu aux poudres. Avec tout le monde, même avec mes collègues, je ne m'explique qu'en anglais ou en cinghalais, plus question de parler tamoul. Par prudence. Un jour ou l'autre, des excités peuvent s'en prendre à nous. Nous sommes une minorité ici, à Colombo. Et c'est très facile de nous reconnaître. Simplement par l'orthographe de notre nom... Autrement rien ne nous distingue des Cinghalais, ni notre religion, ni notre habillement, ni notre mode de vie. Autrefois, il y a quelques mois encore, nos femmes portaient des signes particuliers, propres à notre peuple : un point noir sur le front des jeunes filles et un point rouge sur celui des épouses.

“Elles ne le font plus. Elles abandonnent les traditions pour mieux se confondre dans la masse. C’est préférable. L’anonymat est rassurant” (L.C., 16.17 déc. 81, p.5, article : “Etre Tamoul au Sri-Lanka”, 1^{re} colonne). Voici ce que veulent obtenir le gouvernement de Colombo et la majorité cinghalaise.

Le journal en langue anglaise qui paraît à Jaffna, “Saturday Review” publie le 5 janvier le contenu d’une lettre envoyée au Président J.R. par le “Front des Mères de Jaffna”.

“Excellence, nous protestons énergiquement auprès de vous au sujet des viols de jeunes filles et d’une femme enceinte par les forces de sécurité le 14 décembre 84 à Thirunelvely. C’est un acte inqualifiable commis sur des personnes sans défense. Sous prétexte de chercher des “jeunes militants”, les forces armées ont violé, molesté et humilié des femmes dans cette localité. Nous avons visité personnellement les personnes ainsi agressées qui nous ont confirmé le viol, le molestage et l’humiliation perpétrés par les forces de sécurité. Elles ont été mises en garde contre des représailles si elles osaient témoigner sur ces excès. La femme enceinte dont la grossesse est dans un état avancé a été admise à l’hôpital de Jaffna.

“Nous ne comprenons pas pourquoi les femmes doivent être violées, molestées ou humiliées par les soldats pour résoudre la question nationale. Nous vous prions cependant d’arrêter ces actes inhumains des forces de sécurité sur des femmes sans défense”.

Ces mères envoient encore une autre lettre au président où elles disent : “Pas d’emplois, pas d’argent, pas de nourriture, pas de fuel, pas de transport, mais plein de viols, d’assassinats, de pillages et de vols”, avant de conclure : “Retirez les lois d’exception”.

Un homme dur comme J.R. ne donne aucune suite à ce genre de requêtes. Toutefois dans un entretien avec “Newsweek” du 13 janvier, il reconnaît les excès de l’armée ajoutant qu’ils ont eu lieu au Vietnam, à Londonderry (Irlande) et chaque jour en Inde.

Voici ce que “The Times” de Londres du 11 février rapporte : Un massacre de 32 Tamouls aurait eu lieu vers le 30 ou 31 janvier. Le correspondant de ce quotidien londonien pour tout le sud-est asiatique s’est rendu sur les lieux au village de Vatta Kandal dans le district de Mannar (déjà célèbre par les 83 assassinats de décembre, les 9 tueries de la chapelle Sainte-Anne en janvier). Il a réussi à interroger des villageois dont deux femmes devenues veuves parce qu’elles ont perdu leur mari dans le dernier massacre. La version officielle est la suivante : “L’armée a mené une opération dans un camp situé dans la jungle. Elle a tué 7 guerilleros et a saisi une quantité importante de matériel militaire”. Les villageois, eux, disent qu’il n’y a pas de guerilleros dans le village et qu’aucun équipement militaire n’a été saisi.

En réalité 32 hommes innocents furent abattus de sang-froid, souvent sous les yeux de leurs femmes et de leurs enfants. Il n'a pas été possible aux villageois de laisser sortir l'horrible nouvelle car ils restaient complètement isolés du reste du pays.

Par peur de représailles, les deux veuves ont demandé à ce que leurs noms ne soient pas divulgués. Le quotidien ajoute que le Tamoul qui jouait le rôle d'interprète était saisi de la même panique.

Une des veuves, âgée de 40 ans a 3 filles et un fils. L'autre de 28 ans, est Tamoule d'origine indienne (XIX^e s.). Les deux maris étaient des cultivateurs sans terre, travaillant sur la base d'un salaire journalier et vivant dans des chaumières isolées. La première raconte ce qui s'est passé :

“Nous avons été réveillés vers 5 h du matin par le cri des hommes demandant aux gens de sortir de leurs maisons. Mon mari est sorti, six soldats étaient là. Comme je l'ai suivi, ils lui ont demandé la carte d'identité. Je suis rentrée dans la maison pour la chercher. Quand je suis ressorti, un des militaires me l'a prise et un autre a tiré une balle dans la tête de mon mari.”

Selon “New-York Times” rapporté par “T.H.I.E.” du 23 février, p.4, la violence atteindrait de nouvelles limites à Sri-Lanka.

Dans son rapport annuel sur les droits de l'homme à travers le monde, le Département d'Etat des U.S.A. dit que le gouvernement de Sri-Lanka a utilisé largement la P.T.A. (loi sur la prévention du terrorisme) pour arrêter et maintenir en détention des jeunes Tamouls du Nord et de l'Est. Le rapport parle aussi des informations persistantes sur la torture ou les mauvais traitements infligés par la police et l'armée aux personnes détenues.

Ce rapport contient 1.453 pages et traite de la situation dans 164 pays. Il est destiné aux Comités des Affaires extérieures du Sénat et de la Chambre des représentants pour les influencer dans un sens ou dans l'autre pour l'assistance économique américaine.

Il reconnaît la convocation des jeunes Tamouls de 18 à 25 ans et leur départ pour les camps militaires du sud, le départ d'autres jeunes, terrorisés et par l'armée et par les Tigres, vers l'Inde, le sud-est asiatique et l'Europe. Il reconnaît que le gouvernement a libéré avec ignominie 149 membres de l'armée et de la marine accusés d'avoir tué des civils ou brûlé 100 maisons ou boutiques à Trincomalee.

Enfin il reconnaît que tout en disposant de témoignages suffisants pour juger certaines personnes de l'armée et de la police, le gouvernement ne les poursuit pas.

C'est dans ses conditions que les membres de la minorité fuient l'île par tous les moyens. Ils partent vers l'Europe en masse. Ils prennent des billets d'Aeroflot, arrivent à Moscou, puis Berlin-Est, ensuite Berlin-Ouest, Francfort, Sarrebourg et entrent clandestinement en France vers Forbach. D'autres prennent des billets d'Air Lanka, arrivent à Rome par Belgrade, quittent la capitale italienne en se cachant dans les trains. D'autres encore arrivent en France, sans visas, par l'Espagne ou l'Angleterre. Bien que des Tamouls soient installés maintenant en grand nombre dans tous ces pays, c'est la France à notre connaissance qui supporte le plus grand poids. Rien que Paris compte plus de 15.000 de ces réfugiés. S'ils sont refoulés vers Colombo, c'est la mort qui les attend. Un autre pays supporte avec la France cet énorme poids : l'Inde qui estime que 12.000 réfugiés tamouls sont arrivés depuis le 4 février dernier, début de "l'exode massif".

Par l'intermédiaire des Etats-Unis, J.R. était certainement au courant d'une étude secrète portant sur la position indienne envers Sri-Lanka. Cette étude trace les limites des possibilités de la diplomatie indienne. Il est clair que l'Inde n'envisage aucune intervention militaire. J.R. machiavélique, feignant de l'ignorer, soulevait périodiquement le problème de la menace d'intervention indienne. Et pour la première fois, son ministre des Affaires Etrangères de passage à Paris le 8 février, écarte l'hypothèse d'une intervention indienne dans la crise tamoule.

Les Etats-Unis qui refusent de vendre des armes à Colombo, acceptent d'entraîner désormais les militaires sri-Lankais chez eux.

Vers la mi-février, un avion cargo zaïrois dut atterrir pour des raisons techniques à Trivandram, la capitale du Kerala indien. Cet avion transportait des armes achetées au Portugal par le gouvernement de Colombo. On sait qu'elles ont été chargées à Amman, en Jordanie. Ce sont les Tamouls qui meurent. Mais les marchands d'armes du monde entier en profitent !

Arménie, Canada, Chypre

Arménie

Le génocide des Tamouls de Sri-Lanka tout en nous faisant penser au massacre des Bengalais par les forces Pakistanaises à partir de mars 71, nous pousse à le comparer à l'acte barbare et inhumain commis par les Turcs contre les Arméniens en 1915.

L'Arménie se trouve en Asie Occidentale partagée entre la Turquie, l'U.R.S.S. et l'Iran.

Elle a été sous le contrôle des Turcs Ottomans depuis le XVI^e siècle. Vers 1800 apparaît chez les Arméniens le sentiment nationaliste. Ils aspirent également à plus de démocratie. Les Turcs craignent à l'époque une main mise britannique ou russe sur leur territoire. Ayant peur d'une coalition arménienne avec ces deux puissances ils commettent une première répression entre 1894 et 1896 qui coûte la vie à 200.000 Arméniens.

Avec la déclaration de la nouvelle constitution turque en 1908, les relations s'améliorent entre les Turcs et les Arméniens. Mais les choses évoluent différemment avec la première Guerre Mondiale car les alliés annoncent leur préférence pour l'indépendance de l'Arménie et les Arméniens eux-mêmes sont accusés de porter secours aux armées russes contre la Turquie. Et c'est pour ces deux raisons que les Turcs pratiquent le génocide par une déportation massive et par des tueries. Les historiens reconnaissent le fait et avancent le chiffre de 600.000 morts. Une répression aveugle, tuant hommes, femmes, vieillards, enfants sans distinction et sans aucune pitié.

Les Arméniens disent qu'ils ont eu 1 million quatre cent mille morts. Les Turcs rejettent catégoriquement ce chiffre et disent que le peuple, et non l'Etat et son armée, a tué 300.000 Arméniens. Après la 1^{re} Guerre Mondiale, une république d'Arménie voit le jour en URSS avec Erevan pour capitale ou chef-lieu.

Mais l'espoir des Arméniens de fonder une nation indépendante s'envole avec le traité de Lausanne de 1923 qui reconnaît la souveraineté turque sur l'Arménie.

Aujourd'hui, 70 ans après le génocide, 3.500.000 Arméniens vivent en U.R.S.S., 200.000 en Iran, 250.000 en Turquie, 150.000 en Syrie, 180.000 au Liban et des communautés très importantes dans d'autres pays comme la France.

Des groupes d'Arméniens entreprennent même maintenant des actions violentes contre la Turquie estimant qu'elle doit reconnaître officiellement son rôle dans le génocide, devant l'O.N.U. ; ce que ne veulent pas admettre les Turcs.

Que le gouvernement de Sri-Lanka médite. Comme après 70 ans vit encore le nationalisme arménien, le nationalisme tamoul de Sri-Lanka vivra. En lançant la répression, au lieu de chercher une solution politique, les dirigeants cinghalais enveniment profondément, durablement les relations de ces deux communautés cinghalaise et tamoule appelées à vivre ensemble. Le monde n'a pas ignoré le génocide arménien de 1915. Il a encore moins de chance aujourd'hui d'ignorer le génocide tamoul en cours.

Le lundi 16 avril 1984, s'est réuni à Paris le "Tribunal des peuples" comprenant :

- un Algérien professeur d'université à Alger ;
 - deux Français, un théologien et un avocat à la cour de Paris, Leo Matarasso ;
 - un ancien ambassadeur suédois ;
 - un Australien, membre du parlement ;
 - une Italienne, professeur à l'université de Rome ;
 - l'Irlandais Jean Mac Bride, président du Bureau International de la Paix, Prix Nobel ;
 - l'Argentin Adolfo Perez Esquivel, Prix Nobel de la Paix ;
 - un Belge, professeur à l'université de Louvain ;
 - un journaliste et économiste indien ;
 - un Américain, prix Nobel de médecine ;
- pour juger le génocide des Arméniens.

Le "Tribunal des peuples" ne constitue qu'une autorité morale. Il siège 3 jours et entend 4 témoins arméniens de 80 ans, qui avaient 10, 11 ans à l'époque du massacre.

"Les faits sont connus. Mais cette session... a le mérite de les préciser et de les étayer, non seulement par les témoignages de 4 survivants... mais par les éléments de preuves apportées par de nombreux historiens..." L.M., 19 avril 84, p.3).

"Selon un programme précis, le gouvernement turc a ordonné la déportation des Arméniens des vilayets orientaux. Une organisation spéciale, constituée de condamnés de droit commun libérés de prisons, entraînés et équipés a été créée..."

"Tout confirme l'existence d'un commandement centralisé qui contrôle le déroulement du programme. La déportation n'est en fait qu'une forme déguisée d'extermination.

“L'accusé,... l'état Turc, avait décliné l'invitation. Ses thèses sont examinées et déclarées irrecevables par le tribunal. “Les autorités turques tentent de renverser la culpabilité en faisant état d'un “génocide” contre les Turcs. Le tribunal a reconnu que quelques vilayets turcs avaient été anéantis par des troupes arméniennes en 1917, mais “ces actes, pour condamnables qu'ils soient, ne sauraient constituer un génocide”.

La sentence du Tribunal est sans nuance.

“L'extermination des populations arméniennes constitue un crime imprescriptible de génocide au sens de la convention du 9 décembre 1948....”

Canada

Par beaucoup de points le Canada et Sri-Lanka sont comparables. Le grand voisin des Etats-Unis compte deux principales ethnies, l'anglaise et la française, arrivées au pays au XVII^e siècle, tout comme les Tamouls et les Cinghalais qui ont envahi l'île avant J.C.. Si à Sri-Lanka, les Cinghalais sont 11 millions, les Tamouls 3 millions, les Maures et les autres 1 million, en tout 15 millions, au Canada, on compte 15 millions d'Anglais, 6 millions de Français et 4 millions d'Indiens, d'autres Européens et d'Asiatiques, en tout 25 millions.

Les Français sont largement majoritaires dans le Québec. Ailleurs, ils sont minoritaires. Tout se passe comme s'ils n'existaient pas. Le drapeau rappelait l'Angleterre. “Le Parlement de Londres qui avait voté en 1867 l'Acte de l'Amérique du Nord britannique conservait le pouvoir d'amender ce document, qui servait de loi fondamentale au Canada” (L.M., p. 1, 18-19.04.82). Les Français avaient l'impression d'être des citoyens de seconde zone. Pourtant le système fédéral existait. Une minutieuse répartition des pouvoirs entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral avait été établie par l'Acte de 1867. Un certain nombre de pouvoirs dépendait clairement des provinces. Malgré tout cela, un sentiment de frustration existait chez la minorité. Ce n'est pas par hasard que le général De Gaulle, au mépris des normes diplomatiques, avait crié du balcon de l'hôtel de ville de Montréal : “Vive le Québec Libre”.

La majorité n'appréciait pas toujours l'attitude de la minorité. Mais, elle n'a jamais brûlé vifs des membres de la minorité, elle n'a pas organisé de pogroms, elle n'a pas brûlé de maisons, de magasins, elle n'a pas grignoté petit à petit les droits et les terres de la minorité.

Des hommes politiques de valeur, appartenant à la majorité anglaise ont fait encore des concessions à l'importante minorité française, pour préserver l'unité nationale. C'est ainsi qu'on a adopté un drapeau portant une feuille d'érable rouge sur un fond blanc.

Ils ont favorisé l'ascension d'un jeune talent, Pierre Elliott Trudeau, anglophile, mais d'origine française et natif du Québec.

Vers 1977, malgré ces concessions de la majorité anglaise, l'indépendantiste René Lévesque accède au poste de premier ministre à Montréal. Enfin le 17 avril 1982, la reine Elisabeth II en personne proclame la constitution canadienne à Ottawa. "Le Monde" des 14-15 avril 1974 publie à la page 1 une déclaration du premier ministre du Québec, Robert Bourassa. Juste avant le décès du Président Pompidou, il avait obtenu un rendez-vous à l'Élysée pour le 2 mai suivant.

"Ce rendez-vous à Paris, déclare-t-il, devait se produire après la décision de mon gouvernement faisant du français la seule langue officielle du Québec. Cette décision est très importante pour les Québécois, peut-être pas à très court terme, mais à plus longue échéance : c'est fondamental pour la sécurité culturelle des Québécois francophones".

Sur la foi de cette déclaration, les Tamouls du Nord, de l'Est et du Centre de Sri-Lanka ont le droit de proclamer la langue tamoule, seule langue officielle de leur province. Ils ne le proclament pas, ils demandent seulement un compromis.

A la suite de cette déclaration, le correspondant du Monde, François-Marie Monnet, pose la question suivante : "Les relations directes" entre la France et le Québec que vous affirmez vouloir maintenir irritaient le gouvernement fédéral canadien. Entendez-vous les restreindre ?

"Les relations directes avec la France, sous mon gouvernement, sont demeurées aussi étroites et peut-être davantage" répond Bourassa. Il y a peut-être 5000 Km entre la France et le Québec. Malgré cette distance, le Québec entretient des relations directes avec la France. Naturellement, elles irritent le gouvernement fédéral d'Ottawa mais elles existent tout de même.

Les Cinghalais et leurs dirigeants doivent réfléchir à l'exemple du Canada. Entre les Tamouls de l'Inde et les Tamouls de Sri-Lanka existe un bras de mer de 35 km. Quoi de plus normal que ces deux peuples se sentent en solidarité ? Naturellement, ces sentiments irritent Colombo et les Cinghalais ; plus, ils les poussent à agir violemment, à soupçonner injustement.

Pourtant le Québec n'est pas devenu une partie de la France. Ni la France, ni le Québec ne le souhaitent du reste. Les Belges et les Suisses qui parlent le français n'envisagent pas d'appartenir à la République Française.

Et bien les régions nord et est de Sri-Lanka, même après avoir obtenu l'autonomie, ne s'uniront pas avec le Tamilnadu Indien. La solidarité linguistique est une chose, l'unité politique en est une autre. J.R. le sait, mais fait semblant de l'ignorer.

Chypre

C'est une île de la Méditerranée qui a obtenu son indépendance et s'est libérée du joug colonial anglais en 1960.

Le Président de cette république est Monseigneur Makarios.

Il est très engagé dans le mouvement des non-alignés, ce qui ne fait pas plaisir aux Américains.

L'île compte 600.000 habitants dont 18% de Chypriotes turcs. Ils sont nombreux au nord-est : la proximité de la Turquie (65 km de Chypre) explique cela. Dans les régions à prédominance grecque, on rencontre des villages turcs. L'entente n'est pas formidable entre les deux communautés. La minorité turque se plaint périodiquement des mauvais traitements qui lui sont infligés par la majorité. Les observateurs neutres reconnaissent le bien fondé de ces plaintes. "Le Monde" écrit le 17 août 1974 : "l'oppression de la minorité turque de Chypre par une majorité grecque qui en a pris à son aise avec le traité de 1960 a nourri, sans l'excuser, la volonté d'Ankara de se faire justice..."

A quelques nuances près, c'est la situation de Sri-Lanka.

Si les chypriotes turcs attendent la protection de la Turquie, les autres regardent évidemment du côté de la Grèce, à 800 km de l'île. Selon Monsieur Caramanlis qui vient d'abandonner les fonctions de Président de la République Grecque et qui était premier ministre en août 1974 (L.M., 17.08.74, p. 3),

"Le 15 juillet, le régime dictatorial militaire grec avait tenté un coup d'Etat incensé à Chypre, permettant à la Turquie de tirer profit de cette erreur et de débarquer à Chypre".

Les comploteurs voulaient liquider le Président Makarios et proclamer l'union de Chypre avec la Grèce. Ce que ne peut évidemment admettre la Turquie.

Coup sur coup, la Turquie qui attendait une occasion depuis longtemps, envahit l'île avec 40.000 hommes, des chars et des avions d'assaut.

Tout a commencé le jeudi 15 août, à 10 h 17 et tout s'est terminé pratiquement le vendredi 16 août à 17 h. Quelles sont les conséquences ?

La Turquie a conquis 40% du territoire pour 18% de Chypriotes turcs : "Le morceau le plus riche, le plus beau, les sites les plus visités, les ports les plus actifs, les terres les plus grasses" (Express - 28 juillet, 3 août 1975, p. 50, article de Christian d'Epenoux).

Aux Nations-Unies, où le problème est porté, les deux délégations grecques et turques parlent des atrocités commises à Chypre par les forces armées turques et les Chypriotes grecs.

9 mois après, on estime à près de 12.000, les Chypriotes grecs se trouvant encore en territoire turc et à environ 10.000 les Chypriotes demeurés dans le sud.

Le 13 février 1975, Rauf Denktash proclame l'“Etat fédéral chypriote turc”. Son projet de constitution est approuvé le 26 avril par une nouvelle Assemblée Constituante de 50 membres. L'O.N.U. invite les deux communautés au dialogue. Les Chypriotes turcs et grecs se retrouvent à Vienne pour parvenir à une conclusion (L.M., 30 avril 75, p.3).

Le 15 janvier 1978, le secrétaire général de l'O.N.U., M. Waldheim réunit à sa table à Nicosie, Messieurs Kiprianou et Denktash, les deux présidents. Rien ne sort des négociations.

“Les négociations intercommunautaires entre les représentants des deux parties de l'île sept ans après l'invasion des troupes turques et la partition, n'ont toujours abouti à aucun progrès substantiel vers un règlement de la question nationale. A cet enlèvement particulièrement mal ressenti par les 200.000 Chypriotes grecs qui ont fui en 1974 la zone nord de l'île, se sont ajoutés récemment des problèmes économiques”. (L.M., 27.05.81).

Le même quotidien écrit le 02.03.82, p. 1 : “Depuis le débarquement turc de l'été 1974 et la création, au nord de l'île, d'un “Etat fédéré turc de Chypre” sous la protection d'Ankara, les négociations entre les représentants des deux communautés ont connu tant d'éclipses, de fausses éclaircies et d'impasses véritables que le découragement a plus d'une fois saisi les autorités de Nicosie”.

Le 20 septembre 1983, Indira Gandhi a été accueillie à Nicosie par le Président Spyros Kyprianou. A cette occasion, elle a indiqué clairement que l'Inde attachait une grande importance à l'intégrité territoriale de Chypre... et de Sri-Lanka. (T.H.I.E. - 1er oct. 83, p.5)

L'Ambassade de Chypre à Paris a publié un programme à la p.6 du “Monde” du 11 mai 1984. Cette publicité a pour titre “Propositions concernant le règlement du problème Chypriote soumises au Secrétaire Général des Nations-Unies, M. Perez de Cuellar par le Président de la République Chypriote, M. Spyros Kyprianou.

1. Comme condition préalable au règlement du problème chypriote, il est indispensable que Chypre soit entièrement démilitarisé. La garde nationale chypriote et la force de sécurité chypriote turques devront être démantelées.
2. Sous les auspices des Nations-Unies, une force internationale doit être en stationnement à Chypre pour assurer sa défense et sa sécurité interne.
3. L'indépendance, l'unité territoriale et le non-alignement de la République Chypriote doivent être garantis par un traité international.
4. La République Chypriote devrait être un Etat fédéral.
5. Aspect territorial : le principe de deux régions ou de deux provinces est accepté. Bien que les Chypriotes Turcs représentent 18% de la population de l'île, les Chypriotes grecs acceptent de donner à la minorité 23% et même 25% du territoire.
6. Aspect constitutionnel : Sous un système fédéral, les régions ou provinces jouiront d'une autonomie et de pouvoirs considérables.

Le Pouvoir exécutif, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire, les pouvoirs et attributions du gouvernement fédéral et des autorités provinciales, les droits de l'homme et libertés fondamentales, et les affaires économiques y sont développés dans le but de sauvegarder les intérêts de la minorité.

Sur la base de ces propositions, le Secrétaire Général des Nations-Unies a organisé six rencontres en 4 jours entre les 2 représentants grecs et turcs du 17 au 20 janvier 85.

Le 22.01.85, "Le Monde" ajoute un dernier éditorial :

"L'avenir institutionnel de l'Etat méditerranéen paraissait aussi bloqué que jamais le dimanche 20 janvier, à l'issue des 4 journées de rencontre à New-York, sous l'égide des Nations-Unies, en vue d'une éventuelle réunification... Car les 6 rencontres marathons de New-York ont surtout permis de démontrer, une fois de plus, **l'ampleur de la méfiance** existant entre les 2 communautés qui se partagent Chypre. Or, on avait pu penser, ces derniers mois, que des progrès substantiels avaient été accomplis vers la construction d'un Etat fédéral... Le gouvernement de M. Denktash avait renoncé à obtenir pour l'un des siens la présidence tournante d'une République réunifiée ; il avait aussi accepté de rétrocéder 7% des 39% du territoire que les Turcs occupent depuis l'invasion militaire d'Ankara en 1974.

"Mais un problème de fond n'était visiblement pas réglé : celui des "garanties" internationales que les Turcs minoritaires estiment nécessaires. Celles-ci, à leurs yeux ne sauraient évidemment être satisfaisantes que si Ankara en est partie prenante... A l'évidence, l'impasse est de fond.

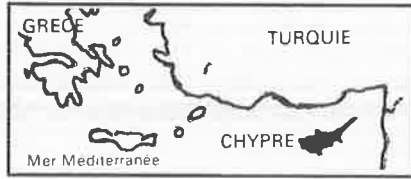
"Il faudra bien, pourtant, que les Chypriotes trouvent un jour un accommodement. **Les Grecs devront comprendre que c'est à eux de faire les concessions les plus importantes - puisqu'ils sont en position de force. Les Turcs, eux, devront accepter de cesser de toujours regarder vers Ankara.**"

Le problème de Chypre n'est toujours pas résolu. Pourtant les Grecs ont fait des concessions. Mais, les Chypriotes turcs qui ont longtemps souffert, ne sont pas encore prêts, à faire confiance à la majorité.

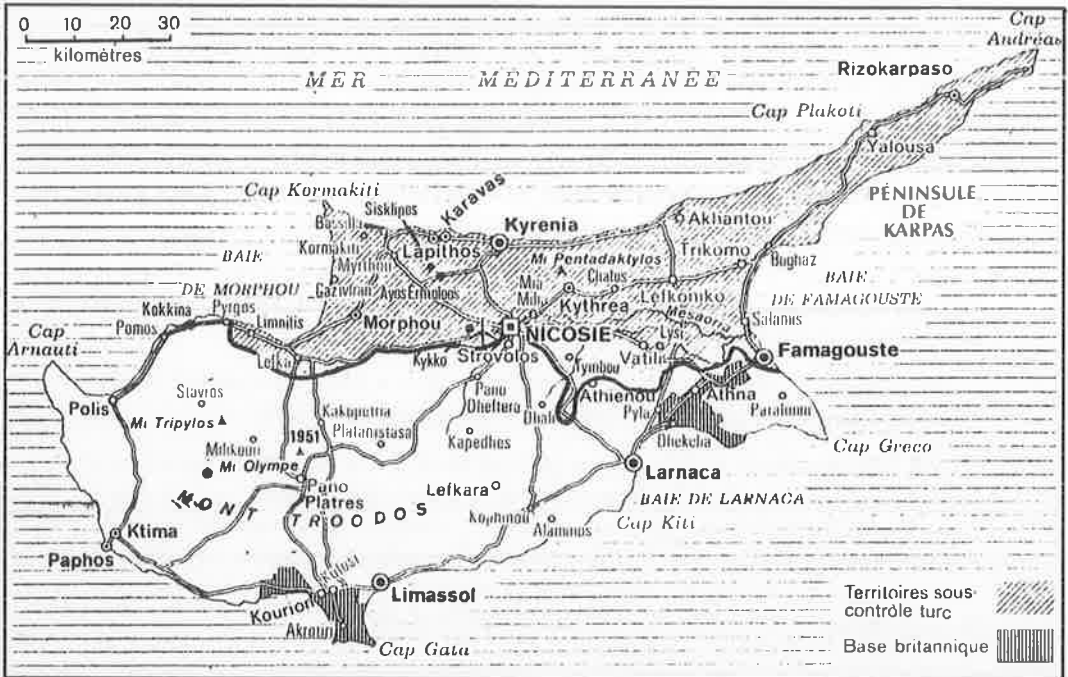
L'exemple de Chypre est très important. Il y a d'un côté grosso modo 533.000 Chypriotes grecs, de l'autre 117.000 Chypriotes turcs.

Le gouvernement de Nicosie est prêt aujourd'hui à donner 25% du territoire du pays et accepte le système fédéral et deux régions autonomes. Malgré cela, les Chypriotes turcs ne sont pas prêts d'abandonner le séparatisme et le caractère particulier de leur "Etat fédéré". Tout cela doit pousser le président J.R., le gouvernement de Colombo et la majorité des Cinghalais à réfléchir et à reconnaître le bienfondé des demandes tamoules.

Situation de l'île de Chypre par rapport à la Grèce et à la Turquie



“Partage” de Chypre



Conclusion

Les Cinghalais n'ont jamais voulu faire des concessions. En 1948, ils ont injustement retiré la citoyenneté, à un million de Tamouls. En 1956, ils ont proclamé seule langue nationale, le cinghalais, contrairement aux promesses d'avant l'indépendance.

En 1957, quand le premier ministre Banda s'est entendu avec le Tamoul Chelva pour donner satisfaction à certaines demandes de la minorité, J.R. et les moines bouddhistes ont fait déchirer un accord conclu.

En 1958, ils ont agressé violemment la minorité.

En 1961, ils ont commencé à tuer en masse les Tamouls.

En 1972, ils ont changé le nom de Ceylan en Sri-Lanka ; ils ont fait du bouddhisme, la religion d'Etat.

Ils ont tout refusé à la minorité : droits égaux, possibilités d'éducation, d'emploi et même d'existence depuis quelque temps.

Ils ont permis la cinghalisation (presque) totale de l'armée et de la police. Ils n'ont pas respecté les manifestations non-violentes, pacifiques de la minorité depuis plus de trente ans.

Le statut de langue nationale pour la langue tamoule depuis 1978 est destiné à berner la minorité. Son inscription dans la constitution n'a rien changé dans la pratique.

Après avoir enduré toutes sortes de vexations, d'humiliations, de traitements injustes, de souffrances, de privations, une petite minorité de la communauté tamoule s'est lancée dans les actions violentes depuis 1977.

A qui est-ce la faute ? N'est-ce pas aux dirigeants cinghalais ? Il leur appartenait d'expliquer aux masses cinghalaises le bien fondé des demandes tamoules. Ils ne l'ont pas fait. Au contraire, ils ont attisé la haine.

Depuis 1976, les modérés et les extrémistes tamouls réclament l'Ealam. La majorité cinghalaise se contente de les traiter de séparatistes.

Mais qui les a poussés à cette extrémité ?

En 1977, en 1979, en 1981, en 1983, en 1984, en 1985, la majorité a encore malmené la minorité : pillages, incendies, viols, assassinats, tortures, tout a été pratiqué à une grande échelle. Est-ce la manière intelligente de lutter contre le séparatisme ? Même les Tamouls acquis à l'unité de l'île commencent à adhérer à l'idée d'Ealam. "... La répression aveugle ou brouillonne ne fait qu'accroître le nombre de "viviers" dans lesquels peuvent ensuite venir "pêcher" les recruteurs de desperados". (L.M., 29.1.85).

Le gouvernement ne respecte pas la liberté et l'indépendance de la justice. Il ne tient pas compte des jugements prononcés par la Cour Suprême.

La partie est inégale au Sri-Lanka. Il n'y aura pas de guerre civile, contrairement à ce qu'écrivent certains. Le rapport des forces ne permet pas de l'envisager.

D'un côté, se trouve un Etat avec toutes ses possibilités : armée, aviation, marine, police, systèmes perfectionnés de surveillance, radar, etc...

Cet Etat obtient toutes sortes d'aides, car il combat "le terrorisme", le "mal le plus sérieux de notre temps". Des gouvernements, incapables de trouver des solutions aux problèmes, veulent faire la chasse au terrorisme. Souvent, le peuple se conduit comme un peu partout comme un troupeau de moutons. C'est dans ses conditions que des jeunes pensent qu'ils n'obtiendront pas de changements par la voie électorale. Qu'est-ce qu'il leur reste ? le terrorisme, la violence, le cri de désespoir. Cela fait mal. Ils espèrent attirer ainsi l'attention du monde sur leur problème.

Les différents gouvernements de Colombo furent les initiateurs du terrorisme d'Etat. Et celui de J.R., auteur de crimes abominables, s'obstine à les nier et se présente en victime.

Israël envoie ses agents spécialistes de combat anti-guerilla pour aider Colombo. La Grande-Bretagne donne l'autorisation pour que des mercenaires de sociétés privées participent à la lutte contre les "terroristes". Les Etats-Unis abritent, au sein de leur ambassade, les spécialistes israéliens. Ils ont fourni une aide exceptionnelle de 70 millions de dollars en juillet 1983 et acceptent d'entraîner les militaires sri-lankais.

L'U.R.S.S. se contente de critiquer les implications occidentales. Elle ne peut rien faire d'autre. Le P.C. sri-lankais est son allié. Donc, elle se tait. La Chine, sans dire un mot sur le sort réservé à la minorité tamoule, appuie Colombo. Elle a peur de l'influence indienne dans l'île. Il ne faut pas oublier que les Chinois ont particulièrement brillé au Tibet.

Les pays du Tiers-Monde gardent le mutisme. Les Libyens, les Syriens et les Palestiniens aideraient les Tamouls.

Les "terroristes" et les "séparatistes" tamouls luttent avec les armes qu'ils enlèvent sur place aux forces sri-lankaises. Ils ne font pas le poids. Sri-Lanka est une île. C'est sa meilleure défense.

Les "terroristes" tamouls peuvent marquer quelques points : un déraillement ici, un attentat là-bas, une embuscade de temps en temps. Bien sûr, ils atteignent des militaires.

Le peuple tamoul de Jaffna est un peuple paisible. Il est habitué depuis longtemps à porter en lui la souffrance. Il est majoritaire dans le nord et l'est. Pour combien de temps encore ? Le gouvernement veut implanter des centaines de milliers de Cinghalais et déporter des Tamouls. Et il peut réussir.

Le peuple tamoul, lui, éprouve de la sympathie pour ses "boys" comme il aime appeler les jeunes "extrémistes" tamouls. Cependant, il lui arrive aussi de se plaindre et du F.U.L.T. et des Tigres.

La majorité, la très grande majorité de la population tamoule de la région de Jaffna n'a pas encore accepté la violence et le terrorisme, ne l'acceptera peut-être jamais.

Aujourd'hui, quand le gouvernement de Colombo désigne à l'opinion internationale tous les Tamouls comme étant "terroristes, séparatistes, marxistes", on a du mal à le suivre. Quand on voit les atrocités commises par les forces armées, quand elles assassinent au lieu d'arrêter, on est surpris par la passivité du monde civilisé. Aucune réaction. Un véritable désintérêt à l'exception de quelques personnalités, de quelques associations.

Je suis tenté de comparer la situation des Tamouls de Sri-Lanka avec celle des Bengalais de l'ancien Pakistan oriental. Devant le massacre des gens de Dacca par les soldats pakistanais, il y a eu un écho formidable dans le monde. André Malraux, Edouard Kennedy, François Mitterrand s'y sont rendus entre autres. On suivait ces événements atroces. On manifestait de la sympathie. On se sentait concerné.

Mais les Tamouls de Sri-Lanka ? Connais pas.

Pour les Cinghalais, Sri-Lanka est leur morceau de terre, les Tamouls ont joui de nombreux privilèges pendant la colonisation.

Ils oublient que pour les Tamouls aussi, leur foyer dans le nord et l'est constitue leur seul morceau de terre. Il est hors de question pour le Tamil Nadu indien d'accueillir 2,3 millions d'étrangers même si ce sont des Tamouls.

Israël a souhaité, en s'attribuant une bonne partie de la Palestine, que les Palestiniens aillent se fondre dans les autres pays arabes. Et bien, après 36 ans, ils sont toujours traités dans leurs pays frères comme des Palestiniens et comme des étrangers.

D'autre part les Tamouls qui ont eu 20 ans en 1980 ne peuvent être considérés comme responsables de ce qui s'est passé sous la colonisation. Athulathmudali est allé récemment à New-York. A ceux qui le critiquaient d'installer des Cinghalais dans les régions tamoules, il a répondu : "Les régions du nord et de l'est font partie du pays. Les citoyens cinghalais peuvent être installés partout dans le pays". Le ministre a cru donner une bonne réponse.

On est tenté de poser la question suivante : "Si le Cinghalais doit se considérer chez lui partout dans le pays, cette possibilité doit être offerte aussi aux citoyens tamouls. Alors pourquoi ce gouvernement "démocratique" n'a pas créé les conditions de sécurité pour permettre à la population tamoule de vivre à Colombo et au sud ? Pourquoi ne l'a-t-on pas laissée là où elle se trouvait ?

Après les avoir coincés dans le nord et l'est, on veut les éliminer aujourd'hui. La répression s'abat sur eux sans distinction si durement, si inhumainement, si cruellement que le gouvernement espère qu'ils finiront par fuir. Oui. Ils fuient - par dizaines de milliers vers l'Europe et vers l'Inde. (Actuellement, 600.000 Sri-Lankais tamouls se trouvent en Inde et plus de 50.000 en Europe. Les fuites continuent. Il en reste encore 2 millions dans le pays).

Athulathmudali et ses amis peuvent mentir au monde en disant qu'ils luttent seulement contre le séparatisme et le terrorisme, mais tout le monde ne tombera pas dans leur piège.

Tout cela semble avoir été programmé par le président J.R. et ses lieutenants. Avant la fin de leur mandat en 1988, ils auront réglé le problème tamoul.

Les Tamouls qui resteront, adopteront la religion bouddhiste et la langue cinghalaise.

Ils seront assimilés ou existeront en tant que minorité bâillonnée.

Quand on connaît l'histoire, la division des Tamouls d'origine et de ceux du XIX^e siècle, n'y a-t-il pas aussi lieu de s'inquiéter pour l'avenir des seconds ?

540.000 Tamouls "indiens" de Sri-Lanka sont arrivés en Inde depuis 1964 conformément à l'accord Banda-Shastri. Le haut-commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés n'a strictement rien fait pour eux. Ils n'ont d'Indiens que de noms. Ils n'ont jamais connu l'Inde avant par le fait d'être nés et d'avoir grandi dans la montagne sri-lankaise.

Deux journalistes européens ont consacré un livre pour eux sous le titre révélateur : "The undesirables" dans lequel ils racontent leurs malheurs : "Le climat du pays tamoul ne leur convient pas. Ils sont complètement perdus en Inde. Ils ignorent tout de certains "méthodes" indiennes. Ils ne sont pas instruits. Des "bandits" égoïstes et sans vergogne les trompent allant jusqu'à encaisser en leur nom des maigres sommes (entre 6.000 et 10.000 roupies) payées par le gouvernement indien pour leur permettre de construire une maison ou d'ouvrir un magasin (Th, 15.01.1978, p.6, 7, 8 et 9).

L'armée et la police, après avoir réglé le compte des Tamouls du nord et de l'est ne s'en prendront-elles pas à ceux des plantations pour les éliminer également ? Le ministre tamoul Thondaman fait encore partie du gouvernement J.R. tout en dénonçant régulièrement les exactions de l'armée. Qu'est-ce qu'il peut espérer ?

Même aujourd'hui, le peuple tamoul de l'Inde ne méprise pas, ne déteste pas le peuple cinghalais. Il souhaite, de tout cœur qu'un meilleur traitement soit réservé à la minorité dans l'île. Il ne cherche pas le moins du monde à s'imposer dans les affaires intérieures de l'île. Il faut comprendre qu'il ne peut pas demeurer indifférent aux souffrances des Tamouls du Sri-Lanka.

Dès la signature du 26 juin 1945, à San-Francisco, de la charte des Nations-Unies, l'organisation entame la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La commission des droits de l'homme est saisie d'un projet de convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Celui-ci est adopté par l'Assemblée Générale le 9 décembre 1948.

Cette convention qui a force de droit depuis son adoption et sa ratification par la plupart des Etats membres de l'O.N.U. est demeurée à ce jour purement académique. La Cour criminelle internationale prévue par cette convention n'a jamais vu le jour.

La convention du 26 novembre 1968 sur l'imprescriptibilité du crime de guerre et du crime contre l'humanité est également ignorée et n'est pas devenue un instrument effectif de droit international.

Les Etats, par leur silence, ne doivent pas encourager des crimes contre l'humanité.

Dans le cas des Tamouls de Sri-Lanka, la carence des institutions internationales est patente.

Il est temps, grand temps que soit créée une cour criminelle internationale qui contribuerait à condamner les crimes contre l'humanité tels que les tortures ou les assassinats de masse.

Des responsables de l'Eglise Universelle et de l'Eglise de France sont au courant. Mais ils se taisent. L'Eglise de Sri-Lanka compte un cardinal cinghalais à Colombo ! Malgré les cris de douleur des deux évêques de Jaffna et de Mannar, on ne prend pas position, c'est bien dommage.

En tant que Chrétien, j'aimerais que l'Eglise élève sa voix pour la minorité bâillonnée, humiliée, assiégée. L'Eglise ne doit plus, par son silence, laisser régner la loi horrible du plus fort.

Mais, avec tout ce qui s'est passé depuis 48 dans l'île, surtout depuis 83, il est impensable d'envisager dès demain une cohabitation paisible entre les deux ethnies.

Au départ, les politiciens cinghalais ont monté les Cinghalais contre les Tamouls. Aujourd'hui, ils sont dépassés : la masse cinghalaise n'est plus en état d'écouter les conseils de tolérance ou de prudence de la classe politique. J.R. est prisonnier de ses extrémistes. Que peut-on attendre dans ces conditions ?

Il faudrait envoyer dans l'île, une force multi-nationale composée par exemple de soldats de pays non-alignés. Son rôle serait d'assurer la sécurité de la minorité. Une conférence internationale devrait se réunir avec Sri-Lanka, et d'autres pays tels que l'Inde, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France... On devrait imposer un système fédéral pour l'île dans le genre de ce qui est contenu dans les propositions du président Kyprianou du 11.01.84.

Les Tamouls devraient être autorisés à vivre paisiblement au Nord et à l'Est. La langue tamoule devrait être la langue officielle pour les régions tamoules et le cinghalais pour les régions cinghalaises. L'Anglais pourrait servir de langue de liaison entre les deux communautés.

Des garanties devraient être accordées pour la minorité par les grandes puissances. C'est la seule façon d'éviter le partage de l'île, d'épargner le sang des innocents tamouls.

“Le seul moyen d'apporter l'unité est d'essayer de comprendre profondément ce que ressentent les Tamouls. Là est le meilleur moyen de bâtir l'unité” écrit une religieuse.

Je supplie les hommes de loi et les hommes de droit, les journalistes, les écrivains, les philosophes, les universitaires d'étudier correctement le problème des Tamouls de Sri-Lanka. Car certains se contentent d'épouser la cause des cinghalais et la thèse du gouvernement. Combien de touristes de passage dans l'île se font une opinion à partir de la seule version cinghalaise sans même rencontrer un seul Tamoul ?

Je souhaite qu'on organise à Paris, un Tribunal du Peuple, dans le genre de celui qui a été organisé en avril 84 pour juger le génocide des Arméniens de 1915, avec des hommes de grande valeur du monde entier.

Que ce Tribunal invite aussi le gouvernement de Colombo, les représentants de la majorité cinghalaise et de la minorité tamoule.

Et bien, après avoir écouté les deux parties, après avoir analysé les témoignages, qu'il rende son jugement !

Vous qui lisez ce livre œuvrez à l'apparition de ce tribunal. Je suis prêt à aider pour cela par tous les moyens dont je dispose.

Je penserai avoir secouru un peu cette minorité si je réussissais à alerter par ce livre quelques consciences qui à leur tour en alerteront d'autres (cent, mille, deux mille...).

Je sais qu'après ces gens porteront de l'intérêt à leur tour à ce peuple tamoul de Sri-Lanka.

Le 21 mai 1985

Je suis plus que jamais angoissé par les dernières nouvelles en provenance de l'île. "La Croix" d'aujourd'hui donne à la page 5 les renseignements suivants :

"Quarante jeunes Tamouls obligés de creuser leur tombe avant d'être exécutés, huit Tamouls abattus par un soldat fou furieux dans un camp militaire, cinq séparatistes Tamouls abattus à Kalmunai : la police et l'armée cinghalaise s'en sont donné à cœur joie durant le dernier week-end pour massacrer du Tamoul..."

Suite à d'innombrables exactions de l'armée et surtout au massacre de 150 civils Tamouls dans le nord occupé, les guérilleros sont allés abattre à leur tour plus d'une centaine de civils cinghalais à Anuradhapura. La nouvelle et les images ont fait le tour du monde. Mais c'est toujours le silence, à de rares exceptions, sur le génocide des Tamouls. La répression sanglante dépasse l'imaginable.

Le Président, son gouvernement et la majorité cinghalaise ne cherchent pas du tout de solution politique. Tout pousse à croire qu'ils sont décidés à faire disparaître les Tamouls de Sri-Lanka par tous les moyens. Devant toute cette horreur, le monde ne fait rien, ni pour venir en aide aux Tamouls, ni pour arrêter le génocide.

Bibliographie

A. Journaux

1. De langue française

- **Quotidiens** : La Croix, Paris
Le Matin, Paris
Le Monde, Paris
Le Progrès, Lyon
Libération, Paris
- **Hebdomadaires** : L'Express, Paris
Le Monde dimanche, Paris
- **Mensuels** : Afrique-Asie, Paris
Chroniques, Paris (Organe d'Amnesty International, Section Française)
Croissance des Jeunes Nations, Paris
Faim-Développement, Paris
Le Monde diplomatique, Paris
Revue de la Commission Internationale de Juriste, Genève
Tamil Murasu, 10, rue des Martyrs - 75009 Paris
- **Bi-mestriel** : Peuple du monde
- **Trimestriel** : Bulletin de l'association Médecins sans frontières

2. De langue anglaise

- **Quotidiens** : Guardian (The), Londres
Hindu (The), Madras
Indian Express, Delhi
New-York Times
Observer, Londres
Statesman (The), Calcutta
Times, Londres
Washington Post
- **Hebdomadaires** : Hindu (The) International Edition, Madras
Newsweek, New-York
Saturday Review, Jaffna
Sun (The) Week-end, Colombo
Sunday Times, Londres

3. De langue tamoule :

- **Quotidiens** : Dina Thanthi (Télégramme quotidien), Madras
Malai Murasu (Tambour du soir), Madras
Tinakaran, Madurai
Navamani, Madras

- **Hebdomadaire** : Dravidanadu, Canjeeपुरam
- **Bi-Mensuel** : Thuglak, Madras
Eelam News, Madras

B. Rapports, Pétitions

- Amnesty International, Paris : S F 83 CA 125 - S F 85 G 040 - S F 85 G 069
- Commission Internationales de Juristes, Genève
- Pax Christi, Suisse Romande, Genève
- The Tamils of Sri-Lanka (Minority Rights group. Benjamin Franklin House, 36, Cranen Street, London wc 2 w5 NG)

C. Livres, brochures

1. De langue française

- Antoinette Forget - **La question tamoule au Sri-Lanka, des Frères ou des ennemis ?** Brochure dactylographiée de 30 pages, Comité de coordination Tamoul-France, 8, rue Charles Moureu, Paris 75013
- **Bhagavad Gita (La)** - Traduit d'après Shri Aurobindo, Texte français de Camille Rao et Jean Herbert, Paris, Maisonneuve 1979, 4ème édition.
- **Compte-rendu de la IIIème conférence Internationale sur la langue tamoule.** Institut français d'Indologie, Pondichéry, 1973
- Dreyfus Paul - **Du Pakistan au Bangladesh.** Arthaud, 1972
- Dumont René - **Paysanneries aux abois.** Edit. du Seuil, Paris
- Dupuis Jacques - **Singapour et la Malaysia.** P.U.F. Que sais-je ?, n° 869, 1972
- Gandhi Mohandas - **Tous les hommes sont frères.** Vie et pensée d'après ses œuvres, Gallimard, Edit. de poche, 1962
- Gathier Emile - **La pensée hindoue.** Le Seuil, Paris 1960
- Gourou Pierre - **L'Asie.** Chapitre XXVIII, Ceylan p.444 à la p.450), Hachette, Paris, 1953.
- Maduré (le) - **L'Ancienne et la nouvelle mission.** 2 tomes, Lille, Desclée de Brouwer, 1894
- Meile Pierre - **Introduction au tamoul.** Maisonneuve Paris, 1945, 224 pages
- Meyer Elisabeth et Eric - **Sri-Lanka et ses populations.** Editions complexes, Bruxelles 1979
- Meyer Eric - **Sri-Lanka.** P.U.F. Que sais-je ?, Paris 1981

2. De langue anglaise

- Fries Yvonne and Bibin Thomas - **The Indesirables.** K.P Bagchi and co Calcutta, Inde, 1984
- Houtart François - **Religion and Ideology in Sri-Lanka.** Hansa Publishers Ltd. Colombo, 1974
- Indrapala Karthigesu - **Dravidian settlements in Ceylon and the beginnings of the Kingdom of Jaffna.** 560 pages dactylographiées, Thèse de doctorat, Université de Londres, 1966

- Kearney Robert - **Communalism and language in the politics of Ceylon**. Duke University Press Durham, N.C., 1967
- Ludowyk, E.F.C. - **The modern history of Ceylon**. Weidenfeld and Nicolson, London, 1966
- Malagoda Kitsiri - **Buddhism in Sinhalese society 1750-1900**. University of California Press, Berkeley, 1976
- Leary, Professor Virginia A - **Ethnic conflict and violence in Sri-Lanka**. C.I.J.
- **Memorandum to the Heads of the commonwealth Nations**. 8 pages, nov. 1983
- Nedumaran P. - **Sri-Lanka Problem**. A shocking revelation, 16 pages, Vivekananda press, Madurai, Inde
- Sieghart Paul - **Sri-Lanka, A mounting tragedy of errors**. C.I.J. Genève.
- **Sri-Lanka - Racism and the authoritarian state**. Race and classe - A journal for black and third-World liberation - 194 pages - Volume XVI - Summer 1984 Number 1 U.K bookshop distribution - Pluto Press - 105 A. Torriano Avenue - London NW5
- Thornton E.M. and Nithyananthan - **Sri-Lanka : Island of terror**. An indictment 1984 Ealam Research organisation (EROS) - 124 pages - 179, Norval Road - North Wembley Middlesex, U.K
- Wilson Alfred Jeyaratnam - **The Gaullist system in Asia - The Constitution of Sri-Lanka - 1978**. London - Macmillan - 1980, 18 pages
- Wilson Alfred Jeyaratnam - **Politics in Sri-Lanka - 1947-1973**. London - Macmillan 2nd edition, 1979

3. De langue tamoule

- Mohan Raj - **Iroubadâm noutrândin navîna adimaitanam**. (Malai aga makkal varalâru) L'esclavage moderne du XX^e siècle (Histoire du peuple des plantations) Ealam Research Organization (E.R.O.S.) - 220 pages, juin 1984
- Rattina Sababathy - **Îjavar idar tîra**. (Solutions aux malheurs des Tamouls de Ceylan) EROS, 110 pages, sept. 1984

Avant propos	5
Introduction	7
Le génocide de juillet 1983	9
La géographie et l'histoire récente	19
Grave injustice de 1948	25
1956 : Début des cruautés	27
De nouvelles atrocités en 1957-1958	31
L'horreur atteint de nouvelles dimensions	35
Sucession d'injustices	37
a. L'amorce d'une guerilla	41
Déferlement de la violence depuis 1977	43
Développement des "idées" racistes et chauvinistes	55
Le terrorisme d'Etat avant 1983	61
Les événements de 1982	65
Les signes avant-coureurs du génocide de juillet 1983	69
Condamnations du génocide par la presse internationale et par les juristes	73
Le couteau dans la plaie	79
Echec de la conférence de tous les partis	87
L'escalade de la violence d'Etat	93
a. Les violences d'avril 1984	93
b. Les violences d'août 1984	95
c. Des témoignages	97
d. Le génocide en cours	104
Arménie, Canada, Chypre	111
Conclusion	119
Bibliographie	125

D'origine tamoule, Jean-Marie Julia est né à Pondichéry en 1939. Après le transfert "de jure" des quatre établissements français de l'Inde à l'Union Indienne en août 1962, il a opté pour la nationalité française en 1963.

Il enseigne dans l'académie de Lyon.

Sa thèse de 3^e cycle a porté sur "L'œuvre missionnaire de l'abbé Jules Monchanin en Inde".

“Selon la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, les meurtres commis avec l'intention d'éliminer toute communauté nationale, ethnique, raciale ou religieuse en tant que telle sont considérés comme des actes de génocide. Les faits prouvent clairement que les actes de violence commis par les émeutiers cinghalais sur les Tamouls (à Sri-Lanka, ex Ceylan) équivalent à un génocide” dit la Commission Internationale des Juristes.

Que s'est-il donc passé en juillet 1983 ?

Comment en est-on arrivé là ?

Le gouvernement de Colombo a-t-il choisi une solution politique ou une solution militaire pour résoudre ce problème ?

En 1985, les Tamouls vivant dans la terreur continuent de lutter ou de fuir Sri-Lanka considéré comme un paradis par les touristes.